

صوتيات الامم  
عالم

EN ITALIE

Nouveaux succès de la police contre les Brigades rouges

LIRE PAGE 36

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 Dlr; Maroc, 1,80 Dlr; Tunisie, 1,30 Dlr; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 Sch; Belgique, 12 Fr; Espagne, 40 pes; Grande-Bretagne, 23 s; Grèce, 25 dr; Iran, 30 rls; Italie, 400 L; Liban, 200 P; Luxembourg, 12 Fr; Norvège, 2 kr; Pays-Bas, 1,25 fl; Portugal, 24 esc; Saoud, 2,20 R; Suisse, 1,10 Fr; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Leur des abonnements page 8  
5, RUE DES ITALIENS  
75421 PARIS - CEDEX 09  
C.C.P. 4297-23 Paris  
Téléx Paris n° 656572  
Tél. : 246-72-23

## La crise politique rebondit au Portugal où les socialistes et les centristes ont renversé le cabinet de Costa

### Lassitude

Pour la troisième fois depuis le début de l'année, les Portugais se retrouvent sans gouvernement. Allés, jusqu'à leur rupture en juillet dernier, au sein du deuxième cabinet Soares investi moins de six mois plus tôt, socialistes et centristes du C.D.S. se sont retrouvés côte à côte le 14 septembre pour censurer le gouvernement de techniciens formé dix-sept jours plus tôt sous l'égide du président Eanes par M. Nobre de Costa. Mais ils annoncent, en même temps, qu'il ne saurait être question de reformer une coalition parlementaire P.S.-C.D.S. — la seule viable, comme l'avaient démontré les interminables tractations de l'hiver dernier. La vie politique sur les bords du Tage continue donc d'exhaler un parfum de l'IV<sup>e</sup> République française déclinante.

L'avenir est incertain, sinon sombre. M. Soares — qui a perdu la vedette, mais n'en demeure pas moins un homme dont les avis sont écoutés — propose la désignation d'un gouvernement ne reposant pas sur une combinaison parlementaire, mais dont le chef, la composition et le programme seraient l'objet d'une négociation entre le président de la République et les partis, à commencer, bien entendu, par le P.S. Une telle formule sera sans doute tentée, le général Eanes ayant clairement annoncé qu'il remettrait la balle dans le camp des partis en cas d'échec de M. Nobre de Costa.

Si une telle tentative échouait, son tour, le président devrait désigner un troisième postulant, également à nouveau un homme qui, dont le renversement par l'Assemblée entraînerait obligatoirement des élections anticipées, à rigidité sur ce point de la Constitution de 1976 ne peut que conduire à son interprétation par le législatif. Elle incline. Les Portugais, que tous les observateurs s'accordent aujourd'hui à louer, comme lassés des joutes millénaires, vers l'acceptation d'une pratique présidentielle engagée avec la normalisation sans contenance de M. Nobre de Costa.

Une telle évolution peut désormais recueillir l'approbation non seulement des nostalgiques du salazarisme et des partisans militaires et civils d'un « ordre moral » réadapté au lieu et à l'époque, mais aussi l'appui de démocrates lassés de l'impasse dans la classe politique à résoudre une crise économique, et peut-être même celui du parti communiste.

L'épisode qui vient de se dérouler à l'Assemblée de la République est donc de plus de portée qu'il n'y paraît. Socialistes et centristes y ont mêlé leurs voix, alors qu'ils sont moins unis par un commun projet social que par leur conception voisine d'une démocratie « à l'anglaise ». Mais se ce trompent-ils pas de pays ?

M. Soares et avec lui le parti socialiste j'en ont actuellement sur « destin national ». Le P.S. est évidemment conscient qu'il risque, dans l'aventure, de perdre la position hégémonique qu'il avait conquise dans l'appareil d'Etat depuis la déroute de l'extrême gauche, à la fin de 1975. Quant à M. Soares, qui avait très mal accepté sa destitution le 17 juillet, il vient, apparemment, de marquer un point contre le général Eanes. Sans doute songe-t-il déjà à une étape ultérieure : la rivalité qui est allée s'agitant ces derniers mois entre le président de la République et le secrétaire général du P.S. peut déboucher sur un affrontement à l'occasion d'une élection présidentielle.

Le 24 août dernier, M. Eanes annonçait qu'il n'hésiterait pas à anticiper ce scrutin, prévu pour 1981. N'espère-t-il pas ainsi empêcher M. Soares d'avoir le temps de se refaire une salubre virginité politique par une longue cure d'opposition ?

Constitué le 28 août, le gouvernement portugais de M. Nobre de Costa est tombé le jeudi 14 septembre. La motion de censure présentée par les socialistes a recueilli une majorité de suffrages, le C.D.S. mêlant ses voix à celles du P.S. Le président de la République devrait maintenant rechercher une solution qui donne davantage compte des rapports de forces au Parlement. Le chef de l'Etat n'est autorisé à dissoudre l'Assemblée qu'après trois ratés successifs de la confiance.

La longue crise, ouverte le 27 juillet par la destitution de M. Soares, menace de s'éterniser, tant paraissent incompatibles les positions entre les partis et aussi entre la majorité du Parlement et le président Eanes.

De notre correspondant

Lisbonne. — Trois partis politiques, le P.S., le P.C.P. et le C.D.S., avaient présenté leur propre motion de censure du gouvernement de M. Nobre de Costa. Dès le vote du premier de ces textes, celui du P.S., la question était réglée.

Par 141 voix — celles des socialistes, des centristes de M. Freitas do Amaral, de l'unique représentant de l'U.D.P. (extrême gauche) et de six indépendants (cinq ex-socialistes plus le général Galvão de Melo, conservateur), la majorité de l'Assemblée de la République s'est prononcée contre le programme du chef de gouvernement désigné le 28 août par le président Eanes. M. de Costa a recueilli les votes favorables du parti social-démocrate (P.S.D.) et des deux anciens ministres socialistes qui ont quitté le P.S. la semaine dernière, MM. Barreto et Medeiros Pereira. Comme il l'avait annoncé, le P.C.P. s'est abstenu sur la motion socialiste.

Ainsi, aux dernières heures du jeudi 14 septembre, moins de trois semaines après l'investiture de son chef, un gouvernement indépendant jouissant de la confiance du président de la République est tombé.

## La réforme des permissions de sortir

LÉGISLATION DE L'EXCEPTION par PHILIPPE BOUCHER

Si les gens honnêtes craignent que les délinquants tiennent encore le bon côté du manche, qu'ils soient d'ores et déjà rassurés : les permissions de sortir vont cesser de vivre ou peu s'en faut. Cet aménagement de l'emprisonnement, dont le principe remonte à 1958, est vidé de son contenu pour l'avenir.

Dorénavant, le projet de loi l'indiquant sans ambiguïté la position positive, l'emprisonnement redevient le seul primordial : la préparation à la sortie, l'accessoire. Le ministre de la Justice, prenant appui sur des reports tourmentés vers l'avenir (sur la violence, sur le code pénal) vient assez patiblairement de faire faire au système représenté un bon — de cent ans — en arrière. L'emprisonnement, tout il n'est en cela pas en contradiction avec les paroles prononcées par le président de la République à l'aube de son septennat : « La prison, c'est la détention et rien d'autre. » En effet, on n'entre plus en prison pour en sortir, mais pour y demeurer.

### Jean Ziegler

## Main basse sur l'Afrique

Pour comprendre la tragédie historique d'un continent qui — du puzzle colonial aux curées néo-impérialistes — n'a cessé d'être mis en pièces. Coll. Combats 304 pages 49 F

Par l'auteur de Une Suisse au-dessus de tout soupçon

Ph. S. Bassouls

## L'Etat prendrait le contrôle des sociétés sidérurgiques pour assurer leur redressement et réduire leurs dettes

- La ville de Marseille va négocier avec les industriels la reprise du groupe Terrin
- Le chômage pourrait continuer à s'aggraver, estime M. Boulin

La nouvelle aggravation du chômage constatée en août (5,7 % de demandeurs d'emploi supplémentaires par rapport à juillet, quatre-vingt-trois mille de plus en un an) précède les pouvoirs publics. M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, a déclaré, jeudi 14 septembre, « craindre que la situation ne continue à s'aggraver au cours des prochains mois ».

Cette situation conduit les pouvoirs publics à braver les stupéfactes. Après le « plan Voopac », lancé pour limiter les effets des licenciements prévus par le frère Wilnot dans l'ex-groupe Boussac, le gouvernement rendra public, la semaine prochaine, un « plan de sauvetage de la sidérurgie », visant à redresser la situation dramatique de cette industrie, en réduisant les dettes et les coûts des forges françaises.

Pour conduire l'opération, l'Etat et les grandes banques (notamment nationalisées) transfèreraient en actions une partie des créances qu'ils détiennent sur Usinor et Sacilor, ce qui leur assurerait le contrôle

de ces entreprises. M. Jacques Mayoux, ancien directeur général du Crédit agricole, pourrait devenir ainsi président de Sacilor. Une partie des prêts à moyen et court terme consentis par les banques à la sidérurgie serait l'objet d'un moratoire ; le Trésor assurerait le remboursement des obligations émises par le Groupement de l'industrie sidérurgique ; l'Etat transfèrerait une partie de ses créances en « prêts participatifs ». Simultanément, des licenciements supplémentaires seraient décidés, la suppression, en plusieurs années, de dix mille à vingt mille emplois venant compléter celle de seize mille postes déjà décidés en mai 1977.

A Marseille, une heure d'espoir est apparue jeudi soir lorsque le conseil municipal a proposé de racheter les sociétés du groupe Terrin, s'engageant à ne procéder à aucun licenciement et à négocier avec des industriels pour mettre ou point une société de gestion ou d'exploitation. (Lire page 30.)

industrielle. Ce plan a pour objet, ou le sait, de permettre à l'industrie française de l'acier de survivre à une crise mondiale sans précédent et de redevenir compétitive de manière durable. Il devrait comporter deux volets, l'un à caractère industriel, économique et social, l'autre à caractère purement financier. Les grandes lignes du premier peuvent déjà être esquissées en interprétant les déclarations et les projets des groupes sidérurgiques.

Il s'agit, pour des sociétés qui vont avoir perdu plus de 13 milliards de francs en quatre ans (de 1975 à 1978), de revenir à une exploitation bénéficiaire sans pouvoir déjà être équilibrées sur leur propre production communautaire.

Ces mesures devraient, inévitablement, entraîner de nouvelles suppressions d'emploi, au sein des 16 000 prévues par la convention sociale de mai 1977. On a évoqué à ce propos un chiffre minimum de 10 000 emplois supprimés, peut-être même le double, étalés sur plusieurs années. Sur ce dernier point, les pouvoirs publics se déclarent prêts à consentir un effort « très considérable » pour limiter les effets d'une telle salgnée dans des régions déjà terriblement éprouvées comme la Lorraine et le Valenciennois.

Le second volet se propose d'apporter une solution à un problème sans précédent dans les annales de la France industrielle moderne : comment éviter la faillite totale d'une industrie à caractère vital, succombant sous le poids d'un fardeau financier écrasant (plus de 50 milliards de francs de dettes à long, moyen et court terme, avec des échéances annuelles de 6 à 8 milliards de francs pour un chiffre d'affaires dépassant de peu 30 milliards de francs) ? Si certaines modalités ne sont pas encore entièrement fixées, et bien que des changements puissent intervenir jusqu'au dernier moment, les grandes lignes du dispositif pourraient être les suivantes :

• Le premier objectif étant de ramener à 5 % le pourcentage des frais financiers des entreprises par rapport à leur chiffre d'affaires (contre plus de 15 % actuellement, taux proprement fabuleux), les échéances annuelles de la dette seraient allégées temporairement d'au moins 50 % ; l'Etat assurant pour l'essentiel le relais.

FRANÇOIS RENARD. (Lire la suite page 35.)

## DEUX RENCONTRES EUROPÉENNES

- AIX-LA-CHAPELLE : MM. Schmidt et Giscard d'Estaing estiment nécessaire un nouveau système monétaire.
- BONN : les ministres des affaires étrangères de la C.E.E. veulent développer la coopération politique avec les États candidats.

(Lire page 4 les articles de nos envoyés spéciaux.)

## LE BUDGET DE 1979

### Sans vergogne

par PIERRE URI (\*)

Le gouvernement échoue à jeter le masque. Le ministre de l'économie libère les prix à tout-va. Le premier ministre s'étonne et se fâche quand la certitude de pouvoir se rattraper tend les patrons moins réticents envers la hausse des salaires. Et le projet de budget fait bien voir à qui vont les faveurs ou les rigueurs.

Les livraisons étaient celles de Total, c'est-à-dire d'une compagnie française où la participation de l'Etat est décisive. En échange de quoi c'étaient les deux autres compagnies qui approvisionnaient les pompes en Afrique du Sud. Dans d'autres secteurs, les pouvoirs publics eux-mêmes n'ont cessé de pousser à la concentration, jusqu'à créer un monopole dans la chimie, l'aluminium ou le verre. A un tel autre niveau, le boulangier isolé a augmenté de 30 % le prix du pain fibré. Les commerçants ne fixent pas leurs prix eux-mêmes, ils appliquent les taux de marge, c'est-à-dire les marges en pourcentage communiquées par leur chambre syndicale. Et avant la crise du bâtiment, les artisans établis dans le Nord devaient en fonction des mètres cubés verser leurs organisations professionnelles et les représentants des architectes, dont la rémunération se calculait en pourcentage des travaux.

(\*) Membre du Conseil économique et social, membre du groupe des experts du P.S.

(Lire la suite page 33.)

## RETOUR A MIZOGUCHI, CINÉASTE JAPONAIS

### L'épreuve du réel

Mort d'un cancer en 1968, à l'âge de cinquante-huit ans, Kanji Mizoguchi avait été proprement défilé par la critique française, qui, sur la foi de sept films de sa maturité — il en avait tourné au moins quarante-deux depuis ses débuts en 1922 — avait vu en lui le plus grand cinéaste japonais et l'un des plus grands cinéastes du monde. Malgré cette consécration, malgré le succès et l'originalité d'écriture des œuvres considérées, Mizoguchi est resté un auteur pour cinéphilles, salles d'art et d'essai, cinémathèques et clubs, même et la télévision, dans les années 60 et 70, a repris ces sept films et révélé deux inédits. Un distributeur indépendant (NEF-Diffusion) en ramène aujourd'hui quatre en circulation.

Des cette semaine, les Amants crucifiés, le Héros sacrifié, le Vie d'Oru, femme galante, sont présentés à l'Action Chrétienne et à l'Action République, à Paris. Une salle de Lyon, la Cinématographe, qui associe son effort à cette réédition, les programmera début novembre. La semaine prochaine, à Paris, les Contes de la lune vagabonde sortira dans les salles Saint-André-des-Arts, Mec-Mahon et Olympia-Entrépit. Événement d'importance, car, si nous pouvons retrouver et vérifier nos enthousiasmes anciens dans une nouvelle perspective historique, une autre génération de spectateurs va découvrir la perfection d'un cinéaste qui ne s'est jamais détaché de l'homme et des rapports sociaux.

Rashomon, d'Akira Kurosawa, Lion d'or du Festival de Venise 1951, ouvre les portes du marché européen à un cinéaste japonais fortement industrialisé et qui tentait la conquête de l'Europe par des films à costumes dits historiques et légendaires.

JACQUES SICLIER. (Lire la suite page 21.)

ACTION SOCIALE

Une apparence de psychologie

TOUTE pratique psychologique euecité des résistances pour chacun d'entre nous, celle provient de la place que nous accordons à la découverte de soi-même dans une société technocratique. Au-delà de cette ambivalence, les critiques formulées envers la psychologie dite scolaire sont en grande partie justifiées. Ce n'est pas tant les tests qui doivent nous évaluer que l'utilisation qui en est faite.

par BERNARD GARON (\*)

Aucun message éducatif ne peut se passer d'idéologie, et c'est la psychologie à pour tâche d'en saisir les racines affectives. Psychologue et enseignant ne s'adressent pas au même niveau de la réalité. L'acte pédagogique revêtant à la prise en compte de la psyché : « centre d'élaboration de l'homme et d'assant et connaissance » (1).

C'est à partir du moment où le psychologue risque de se transformer en pédagogue qu'il atteint les limites de son action. Sa fonction dépend plus de la révélation dialoguée que de la formation. Nous avons déjà défini le rôle du psychologue comme celui qui ne forme pas : il permet à l'individu de choisir sa propre forme, grâce à l'acquisition de la connaissance de sa psyché, intégrant l'univers temporel, social et culturel. En ce sens, il contribue à restituer un pouvoir d'être.

L'exil volontaire

MIEUX que les miracles, toujours suspects, les Béatitudes sont un éloquent témoignage de la divinité de Jésus-Christ. « Bienheureux les pauvres... les doux... les pacifiques... » Seul un dieu, en effet, pouvait concevoir de telles obscurités, dans un monde soumis, depuis le commencement des siècles, à la loi des méchants, des violents et des riches.

principalement ou moins ; mais chaque homme qui se sent différent des autres, et qui veut vivre à l'écart du monde, peut y faire son miel. Il trouvera dans ce livre admirable des leçons qui conforteront son mépris de la société, de la famille et des liens qui prétendent l'y assujettir.

Un théorème déconcertant

M. Levy assène un théorème déconcertant : « Il n'y a pas d'idéologie dominante dans une société de liberté, mais pluralisme des opinions et des croyances. » Voilà bien l'idéologie dominante qui fait dire, par ses propres services, qu'elle n'existe pas !

Un service public inadapté

L'ARTICLE de Michel Lévy a le grand mérite de mettre en rapport l'action sociale et la philosophie du système politique et économique qui la développe, même si, avec enthousiasme et naïveté, il défend avec quelques simplismes les services d'urgence et de secours social.

Répliques à... Michel Lévy Les inégalités sont une nécessité du système

REMERCIONS M. Michel Lévy, directeur du Centre technique national d'études et de recherches sur le handicap et les adaptations, d'avoir eu le courage d'affirmer publiquement ses options politiques : soutien à la « démocratie libérale » (Le Monde du 25 août).

En réalité, l'action sociale est essentiellement un appareil idéologique d'Etat, au même titre que l'école, l'église, l'action culturelle ; elle n'est parfois pas loin des autres appareils répressifs : armée, police, justice. L'action sociale est un instrument que l'Etat bourgeois possède pour exercer, avec plus de douceur, sa domination. L'action sociale nie l'existence de classes sociales et de leurs intérêts divergents.

Or, dans l'histoire, jamais les agents de l'action sociale n'ont fait ce choix : les frères mendiants avaient la confiance des puissants (ils les confessaient) ; saint Vincent de Paul avait ses entrées auprès de la régente, Anne d'Autriche ; seigneur Rosalie Rendu reçoit le général de Caumont après la répression sanglante de la révolution de 1848 ; les premières assistantes sociales cherchaient ouvertement à détourner les ouvriers des luttes sociales.

Un théorème déconcertant

M. Levy assène un théorème déconcertant : « Il n'y a pas d'idéologie dominante dans une société de liberté, mais pluralisme des opinions et des croyances. » Voilà bien l'idéologie dominante qui fait dire, par ses propres services, qu'elle n'existe pas !

Un service public inadapté

L'ARTICLE de Michel Lévy a le grand mérite de mettre en rapport l'action sociale et la philosophie du système politique et économique qui la développe, même si, avec enthousiasme et naïveté, il défend avec quelques simplismes les services d'urgence et de secours social.

Un théorème déconcertant

M. Levy assène un théorème déconcertant : « Il n'y a pas d'idéologie dominante dans une société de liberté, mais pluralisme des opinions et des croyances. » Voilà bien l'idéologie dominante qui fait dire, par ses propres services, qu'elle n'existe pas !

Un service public inadapté

L'ARTICLE de Michel Lévy a le grand mérite de mettre en rapport l'action sociale et la philosophie du système politique et économique qui la développe, même si, avec enthousiasme et naïveté, il défend avec quelques simplismes les services d'urgence et de secours social.

Un théorème déconcertant

M. Levy assène un théorème déconcertant : « Il n'y a pas d'idéologie dominante dans une société de liberté, mais pluralisme des opinions et des croyances. » Voilà bien l'idéologie dominante qui fait dire, par ses propres services, qu'elle n'existe pas !

Un service public inadapté

L'ARTICLE de Michel Lévy a le grand mérite de mettre en rapport l'action sociale et la philosophie du système politique et économique qui la développe, même si, avec enthousiasme et naïveté, il défend avec quelques simplismes les services d'urgence et de secours social.

HOTEL SHERATON MONTPARNASSE, Capitale SHERATON au centre de vos loisirs : cafés-théâtres, galeries et cinémas, discothèques. Le plus grand hôtel de la Rive Gauche. Un restaurant raffiné le Montparnasse 25, le bar Corail. 1.000 chambres spacieuses. Parking. TEL. 260.35.11 Paris-Sheraton Hotel

... et ce n'est pas, pour ce que je sais, un dérivé d'une expérience de la vie ou de la nécessité formation à la relation avec l'autre, au travers de tous les moments de la vie quotidienne (repos, sommeil, activités)...

CRISES... L'ARTICLE de Michel Lévy a le grand mérite de mettre en rapport l'action sociale et la philosophie du système politique et économique qui la développe, même si, avec enthousiasme et naïveté, il défend avec quelques simplismes les services d'urgence et de secours social.

# étranger

## CRISES ET CONFLITS AU PROCHE-ORIENT

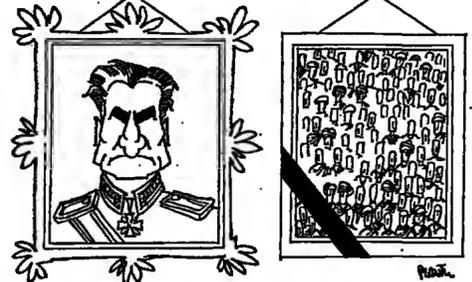
### JOURNÉE DE DEUIL A TÉHÉRAN

#### Quarante mille personnes ont manifesté pacifiquement au cimetière de Beheshteh-Zahra

Téhéran. — La grève générale marquant le septième jour du deuil proclamé à la suite du « massacre du vendredi noir » a pris fin, jeudi 14 septembre, la vie économique de la capitale iranienne. La veille, l'armée, dans un souci de conciliation, avait fait disparaître des rues les impressions tenues américaines M-60, mais ces derniers avaient été remplacés par des automitrailleuses blindées plus mobiles et par des canons-groeu, ce qui laissait entendre que les militaires redoutaient de nouvelles actions de harcèlement. Il n'en a rien été, et la grève des commerçants a été dévolue dans le calme. Elle a été observée à 100 % dans le sud méridional de Téhéran et dans le quartier du Bazar, fermé depuis une semaine. En revanche,

De notre envoyé spécial musul le peuple. « L'assistance, qui grossit à vue d'œil — en fin d'après-midi, le nombre des participants est de près de quarante mille, dont une dizaine de milliers de jeunes militants, — marque son approbation aux cris de « Mort au chah ! » « Ce n'est que par les armes que nous arracherons notre liberté ! » « Que Dieu punisse la monarchie des Pahavis. » L'orateur n'épargne même pas les membres de l'opposition légale au Parlement, et dénonce « le comédie qui se déroule en ce moment au Majlis en vue de tromper le peuple ». Evoquant les débats parlementaires qui, depuis deux jours, sont retransmis intégralement par la radio et le

d'invocier le chah et la monarchie. « Frères, écoutez-moi, s'époumonne l'officier d'une voix rauque d'émotion. Vous êtes nos frères. Nous avons les mêmes objectifs. Nous sommes des socialistes et nous obéissons à des ordres, mais nous ne voulons pas vous tuer. » Un moment de flottement et on entend des voix crier : « Il ment. Il ment. C'est exactement ce qu'ils ont dit vendredi dernier avant de tirer sur nos frères désarmés. » Un nouvel instant d'émotion, puis les applaudissements crépitent et le cortège des manifestants reflue vers l'intérieur, non sans avoir eu préalable recouvert les militaires de glorieux rouges.



(Dessin de PLANTU.)

dans le centre, le mot d'ordre n'a été suivi que partiellement, alors que les magasins du nord de la ville sont demeurés ouverts à 90 %.

L'opposition religieuse, pour sa part, s'était donné rendez-vous à Beheshteh-Zahra (la Paradi de Zahra), l'unique et immense cimetière de Téhéran pour y honorer ses martyrs. Tolérées par les autorités de la loi martiale qui avaient, tôt dans la matinée, renforcé le dispositif militaire aux abords du cimetière situé à environ 15 kilomètres de Téhéran sur la route de Com, les défilés n'est transmise au fil des heures en une nouvelle et impressionnante manifestation contre le régime.

« La sang de nos martyrs n'a pas été versé en vain. Il n'aspire pas de révolution sans victimes. Nous devons verser notre sang pour défendre notre liberté et notre indépendance. Gloire immortelle à nos héros. » Juché sur une caisse de bois posée au milieu des tombes, un jeune mollah particulièrement déterminé s'adresse à près d'un millier de jeunes, qui ponctuent ses propos de longues et enthousiastes clamours. « Écoutez, frères, il dit la vérité. Le mollah continue : « Bien d'autres de nos fils reposent dans cette terre. Désormais, notre nation s'est réveillée et demeure vigilante. Il lui faut le sang de la loi martiale n'a pas

télévision, et reproduits par le presse. Il lance : « N'oubliez pas que les députés de l'opposition sont également des députés du régime. Le Parlement fait partie intégrante du régime. Nous n'en voulons pas. Ce que nous voulons, c'est tout simplement renverser le régime... » Cette condamnation « sans équivoque » de l'action menée au Majlis par le petit groupe d'opposants conduit par M. Mohsen Bezahepour, dirigeant du parti paniranien, et par le député de Tabriz, M. Ahmed Beni Ahmed, qui avait, mercredi, interrompu sa grève de la faim (Le Monde du 12 septembre) pour s'adresser au Majlis et leiser les journalistes étrangers d'autant plus perplexes que M. Beni Ahmed avait dénoncé sans la moindre concession, dans un discours d'une haute tenue et d'un rare courage, « le rôle du gouvernement de M. Cherif-Emsami, le loi martiale et les massacres du vendredi 8. La retransmission du réquisitoire du député de Tebriz avait été écoutée religieusement par de nombreux Iraniens, et certains d'entre eux n'avaient pu contenir leur émotion lorsque M. Beni Ahmed avait, en se référant aux massacres de vendredi dernier, lancé au premier ministre un « Que Dieu vous pardonne ! » retentissant.

« Frères, écoutez-moi... »

« Nous n'avons rien contre M. Beni Ahmed, que nous respectons, nous expliquent aussitôt de jeunes militants religieux. Mais il nous est étranger. C'est un réformiste qui souhaite des changements constitutionnels, alors que nous ne voulons pas autre chose que le renversement du chah. Il leur aussi qu'il seche que son apparition à la télévision est utilisée par le régime pour créer l'illusion que, en dépit de la loi martiale, le gouvernement entend poursuivre la politique de libéralisation, alors que la véritable opposition a été réduite au silence et ses rangs décimés par les arrestations arbitraires et illégales. »

La dénonciation de deuil et de souvenir n'est plus qu'une immense « kermesse politique », avec de petits groupes discutant du gouvernement islamique, « seule chance de salut pour le peuple », du marxisme, « inacceptable pour nous », alors que des femmes accroupies, revêtues de leur tchador noir, gémissent doucement sur les tombes fraîchement recouvertes d'une dalle de pierre.

« Nous n'avons pas peur de discuter la loi politique. C'est le seul moyen de respecter leur souvenir et d'honorer l'idéal pour lequel ils ont donné leur vie », nous disent les jeunes.

En début d'après-midi, la réunion, qui jusque-là s'était déroulée pacifiquement, faillit dégénérer en incidents sanglants lorsque les jeunes qui défilent au pas de course dans l'enceinte du cimetière en conspuant le régime se trouvèrent face à face avec deux automitrailleuses de l'armée. Un officier visiblement énorvé intima par haut-parleur aux manifestants l'ordre de se disperser en silence tandis que les mirailleurs pointaient leurs canons sur les jeunes qui, assés par terre, ont continué

### « L'HUMANITÉ » : le P.S. feint de protester à Paris et s'incline à Luxembourg

René Andrieu indique dans son éditorial de l'« Humanité » du 15 septembre qu'à Luxembourg, au siège de l'Assemblée européenne, le groupe communiste (composé de Français et d'Italiens) a proposé une résolution condamnant la répression en Iran. Selon le quotidien communiste « un député travailliste, au nom du groupe socialiste européen qui comprend naturellement les députés socialistes français (1), a pris l'initiative de combattre ce texte ». René Andrieu ajoute : « Le parti socialiste français feint de protester à Paris et s'incline à Luxembourg. A-t-il subi la pression de la social-démocratie européenne qui l'entraîne tristement à droite ? Ou bien s'est-il souvenu qu'il a lui-même, hier, participé à la répression contre les mouvements de libération nationale ? Quelles qu'en soient les raisons, une telle attitude est injustifiable, car elle apporte un encouragement au crime. »

Evoquant les élections à l'Assemblée européenne, Pierre Mauroy a déclaré, hier, que « la gauche socialiste y sera fortement représentée » et que « la » mis en œuvre de l'Europe des travailleurs en sera facilitée. A la lumière de ce qui se passe au même moment à Luxembourg, on est en droit de nourrir quelque doute à ce sujet. »

(1) Parmi les membres français du groupe socialiste, on notait la présence d'Édgar Pisani (P.S.) et de Maurice Faure (M.R.G.). Deux travaillistes britanniques se sont abstenus dans le vote.

### La disparition de l'imam Sadr au Liban

#### LA DROITE CHRÉTIENNE NE S'EST PAS ASSOCIÉE A LA GRÈVE DE PROTESTATION DES CHIITES

(De notre correspondant.)

Beirut. — Beirut-Ouest est en grève ce vendredi 15 septembre pour protester contre la disparition depuis le 31 août de l'imam Moussa Sadr. Outre le secteur palestino-islamo-progressiste de la capitale, une grande partie de Liban musulman dans sa composante chiite participe au mouvement. En principe, c'est l'ensemble des territoires non contrôlés par les conservateurs chrétiens qui aurait dû suivre le mouvement ; mais en fait, en plus de Beirut-Ouest, le Liban-Sud et la Békaa, où la communauté chiite domine, sont affectivement concernés par cette grève.

Le Front libanais (droite chrétienne) n'a pas voulu s'associer au mouvement parce que l'imam libanais ne s'était pas jeté au sien mercredi dernier. L'imam Mousa Sadr avait pourtant maintenu le contact avec lui et avait même été son allié durant la phase finale de la guerre de 1975-1976 et les premiers mois de l'après-guerre. De plus, sa disparition paraît ne pas mettre en cause les protagonistes de la crise libanaise. Mais l'imam avait maintenu des liens très étroits avec la Syrie. Or ce pays est actuellement l'ennemi principal des conservateurs chrétiens.

En début de matinée, la grève se déroulait sans incident et la circulation automobile n'était pas interrompue, malgré des pneus brûlés dans certaines artères.

L'ambassade de Libye — dernier pays où l'imam se trouvait avant sa disparition et qu'il n'aurait pas quitté selon le fils et les proches de celui-ci, contrairement aux allégations libyennes — n'a pas été la cible des manifestations jusqu'en fin de matinée. Damas n'ayant aucun intérêt à des troubles à Beirut-Ouest, libanais, pour tenter d'obtenir des précisions sur la disparition du chef de la communauté chiite qui, en principe, devait assister le 1 septembre aux fêtes de la révolution libyenne. — (A.F.P.)

### Une démarche auprès de l'ambassade de France

Selon les indications recueillies dans les milieux diplomatiques libanais, une démarche a été effectuée auprès de l'ambassade de France à Beirut pour que la police française enquête elle aussi sur la disparition de l'imam. Deux commissions libanaises ont été chargées, d'autre part, de se rendre l'une en Italie, l'autre en Libye, pour tenter d'obtenir des précisions sur la disparition du chef de la communauté chiite qui, en principe, devait assister le 1 septembre aux fêtes de la révolution libyenne. — (A.F.P.)

### LES ENTRETIENS DE CAMP DAVID

#### Les Américains affirment que la rencontre n'est pas dans l'impasse

L'issue du sommet de Camp David est toujours aussi incertaine. Elle repose maintenant sur le président Sadate. Toute l'attention était fixée, jeudi soir, au dixième jour de la conférence au sommet entre MM. Carter, Sadate et Begin, sur le chef de l'Etat égyptien, qui a rencontré à deux reprises, dans la journée, le président Carter, puis le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan. De la réponse de M. Sadate aux propositions israéliennes débattues dans le détail ces jours derniers, dépend en effet le succès ou l'échec de ce sommet, estiment les observateurs. La question — clé aux yeux du monde arabe, la promesse d'un désengagement israélien des territoires occupés n'est toujours pas réglée. L'ambassade israélienne à Washington a démenti jeudi que M. Begin ait accepté le principe du retrait de l'Etat hébreu de Cisjordanie.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Jody Powell, a quant à lui, souligné que « de nouveaux progrès et une plus grande souplesse étaient encore nécessaires pour parvenir à un accord sur un « cadre de négociations ». Mais le sommet, a-t-il ajouté, n'est pas dans l'impasse.

On croit savoir que M. Begin aura été unifié de la proposition de réexaminer la question de la souveraineté sur la Cisjordanie et le

statut du million de Palestiniens qui y vivent à l'issue de la période d'autonomie interne provisoire de cinq ans, déjà admis par Israël lors de la conférence du châte u de Leeds, en juillet dernier.

Mais, ainsi que l'a confié jeudi soir le roi Hussein de Jordanie dans une interview accordée à la chaîne de télévision A.B.C., le président Sadate s'est rendu à Camp David avec l'intention d'obtenir non seulement un « cadre de négociations », mais aussi un plan d'application précis de la résolution 243 du Conseil de sécurité de l'ONU.

On a appris jeudi soir que le ministre israélien de la défense, M. Ezer Weizman, s'était entretenu, la veille, au soir, avec M. Sadate, mais qu'il n'avait pas participé à une entrevue Sadate-Dayan de jeudi après-midi. Il est symptomatique de relever que M. Sadate n'eût eu aucune séance de travail avec M. Begin depuis huit jours et que les contacts avec les Israéliens se font par l'intermédiaire de MM. Moshe Dayan et Ezer Weizman.

● A BONN, le président syrien Assad a préconisé, jeudi, au cours d'une conférence de presse, la convocation d'une conférence élargie « englobant l'Europe des Neuf afin de négocier un règlement global et durable du conflit du Proche-Orient, sur la base des résolutions des Nations

## A TRAVERS LE MONDE

### Algérie

● M. EDMOND MAIRE, secrétaire général de la C.F.D.T., est arrivé jeudi 14 septembre à Alger à la tête d'une importante délégation. — (A.F.P.)

### Danemark

● UN NAVIRE DE GUERRE DANOIS a sommé récemment un sous-marin de marine de guerre soviétique de quitter la baie d'Aalback, au sud de Skagen, ont annoncé mardi les autorités danoises. Les bâtiments soviétiques, une frégate, un pétrolier et un remorqueur, ont aussitôt quitté les lieux. Il y a quatre mois, les ambassades étrangères à Copenhague avaient été avisées que la baie d'Aalback ne serait plus considérée comme eaux internationales. — (A.F.P.)

### Guinée

● M. MAMADOU TOUNKARA, ministre du développement rural, a été démis de ses fonctions « pour violation des principes régissant la gestion des biens de l'Etat », a annoncé le radio guinéen, capté jeudi 14 décembre à Dakar. — (A.F.P.)

### Mauritanie

● L'ANCIEN PRÉSIDENT MORTAR OULD DADDAH demeure résident surveillé à l'intérieur du pays, indiquent à Nouakchott, des sources informées. Des rumeurs avaient fait état du retour dans la capitale mauritanienne du chef de l'Etat renversé le 10 juillet dernier par un coup d'Etat militaire. Les autorités, ajoute-t-on, n'ont pas encore décidé du sort de M. Ould DadDAH, non plus que de celui de l'ancien président de l'Assemblée nationale (aujourd'hui dissoute), M. Sali Abdou Aziz, ni des membres du précédent gouvernement. Aucune libération n'est, actuellement, envisagée. — (A.F.P.)

### Philippines

● UN AVION MILITAIRE affecté au service du président Marcos s'est écrasé jeudi 14 septembre près de Manille. Une trentaine de personnes, dont treize membres de l'armée de l'air, ont trouvé la mort dans cet accident. Parmi les rescapés il y a le général Francisco Romualdez, demi-frère de Mme Imelda Marcos, épouse du chef de l'Etat. — (A.F.P.)

### République d'Irlande

● LE GOUVERNEMENT IRLANDAIS a rejeté la plupart des conclusions d'une commission visant à protéger les suspects lors de leurs interrogatoires par la police. Une commission de trois membres, dirigée par un magistrat, avait élaboré vingt-deux propositions destinées à apporter des garanties juridiques aux personnes suspectées de terrorisme lors de leurs interrogatoires. Le gouvernement n'a finalement retenu que six de ces propositions.

rejetées, figurent notamment la présence obligatoire d'un avocat lors des interrogatoires et la création d'un tribunal chargé de connaître des plaintes contre la police au cours de la détention préventive.

La création de cette commission officielle avait été décidée il y a un an à la suite d'accusations de brutalité portées contre la police irlandaise. « Amnesty International » avait demandé l'ouverture d'une enquête publique. — (A.F.P.)

### Taiwan

● LE GOUVERNEMENT DE TAIPEI a annoncé, jeudi 14 septembre, qu'il rompt ses relations diplomatiques avec la Libye, ce pays l'ayant informé officiellement le 10 septembre qu'il allait établir des relations diplomatiques avec Pékin. La décision de Tripoli avait été annoncée le 9 août, à la fin d'une visite en Chine du commandant Jialou, chef du gouvernement libyen. Contrairement à ce qui s'était produit dans le passé dans des cas similaires, Pékin n'avait pas exigé que son nouveau partenaire reconnaisse la Chine comme « seul gouvernement légal représentant le peuple chinois entier ».

### Vietnam

● M. DE GUIRINGAUD, commandant en chef des forces françaises au Vietnam, a déclaré jeudi 14 septembre au micro de France-Inter : « Il y a environ mille deux cents personnes à Ho-Chi-Minh-Ville (anciennement Saïgon), dont la nationalité peut être considérée comme aussi bien vietnamienne que française. Nous considérons que ces personnes ont droit à la nationalité française. Elles souhaitent quitter le Vietnam. Il y en a quatre cents pour lesquelles il n'y a je crois aucun doute. Il faut espérer qu'un certain nombre de ces personnes qui ont demandé à sortir du Vietnam obtiendront satisfaction dans des délais pas trop lointains. »

### Yémen du Nord

● M. MOUSTAPHA EL RAPEL, principal inculpé dans le procès de tentative d'actes de sabotage au Yémen du Nord, a été exécuté jeudi 14 septembre. Indique l'agence France-Presse (MEN) dans une dépêche datée de Sanaa. L'accusé numéro un dans cette affaire, indique l'agence, « avait été chargé par le régime au pouvoir au Yémen du Sud de perpétrer des opérations de sabotage au Yémen du Nord ». Le second accusé dans cette affaire, précise l'agence, a été condamné à la peine capitale mais la sentence a été commuée par le chef de l'Etat en réclusion criminelle à perpétuité. — (A.F.P.)

### Yougoslavie

● M. DRAGAN BERNARDITCH, ministre adjoint des affaires étrangères, est mort subitement, apprend-on à Belgrade. M. Bernarditch, âgé d'une soixantaine d'années, succomba à une crise cardiaque.

**LA MANCHE PAR HOVERLOYD : VOUS PAYEZ POUR LA VOITURE, LES 5 PASSAGERS SONT GRATUITS.**



Traverser la Manche avec sa voiture en 40 minutes, tout le monde sait que c'est possible aujourd'hui avec un Hoverloyd.

Tout le monde ne sait pas que c'est la solution la plus économique que Hoverloyd. Vous payez pour la voiture, exemple : à partir de

1235 F et rien en plus pour 2, 3, 4 ou 5 passagers (dont le chauffeur). Vous partez de Calais et vous arrivez à Ramsgate, 40 minutes plus tard, à deux pas de l'aéroport de Luton. Vous payez jusqu'à Londres, et cela jusqu'à 54 traversées par jour en haute saison.

**PLUS VITE, MOINS CHER PAR HOVERLOYD.**

**HOVERLOYD**

24, RUE DE SAINT-QUENTIN  
75001 PARIS - TEL. : 278 75 05 - CALAIS 34 67 10  
OU DANS LES AGENCES DE VOYAGES.

# DIPLOMATIE

## AU SOMMET FRANCO-ALLEMAND D'AIX-LA-CHAPELLE

### Les experts tentent de surmonter les obstacles auxquels se heurte la création d'une zone de stabilité monétaire en Europe

Le trente-deuxième sommet franco-allemand s'est terminé ce vendredi 15 septembre par un petit déjeuner en tête à tête de MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, suivi d'un entretien à quatre (le président et le chancelier accompagnés de MM. Barre et Genscher, vice-chancelier) et d'une séance plénière réunissant tous les ministres présents à Bonn. Après la signa-

ture par les ministres des affaires étrangères d'un accord créant à Sarreguemines un Institut technique franco-allemand et une déclaration commune à la presse, le président de la République offre, à l'hôtel de Ville, un déjeuner en l'honneur du chancelier et quitte l'Allemagne à 17 h. 30 (heure de Paris).

#### De notre envoyé spécial

Aix-la-Chapelle. — Comme prévu, le sommet d'Aix-la-Chapelle a été, en grande partie, consacré à la création d'une zone de stabilité monétaire en Europe. Un groupe d'experts de très haut niveau, puisqu'il était dirigé par le gouverneur et le vice-gouverneur de la Banque de France, MM. Clappier et de la Brière, du côté français, et par MM. Fochl, vice-président de la Bundesbank, et Schulman, expert financier de la chancellerie, du côté allemand, s'est mis au travail à minuit sur les directives données par MM. Giscard d'Estaing et Schmidt pour préparer un projet commun. L'impression qui prévalait après la première journée d'entretiens est que la « zone de stabilité monétaire en Europe », dont le principe a été arrêté au conseil européen de Brême, rencontre des obstacles mais que ceux-ci ne sont pas insurmontables. Viennent notamment des milieux bancaires allemands qui répugnent à lâcher la

prise pour l'ombre, c'est-à-dire à mettre en péril la solidarité effective du mark pour une cause risquée, fût-ce celle de l'unité européenne. M. Schmidt est cependant décidé à surmonter ses préventions et à aller de l'avant. C'est ce qu'il a exprimé fermement au cours du dîner de jeudi soir : « Un système monétaire européen est nécessaire et possible », a-t-il déclaré. C'est ce qui ressort aussi des déclarations faites par les porte-parole allemand, M. Grunewald, beaucoup plus prolixes que son collègue français, M. Hünt. Tous deux se sont efforcés de présenter les craintes des autres partenaires de la C.E.E. qui pourraient se formaliser d'un « complot » franco-allemand pour leur forcer le bras. « Le traité de l'Allemagne ne peuvent se mettre d'accord à la place des Neuf mais les Neuf ne peuvent se mettre d'accord si toutes les deux ne sont pas », a dit M. Grunewald. Un accord franco-allemand est nécessaire mais il n'est pas suffisant. Selon le porte-parole ouest-allemand, M. Schmidt, au cours de sa conversation avec M. Giscard d'Estaing, « s'est déclaré convaincu que la construction de l'Europe est une nécessité historique, et que la création d'un nouveau système monétaire européen est un moyen d'atteindre cet objectif ».

Les entretiens de jeudi ont porté essentiellement sur trois thèmes dont le premier est la définition du futur mécanisme monétaire européen. M. Grunewald a rappelé que deux systèmes sont en discussion : les fluctuations des parités doivent-elles être établies par rapport à la « corbeille » des devises, a-t-il demandé, ou calculées les unes par rapport aux autres comme c'est le cas dans l'actuel « serpent » ? M. Hünt avait alors fait remarquer que le mot « serpent » pouvait prêter à malentendu. M. Grunewald a ajouté : « Le « serpent »

d'intervention commun très important pour concourir à la stabilisation des monnaies. Mais comment décider de ces interventions ? C'est là un problème politique capital puisqu'il risque de relancer l'éternelle querelle de la supranationalité. L'avenir du Comité des « sages » Le troisième thème de discussion a porté sur les « pouvoirs et fonctions du Fonds monétaire européen ». Selon le système dont le principe a été arrêté à Brême, l'Europe serait dotée d'un fonds



Le second sujet de discussion, toujours selon M. Grunewald, a porté sur les « pouvoirs et fonctions du Fonds monétaire européen ». Selon le système dont le principe a été arrêté à Brême, l'Europe serait dotée d'un fonds

**math-sup Médecine et Pharmacie**  
services professionnels à temps complet  
sachant accueillir pour interviews  
CEPES Compagnie Euro de profaneurs  
57, rue Ch.-Lafitte, 92 Neuilly  
22.24.94 et 742.89.19

## A Bonn

### Les ministres des affaires étrangères de la C.E.E. se sont mis d'accord pour associer les États candidats à la coopération politique

Bonn. — Réunis jeudi à Bonn les ministres des affaires étrangères des Neuf se sont entretenus des principaux problèmes internationaux de l'heure. Ils se sont mis d'accord sur la façon dont les trois pays candidats (la Grèce, le Portugal et l'Espagne) et la Turquie pourront être associés à la « coopération politique », c'est-à-dire à des échanges de vue visant à rapprocher la politique extérieure des pays de la Communauté. Désormais les Turcs seront informés, par le pays de la C.E.E. exerçant la présidence des délibérations susceptibles de les concerner. Après l'adhésion de la Grèce, ces informations leur seront fournies conjointement par trois pays ; celui exerçant la présidence, celui ayant exercé au cours des six mois précédents et celui à qui elle revient le semestre suivant, cette formule compliquée ayant pour but d'éviter un « tête-à-tête gréco-turc ».

bilatérales dans toute la région, a-t-il constaté. Apparemment l'intervention de M. Owen peut être interprétée comme un soutien nuancé au chah ; néanmoins tout autant que la paix accomplie par les Nations unies.

#### L'Afrique et l'Iran

Evolution comme à l'accoutumée la situation en Afrique australe, les Neuf ont estimé que la priorité doit être donnée à la recherche d'un règlement en Namibie. Si l'on parvient à y faire précéder une transition pacifique vers l'indépendance, estiment-ils, les effets bénéfiques s'en feront ressentir en Rhodésie et en Afrique du Sud. Dans cette optique, les Neuf estiment inopportun d'adopter maintenant de nouvelles mesures de pression économique pour amener le gouvernement de Francfort à renoncer à sa politique d'apartheid. M. Simonnet, le ministre belge, a rendu compte de son récent voyage en Angola. Il est favorable à une coopération économique avec ce pays et estime que la présence des Cubains dans ce pays est plutôt stabilisatrice. M. Genscher a répondu en affirmant que l'on demandait s'il partageait ce sentiment, tout en se montrant réservé à répondre que « son avis n'est pas définitif ».

PHILIPPE LEMAITRE.

Le président Anastasio Somoza a déclaré que telle fut bien l'intention de M. Schmidt et d'Estaing. Enfin, répondant à une question, M. Hünt a déclaré que la France n'insisterait pas pour qu'un Français figure nécessairement parmi les trois sages. En outre, les Français font d'ailleurs remarquer que si ce chiffre de trois paraît suffisant au gouvernement français, il n'est pas satisfaisant. On peut craindre qu'un fin de compte ceux qui voudront faire bénéficier l'Europe de leur sagesse soient beaucoup plus nombreux. MAURICE DELARUE. (Lire page 32 l'article de Patrick JARRAU.)

● L'Union soviétique a mis en garde contre l'adoption d'une nouvelle loi en préparation à Washington visant à rétablir les immunités et privilèges des représentants diplomatiques sur le territoire des États-Unis, y compris ceux des missions près de l'ONU. Dans une note adressée au secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, et citée jeudi dans les journaux officiels de l'U.R.S.S., est estimée que l'adoption de la nouvelle loi pourrait entraîner des « limitations sérieuses » des immunités et privilèges. (A.F.P.)

● Les États-Unis et l'U.R.S.S. ont suspendu, jeudi 14 septembre, leurs négociations bilatérales sur l'interdiction des armes chimiques, annonce-t-on de source officielle à Genève. On ignore quand se poursuivront ces négociations, qui avaient repris le 18 août et visent à la conclusion d'un accord qui serait présenté à la conférence de l'ONU sur le désarmement. (A.F.P.)

## AMÉRIQUES

### Nicaragua

#### La poursuite des combats inquiète de plus en plus les pays voisins

Managua (A.F.P., Reuter). — Le président Anastasio Somoza a décrété, le jeudi 14 septembre, la mobilisation des réserves de la garde nationale au Nicaragua en vue de soutenir l'offensive gouvernementale contre les forces de l'insurrection sandiniste. Celles-ci avaient repris dans la même journée le contrôle partiel de trois villes du nord-ouest du pays : Leon, Estelí et Chinandega. Leurs positions ont été attaquées à la bombe et à la mitrailleuse par l'aviation, et l'on signale, dans la soirée, un mouvement d'unités blindées en direction des zones de combat. Des centaines d'habitants fuient les villes que se disputent guérilleros et gardes nationaux. De nombreux blessés y ont été pris dans les flammes. L'armée a annoncé qu'elle ne garantirait plus la vie des civils se trouvant sur le théâtre des affrontements. Dans la capitale, Managua, on a observé depuis dix-neuf jours se font durement sentir, le seul quotidien d'opposition autorisé, la Prensa, a été saisi en vertu de la censure préalable imposée par le gouvernement. Le journal avait d'ailleurs songé à se saborder pour y échapper. D'autre part, contrairement à certaines informations, Mgr Miguel Obando y Bravo, archevêque de Managua, arrivé mercredi 13 au Costa-Rica, n'y a pas demandé à bénéficier du droit d'asile. Il se trouve à San-José, capitale du Costa-Rica, pour assister à une réunion de l'épiscopat d'Amérique centrale, qui doit examiner la situation au Nicaragua. Devant la presse, il s'est prononcé pour la négociation d'une « paix à tout prix » entre les adversaires. La guerre civile au Nicaragua précède le Venezuela, dont le ministre des affaires étrangères, M. Carlos Andrés González, est arrivé au Costa-Rica, pour s'entretenir avec les dirigeants du pays de l'instabilité créée à leur front par les violences qui déchirent leur voisin du Nord. Le président vénézuélien, M. Carlos Andrés Pérez, a demandé au président du Costa-Rica, M. Rodrigo Chaves Faria, d'envoyer une escadrille de deux bombardiers Canberra et d'un avion de transport C-123 en vol d'entraînement à un-dessus du territoire costa-ricain. Ce geste est destiné à appuyer la prestation du Costa-Rica contre les violences de son espace aérien par l'aviation nicaraguayenne au cours de missions de combat. C'est également à l'initiative du Venezuela que devait se réunir à Washington, le 15 septembre, le conseil permanent de l'Organisation des États américains (O.E.A.) pour se prononcer sur la proposition d'appeler les ministres des affaires étrangères des pays membres à se consulter sur les événements du Nicaragua, conformément à l'article 59 de la charte de l'O.E.A.

### États-Unis

#### L'ancien ambassadeur à Saigon faisait provision de documents confidentiels

Washington. — Le drame du Vietnam n'a pas fini d'alimenter les polémiques. Après les Mémoires de M. Richard Nixon et les révélations de M. Frank Snepp, ancien responsable de la C.I.A. à Saigon, sur les circonstances de la chute de la ville en 1975, en attendant le livre que M. Kissinger compte publier l'an prochain, d'autres acteurs s'apprêtent soit à faire de même, soit à se prémunir contre les critiques des autres. M. Graham Martin, ambassadeur des États-Unis dans ce pays, a été récemment nommé à la tête de la mission américaine à Hanoi. Il n'a jamais écrit ni parlé de son aventure, a-t-il répété encore récemment mais il avait tenu à conserver à tout le moins des munitions pour se défendre des nombreuses critiques qui lui ont été ou lui seront adressées. Selon des révélations de Washington Post et d'autres journaux, une enquête serait en cours pour déterminer s'il était légal pour l'ancien ambassadeur, aujourd'hui à la retraite, d'avoir détenu par devers lui, pendant plus de deux ans après les faits, un grand nombre de documents confidentiels sur la situation au Vietnam et ses relations avec ses supérieurs. Bien que M. Frank Snepp, dans son livre, n'ait mentionné aucun nom, il est probable que l'ambassadeur « avait discrètement subtilisé des documents secrets pour renforter sa cause » notamment contre M. Kissinger, qui aurait fait courir des bruits malveillants sur ses capacités. C'est tout à fait par hasard que les services officiels se sont penchés sur le cas il y a plus de huit mois. En janvier dernier, la police de Caroline du Nord trouvait, dans le coffre d'une voiture volée, puis abandonnée, deux gros cartons de documents marqués « top secret » relatifs à l'engagement américain au Vietnam. On ignore encore les circonstances du vol de la voiture — qui aurait appartenu à l'une des filles de l'ambassadeur — et les raisons pour lesquelles M. Martin, pour une fois négligent, avait jugé nécessaire de démanteler son trésor. L'intéressé se défend aujourd'hui d'avoir voulu le garder pour la bibliothèque Lyndon-Johnson, à Austin dans le Texas, pour lui annoncer qu'il lui ramènerait les documents. Son cas serait

### Espagne

#### Meilleur si cette démarche avait eu lieu avant et non après le vol de la voiture et si les pièces en question ne s'étaient pas déjà trouvées entre les mains du F.B.I.

meilleur si cette démarche avait eu lieu avant et non après le vol de la voiture et si les pièces en question ne s'étaient pas déjà trouvées entre les mains du F.B.I. Aucun service officiel ne confirme l'ouverture d'une enquête mais, selon des indications rapportées par le Washington Star, le journal du soir de la capitale, l'ancien ambassadeur pourrait être inculpé de « grave négligence » pour son comportement et encourir une peine allant jusqu'à dix ans de prison. En fait, on considère comme peu probable que la justice, dont la lenteur a déjà été remarquée dans cette affaire, aille jusque-là. M. Martin, qui a été ambassadeur en Thaïlande et en Italie avant de servir au Vietnam pendant les cinq dernières années de la présence américaine, a laissé partook un souvenir marquant (en Italie notamment) si il aurait tenté d'utiliser des fonds de la C.I.A. pour financer le parti démocrate-chrétien et son « lobbyisme » insistant au Congrès pour « ramener le régime Thier » au pouvoir. L'administration américaine semble juger que M. Martin, âgé aujourd'hui de soixante-six ans et malade, a droit à la retraite, dans tous les sens du terme. MICHEL TATU.

## ASIE

### Pakistan

#### LE GÉNÉRAL ZIA DEVIENT PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Rawalpindi (A.F.P.). — Le général Zia Ul Haq, administrateur de la loi martiale depuis le putsch contre M. Bhutto, remplacé samedi 19 septembre par M. Chaudhry dans les fonctions de président de la République du Pakistan, a annoncé jeudi un communiqué officiel. Le président Chaudhry, dont le mandat était arrivé à expiration, a exprimé le désir de ne pas continuer à exercer ses fonctions, indique le communiqué. Le général Zia reste administrateur de la loi martiale et chef d'état-major des forces armées. Il a pris jeudi des mesures tendant à éliminer les effets de la loi martiale. Désormais, les comités exécutifs des partis politiques peuvent seulement se réunir à huis clos et seuls les fonctionnaires des partis peuvent donner des interviews ou des conférences de presse. Ces dispositions ont été prises à la suite de réunions organisées ces derniers jours par la fille de l'ancien premier ministre, Mlle Benazir Bhutto, n'occupant aucune fonction au sein du Parti populaire pakistanais, parti de son père, mais remplacé ce dernier depuis qu'il est en prison et que son épouse, qui préside actuellement le parti, est en résidence surveillée.

**Jocelyn PARIS**  
134, boulevard de la Chapelle  
75 018 Paris (18)  
à rue chancellerie

**LE MONDE**  
Mettre chaque jour à la disposition de nos lecteurs des rubriques d'annonces immobilières.  
Vous souhaitez publier LA MAISON que vous recherchez.

**10% EN MOINS SUR TOUS LES ENCADREMENTS**  
PROTEGEZ DE CETTE OFFRE (JUSQU'AU 30 SEPT) POUR APPORTER A NOTRE ATELIER VOS MOTIFS A ENCADRER.  
PEINTURES, DESSINS, TAPISSERIES  
**Centre de l'encadrement**  
34, RUE RENE BOULANGER PARIS  
REPUBLIQUE. TEL. 206.1183  
FAX: 206.4014 et 206.1183

سكنا من الالهل

EUROPE

Portugal

La crise politique rebondit

(Suite de la première page.)  
 M. Soares aurait démontré clairement que « toute solution démocratique passe par un accord préalable entre le président et les partis, et en particulier le plus important de tous, le P.S. ».  
 Le général Soares avait, « ce » renvoyer M. Soares. Et, plus grave encore, il avait nommé son successeur sans essayer d'obtenir auparavant l'assentiment des socialistes. Du haut de la tribune du Parlement, M. Soares montre le résultat de cette démarche : la « solution » présidentielle ne passe pas. Dans le combat politique qui semble opposer le leader du P.S. au chef de l'Etat, on est donc à un match nul.  
 Et maintenant ? A demandent quelques députés. Personne ne sait que répondre à cette question. La Constitution ne permet pas au président de la République, dans les circonstances actuelles, de dissoudre le Parlement et d'organiser des élections anticipées. Tel est du moins l'avis de plusieurs spécialistes consultés à cet égard. L'article 138 de la Charte fondamentale permet, certes, au président de la République de dissoudre le Parlement sur l'avis favorable du Conseil de la révolution. Mais cette disposition ne saurait s'appliquer que lorsqu'il y a un gouvernement bien en place. En effet, aux termes de l'article 138, la dissolution ne peut intervenir « à la suite d'un rejet de programme de gouvernement, sans qu'il y ait trois rejets consécutifs ».

Les difficultés entre partis

Cependant, les difficultés qu'éprouvent les partis à s'entendre — difficultés qui ont amené le général Soares à trancher en faveur d'un gouvernement de techniciens — ne semblent pas s'atténuer. L'hypothèse d'un cabinet regroupant des socialistes, des sociaux-démocrates, des centristes et des communistes est écartée par tous les partis — à l'exception du P.C.P. Un gouvernement P.S.-C.D.S.-P.S.D. ? Il ne convient nullement aux socialistes, qui y seraient en minorité, ni à M. Sa Carneiro, président des sociaux-démocrates ; le P.S.D. ne participera à aucun gouvernement avant les prochaines élections, desquelles il attend, pour son parti un résultat bien meilleur que celui de 1976. Le renouvellement de la formule P.S.-C.D.S., qui a fonctionné de février à juillet dernier, est également repoussé par les deux anciens partenaires. M. Freitas do Amaral, président du C.D.S., l'a nettement annoncé lors du débat sur le programme de gouvernement de M. Nobre da Costa. M. Soares l'a, lui, laissé entendre.

Toute hypothèse de coalition serait donc exclue.  
 Pour le P.S. l'alternative, pour le moment assez vague, consiste à former un gouvernement qui, sans être de coalition, bénéficierait de l'appui d'une majorité à la Chambre. Le futur premier ministre, « qui ne serait pas nécessairement un socialiste », a précisé M. Soares le jeudi 14 septembre, aurait la confiance du président de la République, mais

ainsi celle des partis, « ce qui a malheureusement manqué à M. Nobre da Costa ».  
 Par rapport aux positions qu'il avait adoptées au début de la crise, M. Soares paraît plus modéré. A l'époque, il estimait que le premier ministre devait être en tenant compte des résultats électoraux, un membre de son parti. Dans les milieux proches de la présidence de la République, on affirme que cela n'a pas été possible en raison de l'intransigeance du P.S. Le secrétaire de ce parti aurait exigé de choisir lui-même la personnalité en question, ce qui, souligne-t-on, contreviendrait aux principes constitutionnels selon lesquels il revient au président de la République de désigner le chef du gouvernement.

Le dernier discours de M. Nobre da Costa

Le scénario de mois d'août va donc se répéter : longues séries d'interventions à Belem, pages entières de journaux consacrées à des déclarations politiques dont la population est de plus en plus lassée.

Mauvais signe : beaucoup de Portugais ont cru voir ainsi, face à face, d'un côté, les politiciens habiles et, de l'autre, un groupe de gestionnaires ayant eux-mêmes leur inexpérience politique, mais qui se déclarent prêts à sortir le pays de l'inertie. Ce sentiment a été encore renforcé par le dernier discours de M. Nobre da Costa. Objet d'innombrables accusations formulées par la plupart des partis, il est sorti de ses gonds. Il s'est attaqué au Parlement, qui ne se serait pas pressé de voter des lois essentielles comme la loi électorale. Il a accusé les gouvernements précédents de retarder la solution des problèmes, et il a donné des exemples : la loi définissant les limites des secteurs public et privé de l'économie votée l'année dernière attend toujours les décrets d'application. Il a dénoncé les partis qui seraient incapables de s'entendre. Il a, enfin, douté de l'aptitude de « certains députés » à mesurer les conséquences de leur vote quand ils empêchent le gouvernement d'entrer en fonction.

Centristes et socialistes ont protesté vivement : « Vous osez de prouver par votre discours que vous manquez de compétences politiques pour diriger ce pays », a déclaré M. Salgado Zenha, président du groupe parlementaire socialiste. Dans les couloirs de l'Assemblée, d'autres députés du P.S. étaient encore plus durs dans leurs critiques : « C'est en faisant appel à des gestionnaires non politiques qui attaquent les partis, qui attaquent le Parlement que le salazarisme a débuté au Portugal. »

JOSÉ REBELO.

Union soviétique

LA « PRAVDA » S'EN PREND INDIRECTEMENT AU SÉNATEUR KENNEDY

(De notre correspondant.)

Moscou. — A son retour aux Etats-Unis après un séjour en Union soviétique, le sénateur Kennedy avait indiqué que plusieurs juifs soviétiques, attendant depuis des années leur visa de sortie, pourraient être autorisés à émigrer. Cette déclaration a été mal accueillie à Moscou. « L'Union soviétique ne permet à personne d'être son juge ou son avocat dans des affaires qui ne concernent qu'elle-même », écrit ce vendredi 15 septembre la Pravda dans une réplique non signée.

L'article ne cite pas directement M. Edward Kennedy, mais il ne fait aucun doute que c'est bien lui qu'il vise. En parlant de la « possibilité séduisante qui semble s'être présentée à une personnalité américaine de se faire passer pour un défenseur des droits de l'homme », la Pravda fait évidemment allusion à l'entrevue accordée samedi 9 septembre par M. Brejnev au sénateur américain.

Le journal du P.C. soviétique rappelle des positions de principe : « Vous réitérerons toujours toutes les tentatives d'ingérence dans nos affaires intérieures, quelle que soit leur présentation », mais elle ne dément pas l'information sur l'octroi des visas de sortie. — D. V.

M. Israël Zalmanson, autorisé à quitter l'U.R.S.S. le 15 juin dernier et établi en Israël, était l'invité, le mercredi 13 septembre, à Paris, du Conseil représentatif des Institutions juives de France (C.R.I.F.).  
 Il avait, en 1970, avec onze autres personnes, tenté de prendre le contrôle d'un avion au sol à l'aéroport de Leningrad dans l'intention de s'évader vers la Suède.  
 M. Zalmanson a indiqué que, grâce à des interventions internationales, cent cinquante mille juifs ont pu quitter l'U.R.S.S. depuis 1971, dont cent vingt-cinq mille à destination d'Israël.

Espagne

TENSION ENTRE LE PARTI GOUVERNEMENTAL ET L'OPPOSITION A PROPOS DE L'AUTONOMIE DES RÉGIONS

Madrid (A.F.P., Reuter). — Un vif débat a opposé, jeudi 14 septembre, les représentants des partis d'opposition à ceux de l'Union du centre démocratique (le parti gouvernemental) lors des travaux de la commission constitutionnelle du Sénat espagnol sur l'autonomie des régions. Le projet constitutionnel, établi en commission, doit être approuvé par le Sénat, puis par une session conjointe de la Chambre et du Sénat, avant d'être soumis à référendum.

Les représentants de l'opposition ont vivement critiqué les amendements, adoptés la veille, à l'initiative du parti gouvernemental. Ils ont fait remarquer que ces textes mettaient en cause le consensus conclu entre les partis. Ils limitent notamment les attributions des tribunaux régionaux et donnent plus de pouvoirs au gouvernement central sur les questions culturelles.

Cependant, à la surprise générale, à la fin de la journée, l'Union du centre démocratique — qui est pourtant majoritaire — a été battue à propos du nouvel amendement présenté par le parti nationaliste basque. Par 13 voix contre 12, la commission a décidé d'insérer dans le projet constitutionnel les droits « foraux » (les privilèges) des provinces basques. Si cet amendement était définitivement retenu, la Loi fondamentale donnerait à ces provinces une large autonomie financière, et leur reconnaîtrait même le droit de refuser tout service militaire sur leur territoire. L'Union du centre entend lutter « par tous les moyens » pour obtenir la suppression de cet amendement.

LE NOUVEL Observateur



La puissance de l'argent ou ces banquiers qui nous gouvernent

Le pouvoir bancaire en France ne s'exerce pas seulement dans l'appareil d'Etat et sur les grandes firmes industrielles, il est plus présent, plus quotidien dans la vie de chacun d'entre nous que tout ce que l'on pouvait imaginer.

Notre mode de vie, notre travail, nos loisirs, l'avenir de nos enfants dépendent aussi de l'appareil bancaire.

Où est l'état ? Où commence et où finit la puissance de l'argent ?

Après plusieurs mois d'enquête et malgré un «secret bancaire» jusqu'à présent jalousement gardé, le Nouvel Observateur répond cette semaine à ces questions dans un numéro spécial:

Ces banquiers qui nous gouvernent

UN NUMERO EXCEPTIONNEL DU NOUVEL Observateur

# EUROPE

## Grande-Bretagne

### L'apparition de M. Thorpe au congrès libéral provoque des réactions diverses

De notre correspondant

Londres. — Celui par qui le scandale arrive est arrivé. Comme il l'avait annoncé mardi 12 septembre, « avec la conscience nette et la certitude que justice lui sera rendue », M. Jeremy Thorpe, l'ancien leader du parti libéral, a fait jeudi une apparition au congrès libéral, mais très attendue et très remarquée au congrès annuel du parti réuni à Southampton.

L'ancien leader du parti, M. David Steel, avait demandé à M. Thorpe de ne pas venir : depuis le début du mois d'août, celui-ci est officiellement accusé par la police de « conspiration » et d'incitation au meurtre sur la personne d'un ancien mannequin, M. Norman Scott, qui affirme avoir eu avec M. Thorpe des relations homosexuelles. La justice se prononcera le 9 octobre prochain sur ces accusations.

Traqué depuis le matin par une meute de reporters, M. Thorpe a fait son entrée à la conférence « en direct », sous l'œil des caméras de la B.B.C. et de la chaîne indépendante I.T.V.

Tendu, très pâle, mais affichant un grand calme, M. Thorpe a été conduit à la tribune par M. Steel et par un autre député libéral, M. Clement Freud, le petit-fils du créateur de la psychanalyse.

L'arrivée de M. Thorpe a été accueillie de manière très diverse. Une partie des délégués l'a acclamé de bon cœur. D'autres sont restés assis pour l'applaudir, sans grand enthousiasme apparent, notamment les personnalités réunies à la tribune. Certains sont restés silencieux ; quelques-uns, assez rares, ont quitté la salle. Il n'y a eu ni le rejet froid, que certains redoutaient, ni l'enthousiasme triomphal qui aurait eu valeur d'accueil moral. Mais au bout d'un quart d'heure à peine tous les députés présents à la tribune étaient partis. M. Thorpe les a suivis, quelques minutes plus

tard, accompagné de sa femme. Il n'a pas reparu.

Il est difficile de déterminer l'impact que la présence au congrès de M. Thorpe aura sur l'opinion publique, et dans quelle mesure elle aura à l'image de marque, possiblement dégradée, du parti libéral.

Une chose est sûre : les dirigeants libéraux ont senti la nécessité d'élaborer un contre-feu. Le plus populaire d'entre eux, M. Cyril Smith, célèbre par son embonpoint et sa bonhomie, mais également connu pour ses talents d'orateur et d'organisateur, est monté à la tribune pour dénoncer l'image de « criminels inexpérimentés » que, selon lui, depuis le début de l'affaire Thorpe, la presse britannique donne au parti libéral.

M. Smith a également appelé le parti libéral à faire bloc derrière M. Steel qui est à son avis « le plus honnête, le plus efficace et le plus compétent » de tous les leaders politiques britanniques.

Le propos a été réitéré avec d'autant plus d'attention que M. Smith a été, dès le début, un adversaire constant et résolu du pacte d'alliance « lib-lab », conclu en mars 1977 avec le Labour, dont M. Steel a été le maître d'œuvre.

Mais M. Smith ne faisait que suivre la stratégie définie jeudi par le congrès. Dans l'hypothèse où aucun des deux grands partis, après les prochaines élections, n'aurait la majorité absolue au Parlement, le parti libéral serait prêt à conclure une nouvelle alliance avec l'un d'eux à condition que le Parlement adopte la « proposition 1 » en proportionnelle, qui permettrait au parti libéral d'avoir un groupe parlementaire conforme à sa vraie force dans l'électorat. Un tel pacte suppose évidemment que le parti soit uni derrière son chef.

(Interim.)

## L'AFFAIRE MARKOV

### L'ancien correspondant de la radio et de la télévision bulgares à Paris déclare avoir, lui aussi, été victime d'un attentat

De notre correspondant

M. Vladimir Kostov, ancien correspondant de la radio et de la télévision bulgares en France, a déclaré jeudi 14 septembre à Paris qu'il avait été victime d'un attentat similaire à celui qui vient de coûter la vie à Londres à son compatriote et ami Georgi Markov.

M. Kostov, qui a obtenu en juin 1977, avec sa femme et son fils, le droit d'asile en France, a indiqué que le 26 août dernier, alors qu'il rentrait avec sa femme Natalia, l'escalier mécanique de la station Etoile-Charles-de-Gaulle, il avait ressenti une douleur brusque dans le dos. Descendant peu après les Cham-

Élysées, il s'était senti soudain très faible et sa femme avait découvert une petite tache de sang sur sa chemise à l'endroit où il croyait avoir été frappé. M. Kostov alla voir un médecin qui lui fit une radiographie et retira de la plaie une pointe métallique de 3 millimètres. Pris d'une forte fièvre, M. Kostov dut garder le lit pendant quarante-huit heures.

M. Kostov avait demandé le droit d'asile en France. M. Kostov avait expliqué ainsi sa décision : « Nous sommes persuadés, ma femme et moi, que la politique menée par l'équipe dirigeante actuelle du parti communiste bulgare, et plus précisément la politique d'intégration avec l'U.R.S.S., menace gravement l'indépendance nationale et restreint de plus en plus la manifestation de l'esprit national bulgare. Nous ne sommes pas à l'entière disposition de l'Union soviétique. Nous ne sommes pas à l'entière disposition de notre peuple, nous devons nous défendre par tous les moyens pour notre indépendance et notre souveraineté. D'autres pays socialistes ont réussi à l'imposer ; ils n'en sont que plus honorés et respectés par l'U.R.S.S. »

M. Kostov est installé en France. M. Kostov travaille pour les émissions en bulgare de Radio-Europe Libre et de la Deutsche Welle en Allemagne et, occasionnellement, pour la B.B.C. Il avait fait un certain nombre d'émissions avec Georgi Markov.

Il est à noter que M. Kostov a été victime d'un attentat similaire à celui qui vient de coûter la vie à Londres à son compatriote et ami Georgi Markov.

l'elle dit. L'interdiction qui lui avait été signifiée l'année dernière d'aller au chevet de son père mourant l'avait rendu furieux. Il nous a montrés notamment à la radio les maîtres des personnalités bulgares... »

A Paris, le Collectif de soutien à la lutte du peuple bulgare (1) lance à son appel à la classe ouvrière internationale contre la répression intense qui sévit quotidiennement en Bulgarie. « Vos récentes plaintes à l'égard de prisonniers politiques incarcérés, déportés en camps de concentration et « soignés » dans des hôpitaux psychiatriques, a été nous importés aujourd'hui, poursuit le collectif, que la victoire du fascisme rouge bulgare n'est qu'un porte-parole canonisé de la C.I.A. et de la fameuse radio de la C.I.A. et de la fameuse radio de l'Europe libre : ce qui nous importe, c'est que nous soyons portés, c'est l'assassinat planifié qui s'étend sur des centaines de milliers de citoyens de la Bulgarie. »

(1) Boite postale 11, 22150 Montfort.

## UN PRÉCÉDENT À ZAYORSK EN 1964

Le 6 septembre 1964, M. Horst Schwirkmann assistait à un office au monastère de Zayorsk. « Souvent, raconte-t-il, suite, j'ai senti un attachement à la cause gauche. J'ai éprouvé une sensation de froid et une forte pression comme si on m'avait brutalement ouvert une bouteille d'air comprimé contre ma jambe. »

M. Schwirkmann, qui avait un passeport diplomatique, était un spécialiste de la détection des mines. Il avait été directeur de la R.F.A. à Moscou, il ressentit des douleurs. Un médecin de l'ambassade des États-Unis indiqua qu'il avait été piqué à l'épave.

L'affaire fit grand bruit à l'époque, encore dirigé, mais pour peu de temps, par Krouchtchev, fut présentée à Bonn des « regrets de principe ».

## Au centre de la guerre bactériologique de Londres

A Londres, l'enquête sur la mort de se dernier se poursuit. Le magistrat qui en est chargé a annoncé que son corps ne serait pas enseveli dans un cimetière, mais qu'il serait conservé dans un laboratoire de médecine légale.

## Une forme de guerre « peu onéreuse »

L'hypothèse selon laquelle le parasite qui a frappé Georgi Markov aurait été équipé d'un système d'injection d'un produit toxique est très vraisemblable, mais ce produit peut être de nature très diverse : bactéries, toxines, virus, certaines moisissures et même certaines hormones. Tout partie de l'inventaire des armes biologiques connues. Le mode d'administration est ici même l'objet d'une attention toute particulière des chercheurs, car les procédés artisanaux peuvent être souvent suffisants. Ainsi sait-on aujourd'hui que certains produits « insensibles » ne paralysent comme le curare étendu, mais pendant la guerre d'Algérie par les services secrets français contre les combattants algériens. L'arme secrète a été dans ce cas la pompe de bicyclette utilisée comme

barbacane. Il est tout aussi simple d'imaginer que le produit injectable soit une toxine ou, moins vraisemblablement, une bactérie ou un virus. Il n'est, hélas, pas évident que l'agent soit une invention nouvelle pour être efficace.

« L'arme biologique n'est pas une arme mystérieuse, terrible et difficile à fabriquer, mais elle est peut-être la plus efficace, moins humaine que ce soit les armes conventionnelles, et surtout elle est silencieuse. Cette arme de guerre, peu onéreuse, pourrait être préparée et mise en alliance avec des moyens réduits. »

Ainsi l'explique le docteur Marc Maillon, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur à Paris, dans une étude publiée par la revue « Médecine de réserve ». — Dr J.-P. L.

# AFRIQUE

## Tunisie

### AUDIENCE TUMULTUEUSE À LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

## Le procès des syndicalistes est renvoyé au 28 septembre

De notre correspondant

Tunis. — La Cour de sûreté de l'Etat qui a siégé, jeudi 14 septembre, durant six heures et demie, a décidé de renvoyer au 28 septembre le procès de M. Habib Achour, ancien secrétaire général de l'U.C.T.T. et des vingt-neuf autres dirigeants de la centrale syndicale (1) impliqués dans les émeutes qui marquèrent à Tunis et dans plusieurs villes la grève générale du 26 janvier. Elle a aussi refusé leur mise en liberté provisoire.

Les soixante-quinze avocats (2) qui n'avaient pas eu la possibilité de prendre connaissance du dossier d'instruction et des documents annexés en tout plus de dix mille feuillets — avaient demandé un renvoi de deux mois. Même s'ils ne s'attendaient pas à obtenir satisfaction, la décision de la Cour les a déçus et plusieurs ont annoncé que, le 28 septembre, ils déposeraient une nouvelle demande de renvoi.

C'est dans un ancien bâtiment militaire, enfoui au milieu des eucalyptus dans la zone des casernes du Bardo, à la périphérie nord de Tunis, que siège la Cour de sûreté de l'Etat. Pour y pénétrer jeudi, il fallait d'abord franchir plusieurs barreaux de police et, une fois arrivés dans l'étroite salle, jouer des coudes pour trouver place. Quelque deux cent cinquante personnes, membres des familles des syndicalistes pour la plupart, avaient réussi à s'installer sur les bancs réservés au public. C'est par une aviation et un tonnerre d'applaudissements, M. Achour se juchait sur un banc pour saluer le public et entonnait avec lui et les autres accusés l'hymne nationaliste tunisien « Nourou ou Nous mourou ». C'est ce moment que choisit la Cour pour faire à son tour son entrée sans s'être fait annoncer par l'huissier, comme il est de tradition. Alors que les chants et les cris redoublent, que les trente accusés, face au public, leur tournaient le dos, le président, M. Mohammed Tahar El Fatimi, ses quatre assesseurs, dont deux députés, et l'avocat

général, M. Mohsen Labbane, prenaient place. Il fallut que M. Achour s'aperçoive de leur présence et que lui-même demande le silence pour que l'audience débute.

L'audience fut émaillée d'incléments. Dès l'ouverture des débats, le président El Fatimi avait demandé aux avocats d'être clairs et brefs dans les interventions, de ne pas se répéter et de ne pas prendre le tribunal pour une tribune politique, et il leur avait rappelé l'article 17 de la loi créant la Cour de sûreté de l'Etat qui stipule : « Tout manquement aux obligations que lui impose son serment commis à l'audience par un avocat peut être réprimé et puni conformément à la loi sur les réquisitions du ministère public. Les sanctions officielles (du blâme à la radiation du barreau) sont prononcées par le président de l'exercice de la profession d'avocat. »

Cette intervention, prenant nettement le ton d'une mise en garde, devait provoquer une protestation unanime de la défense qui se considérait comme « limitée dans son mission » et « méconnaissable ». L'ancien bâtonnier, M. Belalouna déclarait : « En trentecinq ans d'exercice, c'est la première fois que j'entends un président menacer les noueux et la sorte, avant même le début d'un procès. »

## « Tunis à feu et à sang »

Ce premier incident clos, plusieurs avocats développèrent les raisons impérieuses qui leur faisaient demander un renvoi de deux mois, insistant sur le fait qu'ils n'avaient pas encore pris connaissance d'aucune pièce du dossier et qu'il leur fallait près d'un mois pour les photocopier, et un autre mois pour les étudier. M. Achour se joignait à eux pour dire qu'il considérait que l'instruction n'était pas même terminée, puisqu'il n'avait pas obtenu la confrontation qu'il demandait avec lui et les autres accusés. Il considérait que le « vrai responsable » de l'insurrection était M. Mohamed Sayah, directeur du parti socialiste destourien, qu'il a déjà présenté dans une lettre adressée au président Bourguiba comme le « vrai responsable » des événements du 26 janvier.

Le président ayant annoncé qu'il répondrait à la demande de renvoi après lecture du rapport d'instruction et de l'acte d'accusation, les avocats protestèrent à

et qui, de surcroît, avaient voté la levée d'immunité des députés syndicalistes arrêtés, ne pouvaient être jugés dans ce procès. Cette requête ayant été jugée diffamatoire dans sa forme par le premier président de la cour d'appel, M. Achour et Abderrazak Ghorboul ont été condamnés à 20 dinars d'amende (3).

## MICHEL DEURE

(1) Le nombre des accusés est de trente (dont trois en liberté provisoire et un hospitalisé), et non de trente-quatre ainsi que certains ont lieu prononcés.

(2) La Confédération internationale des syndicats (C.I.S.) a été représentée par M. John Vanderveken, secrétaire général adjoint, et M. François Sarrailh, qui ont eu des débats en tant qu'observateurs. M. Mohamed Enneouer, du barreau tunisien, représente la Confédération internationale des syndicats arabes.

(3) Un dinar tunisien vaut environ 12 francs.

M. Yves Baudouin, avocat à la cour d'appel de Paris, qui se rendait en Tunisie pour assister au procès des anciens dirigeants de l'U.C.T.T., a été renvoyé du territoire tunisien, a annoncé jeudi 15 septembre le collectif tunisien du 26 janvier.

Selon ce collectif, M. Baudouin avait été mandaté par l'Association internationale des juristes démocrates et par le Mouvement international des juristes catholiques pour assister, en tant qu'observateur, au procès de M. Habib Achour et des autres dirigeants syndicalistes tunisiens. Le collectif s'élève dans un communiqué diffusé à Paris « contre les mesures discriminatoires qui visent de prendre les autorités tunisiennes ».

## Ethiopie

### Les maquisards érythréens auraient repris le contrôle des principales routes autour d'Asmara

Correspondance

Khartoum. — Tandis que l'offensive de l'armée éthiopienne en Erythrée, menée depuis le mois de juillet, multiplie leurs contre-attaques visant notamment les lignes de

communication éthiopiennes et les villes récemment reconquises par les troupes d'Adonis-Abeba. Des unités du Front populaire de libération érythréen (F.P.L.E.) ont tenté la prise en otage de gouvernements qui, au départ d'Asmara, visent la ville et libèrent de Keren. D'autres commandos du même front parviennent à reprendre le contrôle des principales routes de la province.

Le porte-parole du F.P.L.E. à Khartoum a revendiqué cette semaine une série d'embuscades et d'attaques surprises le long des deux principales routes reliant Asmara aux provinces érythréennes du Tigre et de Wolla. « Nous avons maintenant pris position pour bloquer tout ravitaillement sur chacune de ces routes », a-t-il précisé.

Des convois éthiopiens sont tombés dans des embuscades à trois endroits différents, samedi dernier 9 septembre, tandis que selon le porte-parole, le F.P.L.E. planifiait au moment la nouvelle garnison éthiopienne de Diga. Trois cent cinquante éthiopiens auraient été tués ou blessés au cours de ces actions qui avaient également permis aux Erythréens de détruire trois tanks et dix-neuf véhicules militaires.

Le 11 septembre, le commandement éthiopien a cherché de nouveau à envoyer des secours dans cette région, entre les villes de Segenah et Dessealen. Le nouveau convoi aurait également été attaqué par le F.P.L.E. Si les maquisards parviennent à maintenir ainsi leur blocus sur ces routes, le gouvernement éthiopien devra de nouveau ravitailler par voie aérienne — comme en 1977 — les villes récemment reconquises.

D. C.

## Ouganda

### LE PRÉSIDENT AMIN REGRETTE QUE L'ON « TUE TROP D'INNOCENTS... »

Nairobi (Reuters). — Le président Amin Dada, a annoncé jeudi 14 septembre la radio ougandaise.

« Je suis déçu de la manière dont certaines gens tuent des Ougandais innocents », a-t-il ajouté, « ne perdez pas de vue cela comme ça. »

Le président Amin faisait allusion à des incidents survenus à Zeldi, dans l'extrême nord-ouest de l'Ouganda, au cours desquels un certain nombre d'innocents ont été tués sur l'ordre d'un haut fonctionnaire, rapporte la radio ougandaise.

« Quelque chose ordonne de tels massacres sera statué conformément à la loi, même s'il est ministre ou général », a encore déclaré le maréchal Amin. Le président a ordonné au commissaire général de la police ougandaise, M. Kasim Obura, d'ouvrir une enquête.

## Rhodésie

### M. SMITH EXCLUT TOUT NOUVEAU CONTACT AVEC M. NKOMO

Au cours d'une conférence de presse tenue jeudi 14 septembre à Salisbury, M. Ian Smith a déclaré que M. Joshua Nkomo n'était pas « au bon de la société » avec l'attaque par ses guérilleros d'un avion civil rhodésien (le Monde du 5 septembre), et qu'il espérait, « ne plus avoir affaire à lui ». M. Smith a dit que, personnellement, il ne laisserait la porte ouverte à aucune autre entente avec M. Nkomo.

M. Smith a d'autre part renou-

velé ses attaques contre les Britanniques et les Américains. Un règlement du problème rhodésien, acceptable sur le plan international, dépend d'eux, a-t-il dit. « Mais ils continuent à soutenir le Front patriotique et les marxistes terroristes ».

De son côté, M. Bernard Moutvut, qui est l'un des dirigeants de l'Union nationale africaine de Zambie (ZANU) a affirmé que l'Union soviétique et Cuba avaient récemment fourni cent trent-

sept missiles sol-air à la ZANU et que c'est l'un de ces missiles « probablement un Sam-2, qui a abattu le Viscount d'Air Rhodesia ».

Enfin, de source proche du Front patriotique rhodésien, on indique à Lusaka, que M. Robert Mugabe et Joshua Nkomo, co-dirigeants de ce mouvement, se trouvent actuellement à Adonis Abeba pour demander à M. Fidel Castro une aide militaire.

(A.F.P.)

M. Chirac réclame une nouvelle politique

TOYO

TREK EPEL SIMMO

CAPELO

THE AUSTRALIAN NATIONAL HUMANITIES RESEARCH VISITING FELLOW

صوت الامم

# Le Monde politique

## L'ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DE PARIS

### M. Chirac réclame avec insistance « une nouvelle politique économique »

M. Jacques Chirac a apporté son soutien, jeudi soir 14 septembre, au cours d'une réunion publique tenue dans le quatorzième arrondissement, à M. Christian de La Malène (R.P.R.), candidat unique de la majorité dans la septième circonscription pour le scrutin du 24 septembre prochain. Le président du R.P.R. a lancé un appel à la mobilisation de tous les électeurs de la majorité, dont il a souligné la cohésion au-delà des « courants de pensée ».

M. Jacques Chirac a fait des réalisations de la municipalité parisienne l'un des principaux arguments d'un discours destiné à convaincre les électeurs de la septième circonscription qu'il leur faut continuer le vote du mois de mai dernier. Mais il a jugé « préoccupante » la démobilité des électeurs de la majorité. Il a indiqué à leur adresse : « Faites le maximum pour que la mobilisation se produise pour que le 24 septembre il ne manque pas une voix de la majorité à M. de La Malène ».

Après avoir dénoncé l'opposition et ironisé sur « cette union de la gauche qui devrait apporter des sourires pour demain et des triomphes pour chacun », M. Chirac a vanté les mérites de la majorité, qui est composée de « courants de pensée différents », mais dont « les objectifs sont communs ». Puis il a affirmé : « Le R.P.R. est, pour la majorité, un partenaire d'autant plus solide qu'il n'est pas toujours commode. Et cela tient au fait que le R.P.R. a sa propre force et sa tradition qui est de considérer que tout doit être fait pour servir et conserver la grandeur de la France (...). Le R.P.R. a un comportement qui est de refuser le compromis, dont il a toujours observé qu'il était source d'affaiblissement (...). Le R.P.R. a des convictions au regard de la

différents qui la composent. Il a toutefois admis que le R.P.R. n'est pas, pour ses alliés, « toujours commode ». Il a illustré ce dernier propos en faisant un éloge vigoureux de la « nouvelle politique économique », fondée sur le plein emploi, prônée par le mouvement gaulliste. Le maire de Paris a assorti son plaidoyer d'une non moins vigoureuse mise en cause de la politique du gouvernement dans ce domaine.

De son côté, M. de La Malène s'est attaché à montrer que le scrutin du 24 septembre prochain aura une portée nationale. Il a dénoncé les partis de gauche et leurs candidats puis il a fait le bilan et l'éloge de la rénovation de l'arrondissement entreprise depuis 1968. MM. Pelage, vice-président de la fédération de Paris du P.R., Pado, sénateur (U.C.D.E.) de Paris, et Jinet, conseiller (C.N.P.) de la capitale, ont également exprimé à la tribune le soutien de leurs formations à M. de La Malène.

J.-M. C.

### LE MOUVEMENT S.O.S.-ENVIRONNEMENT S'OPPOSE À M. DE LA MALÈNE

Le mouvement S.O.S.-Environnement, qui avait participé aux élections législatives au sein du regroupement constitué autour du sigle Ecologie 78, a demandé jeudi 14 septembre aux électeurs de la septième circonscription de Paris de « faire échec à M. de La Malène, quelles que soient leurs opinions politiques ». Les dirigeants de cette formation ont expliqué : « M. Chirac jette le masque. Il qualifie de démocrates et d'écologistes ceux qui sont à l'origine de l'abandon du projet de vote express rive gauche et se dit prêt à réengager cette opération. C'est pourquoi nous lançons un appel aux électeurs du quatorzième arrondissement pour qu'ils fassent de l'élection partielle du 24 septembre un test non pas de politique nationale — car la défaite de M. de La Malène ne changera pas la majorité de l'Assemblée nationale — mais de la colonie des Parisiens de défendre leur ville ».

Le mouvement S.O.S.-Environnement a ajouté qu'« il est décidé à utiliser tous les moyens légaux pour s'opposer aux projets de M. Chirac ».

### LA CANDIDATE DU P.F.N. SOUHAITE MONTRER QUE « TOUTES LES FEMMES NE SONT PAS DE GAUCHE »

M. Pascal Ganchon, membre du bureau politique du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite), a présenté, jeudi 14 septembre, au cours d'une conférence de presse, la candidate de ce mouvement à l'élection législative partielle de la septième circonscription de Paris. Il a indiqué, d'une part, que Mme Marion Decourdunnet mènera une campagne axée sur des thèmes féminins, « contre la lutte des sexes », et pour montrer que « toutes les femmes ne sont pas de gauche ». D'autre part, qu'elle mettra en avant deux propositions : le développement du travail à mi-temps et l'attribution d'un salaire maternel. Le principal moyen de cette campagne sera le téléphone.

M. Ganchon a également évoqué l'action du P.F.N. pour les mois à venir. Cette action sera axée sur le développement de l'Eurodroite, dans la perspective des prochaines élections européennes. Sous ce sigle sont rassemblés, outre le P.F.N., le M.S.I. (Mouvement social italien) et le parti espagnol Fuerza Nueva. M. Ganchon a affirmé que l'objectif de l'Eurodroite se situe à moyen terme et consiste à favoriser au sein du Parlement européen la constitution d'une majorité « contre « toutes les femmes ne sont pas de gauche ».

### LES UNIONS DÉPARTEMENTALES C.G.T. ET C.F.D.T. POLÉMIQUEMENT

L'Union départementale C.F.D.T. a répondu, jeudi 14 septembre, à l'Union départementale C.G.T. l'accusant de « trahir les faits et de masquer la réalité » à propos du scrutin du 24 septembre prochain dans la 16<sup>e</sup> circonscription. La polémique a pour origine la publication, le 11 septembre, d'une déclaration de l'U.D. C.F.D.T. souhaitant « une candidature unique des forces populaires à la M. de La Malène (12 septembre). Cette prise de position avait été interprétée comme étant plutôt favorable à Mme Edwige Avice, candidate du P.S. Aussi, M. Gérard Alessandri, général de l'U.D. C.G.T., avait-il mis en cause l'U.D. C.F.D.T. coupable, à ses yeux, d'afficher des positions partisans ». L'U.D. C.F.D.T. a donc, à son tour, publié une mise au point selon laquelle elle « n'a pas de leçon à recevoir sur la nécessaire autonomie des organisations syndicales face aux partis politiques ».

**LOTO**  
Vous pouvez jouer toute la semaine jusqu'au mardi après-midi précédant le tirage du mercredi.

**TRÉCA EPEDA SIMMONS**  
EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI

**CAPELOU**  
Seule adresse de vente  
37, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE PARIS 11<sup>e</sup> 8<sup>e</sup> MÉTRO PASTEUR - TEL. 537.42.55

**THE AUSTRALIAN NATIONAL UNIVERSITY HUMANITIES RESEARCH CENTRE VISITING FELLOWSHIPS 1980**

Applications are invited for Visiting Fellowships available for 1980 tenable for periods of three to twelve months. The Centre's main concentration in 1980 will be on the Cultural Roots of Nineteenth-Century National Revivals: the majority of awards will be made to those with interests in this area. Applications will also be accepted from those working on other topics which lie within the Centre's broad field of interest, namely, European intellectual and cultural traditions and their influence overseas. Fellow grants are determined in each case in accordance with qualifications and experience and take into account other financial assistance available to the applicant. CLOSING DATE FOR RECEIPT OF APPLICATIONS: 15 NOVEMBER 1978. Prospective applicants should write for further particulars before applying to Academic Registrar, ANU, PO Box 4, Canberra, ACT, 2600, Australia.

### Les élections au Parlement

Mme GROS PROPOSE QUE LES CANDIDATS ET LEURS SUPPLÉANTS NE SOIENT PAS DU MÊME SEXE

Mme Brigitte Gros, sénateur non inscrit des Yvelines, a déposé une proposition de loi tendant à faciliter l'accès des femmes à la vie publique.

Estimant que « la faible représentation des parlementaires au féminin rend fragile la présence des femmes au gouvernement », Mme Gros note qu'un niveau local à base électorale très limitée des femmes s'explique généralement depuis les dernières consultations. Il lui semble souhaitable que « tous les organismes chargés de la direction ou de l'administration des associations comportent désormais et à l'avenir un nombre de femmes proportionnel au nombre des adhérents », ces dispositions devant s'appliquer à tous les partis politiques.

A cette mesure de caractère général et permanent Mme Gros ajoute une disposition temporaire qui consiste pour les prochaines élections législatives et le prochain renouvellement du Sénat à faire en sorte que les candidats choisissent un suppléant de sexe opposé au leur. De même, elle demande que, pour les prochains scrutins à la proportionnelle (notamment l'Assemblée européenne en 1979 et élections municipales en 1983), aucune liste ne puisse comporter plus de deux tiers de candidats du même sexe.

Voyages en **CHINE**  
8-31 octobre = 8.700 F  
1-31 octobre = 9.640 F

MANCHE - HONG-KONG  
CANTON - SHANGHAI  
TIENTSIN - PEKIN

1st, 7 rue de la Banque  
75002 Paris, tel. 261.33.21

### UN SONDAGE FRANCE-SOIR-IFOP

#### M. Barre atteint son record d'impopularité

Le dernier sondage de popularité France-Soir-IFOP, fondé sur mille huit cent cinquante interviews réalisées entre le 5 et le 12 septembre, c'est-à-dire dans les jours qui ont suivi l'annonce des projets sociaux budgétaires et fiscaux du gouvernement, fait apparaître une baisse sensible des cotes de M.M. Giscard d'Estaing et Barre.

On ne dénombre plus que 50 % de personnes « très satisfaites ou plutôt satisfaites » de l'action du président de la République au lieu de 56 % au mois de juillet. Il faut remonter à septembre 1977 pour trouver un pourcentage aussi faible (49 %). Pour 38 %, les personnes interrogées (au lieu de 34 %) se déclarent « très mécontentes ou plutôt mécontentes », un taux aussi élevé n'ayant été atteint qu'à trois reprises : en février 1978 (38 %), en décembre 1977 (38 %) et en septembre 1977 (40 %). L'écart entre les appréciations positives et négatives (12 points) n'avait été plus réduit, pendant la même période, qu'en septembre 1977 (9 points). Il est inférieur de 10 points à celui de juillet (56 % de satisfaites et 34 % de mécontentes).

Si la cote du président de la République demeure positive, celle du premier ministre est plus négative que jamais depuis son installation à l'hôtel Matignon, le 25 août 1976. Trente et un pour cent des interviewés se déclarent « très mécontents ou plutôt mécontents » (au lieu de 37 % en juillet), tandis que 58 % (au lieu de 52 %) se disent « très mécontents ou plutôt mécontents ». Le solde négatif est de 27 points (au lieu de 15 en juillet), et M. Barre atteint ainsi son record d'impopularité : le plus mauvais de ses scores précédents remontant à décembre 1976 (50 % de mécontents et 25 % de satisfaites). Depuis qu'il dirige le gouvernement, « la Joffre du redressement économique », comme l'appellait M. Giscard d'Estaing le 4 janvier 1977, n'a recueilli plus d'appréciations positives que négatives à qu'à deux reprises : en février 1977 (42 %, contre 37 %) et en mai-juin 1978 (45 %, contre 42 %). Il ne s'est jamais trouvé plus de 45 % des personnes interrogées pour se déclarer satisfaites de lui.

Voilà un bilan qui est bien loin d'être réjouissant, mais il ne faudrait pas, semble-t-il, pour que le premier ministre renonce à son optimisme et à ses objectifs. Aussi bien vient-il de déclarer (voir d'autre part) qu'il ne se laissera détourner par « aucune grogne » de la stricte application du programme de Blois. — R. B.

## LE MOURRE: LA MEMOIRE DE L'HISTOIRE.

**L'Aurore**  
Ce dictionnaire de référence, par la richesse de sa matière, est en mesure de satisfaire la curiosité des amateurs d'histoire.  
Jacques Malherbe

**L'Express**  
— Iconographie parfaite, présentation très claire. Une entreprise neuve, et une remarquable source de connaissance.

**Le Figaro**  
— Une iconographie sans égale dans sa qualité et dans son intelligence synoptique.  
Patrice de Plunkett

**Le Monde**  
— Une cathédrale de savoir...  
— Un instrument de travail extraordinaire et, pour les simples curieux de l'histoire du monde, une infépuisable mine...  
— Remarquable unité.  
G.G.A.

**Le Point**  
— Désormais, tout amoureux de l'histoire, tout lecteur, tout téléspectateur qui, à un moment ou à un autre de sa lecture ou de l'émission qu'il regarde, s'interroge sur tel nom, tel épisode, pourra se lever, sortir l'"Encyclopédie" de Mourre et trouver la réponse à la question qu'il se pose...  
Georges Siffert

Dès la parution des 4 premiers volumes, le Mourre, Dictionnaire Encyclopédique d'Histoire, a suscité un intérêt unanime.

Parce qu'il rassemble une information jusqu'alors dispersée dans d'innombrables ouvrages spécialisés.

Parce qu'il prend également en compte les aspects économique, social, politique, idéologique du fait historique et qu'il ne se limite pas aux hommes et aux événements célèbres.

Le Mourre : 8 volumes (la parution en sera achevée en janvier 79), 6.000 illustrations, 384 pages en couleurs, édité par Bordas. L'histoire a enfin une mémoire.

**LE MOURRE: DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE D'HISTOIRE.**

**Bordas**

# POLITIQUE

## La préparation des élections européennes

**M. MAUROY PROPOSE D'OUVRIR LA LISTE SOCIALISTE A DES SYNDICALISTES**

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat du parti socialiste, maire de Lille, a déclaré jeudi 14 septembre à Douvrin (Pas-de-Calais) : « Il est indispensable que le P.S. prenne les mesures nécessaires pour que figurent dans sa liste aux élections européennes des personnalités venues de grandes organisations syndicales, ce dans le souci d'assurer une réelle représentation du monde du travail. »

« Le P.S. qui présente au niveau de ses militants la diversité syndicale française, se doit de la traduire dans les futures instances européennes. L'élection du Parlement européen au suffrage universel de juin 1979 sera essentielle au plan national, car elle permettra de donner l'état de mesure des flèches politiques en présence. Elle le sera également pour le destin de l'Europe, et la condition de son développement. Le P.S. a pris en charge les revendications des travailleurs. »

« La gauche sera présente, et en particulier la gauche socialiste, fortement représentée dans tous les pays concernés. La mise en œuvre de l'Europe des travailleurs sera facilitée. La gauche européenne devrait contraindre le gouvernement français à appliquer une autre politique de l'emploi et permettre de développer dans l'ensemble de la Communauté une politique sociale hardie, notamment par une réduction générale du temps de travail. »

« Cette mise en œuvre sera d'autant facilitée que seront représentées au Parlement toutes les formations politiques et syndicales de nombreux pays dans lesquels existent des liens spécifiques entre le politique et le syndical. La tradition propre à la France implique naturellement à cet égard des positions particulières que le P.S. est en mesure d'assumer dans le respect de cette originalité. »

## La minorité du M.R.G. invite les radicaux valaisiens à rejoindre les clubs qu'elle a créés

M. Manolo Diaz, maire de Millau, Guy Geuneeaux, conseiller de Paris, et Pierre Braque, animateurs de la minorité du Mouvement des radicaux de gauche, ont présenté, jeudi 14 septembre, au cours d'une conférence de presse, la charte des clubs qu'ils ont créés : la Fédération pour une démocratie radicale (F.D.R.) et l'Union nouvelle pour une Europe de progrès (UNEP). Ces clubs ont pour siège les anciens locaux du M.R.G. (11, rue de Grenelle, 75007 Paris). Les minoritaires ont expliqué que M. Robert Fabre représente la « légitimité radicale », et que c'est derrière le député de l'Aveyron que doit être créée la « gauche moderne ». M. Braque a insisté sur le fait que les radicaux de gauche doivent constituer leur propre liste pour les élections européennes et ne doivent pas se résigner dans les cages du P.S. La constitution d'une liste commune avec les socialistes

conduirait les minoritaires à rompre avec le M.R.G. Pour l'instant, a précisé M. Diaz, il n'est pas question de scission mais d'une démarche et un peu différente de celle du bureau national ». « Nous sommes une tendance », a-t-il ajouté, en précisant que M. Robert Fabre demeure président de la fédération de l'Aveyron du M.R.G., la direction du mouvement n'ayant pas respecté les clauses statutaires pour écarter l'ancien président. Les clubs fondés par les minoritaires comptent en outre aider M. Fabre dans l'accomplissement de la mission qui lui a été confiée par le président de la République. M. Diaz a précisé que les clubs sont ouverts aux radicaux valaisiens. Il a ajouté : « Nous nous considérons déistes des engagements de l'union de la gauche. Nous cherchons une voie de gauche, mais hors de l'union de la gauche. Il y a dans ce pays un courant qui n'est ni communiste ni socialiste. »

## LE DÉPART DU PRÉFET DU FINISTÈRE

M. Jean-Louis Gosaud, député R.P.R. de la 3<sup>e</sup> circonscription du Finistère, conseiller général et maire de Plabennec, estime : « Le départ de M. Georey, préfet du Finistère, n'est pas plus justifié que ne l'était celui de son prédécesseur, M. Bourgin. On le rend responsable des incidents qui se sont produits le 5 août dernier lors du passage du président de la République à Lannada. M. Georey venait à peine de prendre son poste ; festinerait-il sur ce poste, un à un, à un préfet pour qu'il ait bien en tête les dossiers de son département. Je regrette qu'au niveau le plus élevé on se soit efforcé sur le dossier du nouveau préfet, qui faisait son entrée, plutôt que de régler les problèmes économiques dont il est victime. »

## M. LETOUQUART SE DÉMET DE SON MANDAT DE SÉNATEUR DU PAS-DE-CALAIS

M. Léandre Letouquart, sénateur communiste du Pas-de-Calais, vient d'annoncer sa décision de mettre fin, le 1<sup>er</sup> octobre, en accord avec son parti, à son mandat de sénateur. Maire d'Avion, vice-président du conseil général et de l'office départemental d'ILLM, M. Letouquart invoque, pour justifier sa démission, le cumul des tâches qui, à l'âge avancé, devient accablant. Ce sénateur, né le 1<sup>er</sup> juin 1919 à Mont-Saint-Eloi (Pas-de-Calais), sera remplacé au palais du Luxembourg par son suivant de liste, M. Raymond Dumont, membre du comité central du parti communiste.

## En bref

semblée et le sentiment de perdre son temps. »

« La commission des lois de l'Assemblée nationale a voté jeudi 14 septembre l'ensemble du projet de loi tendant à réformer les conseils des prud'hommes. Les commissaires communistes ont voté contre ce texte en raison, déclarent-ils, de l'adoption d'amendements instituant notamment un collège cadres sur la base d'une définition qui ne retient que les critères des conventions collectives. »

« NOMINATIONS DE SOUS-PREFETS : M. Jean Rodier, sous-préfet, chargé de mission auprès du préfet de la région Basse-Normandie, préfet du Calvados, est nommé sous-préfet d'APT (Vaucuse) ; M. Didier Sapau, directeur du cabinet du préfet des Alpes-de-Haute-Provence, est nommé directeur du cabinet du préfet de Meurthe-et-Moselle ; M. Philippe Legris, directeur du

cabinet du préfet du Tarn-et-Garonne, est nommé sous-préfet de Mauriac (Cantal). »

« Une députation d'une quinzaine de députés français, réunissant un groupe parlementaire d'amitié France-Israël et co-dirigée par son président, M. Pierre Guillaud de Brocville, député R.P.R. de Paris, se rend le 16 septembre en Israël pour un voyage de solidarité et d'information d'une semaine. Dans une conférence de presse M. de Brocville a précisé que près d'un quart des députés, dont deux communistes est inscrit à son groupe d'amitié. »

« MISE AU POINT. — M. André Henry, grand secrétaire aux affaires extérieures du Grand Orient de France (Le Monde du 13 septembre), nous demande de préciser qu'il n'est pas M. André Henry, président de la FEN. Cette homonymie a déjà provoqué, en effet, certaines confusions. »

## M. BLANC : il n'y a pas de drame au P.R.

Après la réunion du bureau politique du parti républicain, au cours de laquelle avait été présenté le nouvel organigramme de la formation (Le Monde du 15 septembre), M. Jacques Blanc, secrétaire général, a déclaré jeudi 14 septembre à propos d'éventuels désaccords passés entre M. de Charette et lui : « Il n'y a pas de drame au parti républicain. C'est une équipe solidaire et saine qui a été confirmée. »

M. Blanc a souligné que, dès sa nomination, en avril dernier, au poste de secrétaire général, il avait été prévu de fixer définitivement, en septembre, les responsabilités de chacun au sein de la direction du parti. Il a ajouté : « Ce n'était pas un caméléon que nous appartenions de cœur mais plutôt un trois mille mètres. Il me fallait donc constituer mon équipe et quand on en constitue une, il faut se réserver le temps d'observer sans intervenir de manière plus précise et définitive les responsabilités de chacun. »

« Sans doute n'y a-t-il pas de « drame » au parti républicain. Il n'en demeure pas moins que la « maîtrise plus précise » dont sont écartées les tâches de chacun traduit une sensible limitation des responsabilités de M. de Charette. Député général et une affirmation de l'autorité de M. Blanc. Cela afin d'éviter que ne se reproduisent non pas des « drames », mais les conflits de compétence et les tensions qui ont marqué la période écoulée au P.R. — N.J.B.] »

## A la Réunion

### Les élus « nationaux » dénoncent les États qui animent des « actions de subversion » dans l'île

De notre correspondant

Saint-Denis. — A l'invitation de M. Yves Barau (appartenu à la majorité), président du conseil régional et de l'Association des maires de la Réunion, ainsi que de M. Pierre Lagourgue (P.R.), président du conseil général, les élus non communistes de l'île se sont réunis, mercredi 13 septembre, au siège du conseil général à Saint-Denis, afin de voter une motion attirant l'attention du président de la République sur « la campagne systématique de dénigrement et de calomnie » menée par certains États d'Afrique et de l'Océan Indien contre la France, et, en particulier, contre le département de la Réunion. »

Cette motion présentée par M. Michel Debré, ancien premier ministre et député R.P.R. de la première circonscription, a été adoptée par tous les présents, y compris le secrétaire départemental du parti socialiste, M. Wilfrid Bertille, conseiller général et maire de Saint-Philippe. Elle dénonce la « double attitude » de ces États, qui, à Paris, demandent des subventions et à la Réunion, « par la parole et par l'argent (...) cherchent ouvertement à organiser le désordre et à assumer des

actions de subversion contre la République. »

Les élus demandent en conséquence au président de la République, au gouvernement et au Parlement, de « rappeler ces États au respect des règles élémentaires du droit international, et, d'abord, d'adopter à leur égard l'attitude la plus ferme. »

Les trois députés de l'île, MM. Michel Debré, Jean Fontaine (non-inscrit, appartenu à la majorité) et Pierre Lagourgue, ainsi que les deux sénateurs, MM. Louis Virapoulid (C.D.S.) et Georges Rapliquet (R.P.R.), ont, à cette occasion, exprimé leur intention de déposer une proposition de loi « imposant un gouvernement de renouveau à toute aide et à toute coopération en faveur des États qui présentent des attitudes inadmissibles, soit en propos, soit en actes. »

Dans une déclaration au Journal de l'île de la Réunion, M. Michel Debré rappelle que, à la suite de l'appel à l'indépendance de la Réunion lancé par le Comité de libération de l'O.U.A., une réaction très vive des parlementaires réunionnais avait « ouvert la grande discussion internationale, un thème très énergique », obligant ainsi la conférence des chefs d'État de l'O.U.A., réunie en juillet à Khartoum à faire « largement un pas en arrière ». La conférence avait, en effet, estimé que des problèmes de décolonisation plus urgents se posaient en Afrique. »

« Cependant, estime M. Debré, l'oi considérée, et les autres parlementaires également, que ce pas en arrière n'était, dans une large mesure, qu'une apparence et que des forces très profondes entraînaient les adversaires de la France, et en particulier les adversaires de la France de l'Océan Indien, la Réunion. »

Cette prise de position très ferme de l'ensemble des élus « nationaux » de la Réunion intervenant alors que le climat politique dans l'Océan Indien semblait s'être apaisé après les déclarations trépassantes du Comité de libération de l'O.U.A., il y a quelque mois, témoigne de l'importance de la classe politique réunionnaise devant les « attaques » extérieures dont le département a été l'objet. D faut aussi relever que la motion votée mercredi s'adresse avant tout au président de la République et au gouvernement, dont on craint — cela a été clairement exprimé par certains élus lors de la récente visite de M. Paul Dijoud dans le département — qu'un jour ils ne « larguent » la Réunion. »

Cette initiative répond aussi aux tentatives du parti communiste réunionnais (partisan de l'autonomie) pour trouver, après l'échec de la gauche aux élections législatives, des appuis diplomatiques extérieurs. Son secrétaire général, M. Paul Vergès, multiplie les voyages à l'étranger, et en ce moment même, participe, à Addis-Abeba, à la conférence internationale de solidarité avec la lutte des peuples africains et arabes, à laquelle assiste également M. Fidel Castro.

MAURICE BOTBOL.

## DÉFENSE

### Importante manœuvre en terrain libre de la « division de Lorraine »

Baptisée Texel, du nom de la victoire en 1785 de la cavalerie française de Fiebigg sur la flûte batave au mouillage dans le Zuydersee et bloquée par les glaces, une importante manœuvre en terrain libre aura lieu, du 19 au 24 septembre, dans les départements de Haute-Marne, des Vosges et de Meurthe-et-Moselle. La manœuvre a été confiée à la 4<sup>e</sup> division blindée, réorganisée en 1977 autour, principalement, de deux régiments de chars, deux régiments mécanisés (blindés AMX-30, AMX-10 et véhicules de l'avant blindés VAB) et d'un régiment d'artillerie, la 4<sup>e</sup> D.B. a son siège à Nancy avec le P.C. de la 61<sup>e</sup> division militaire territoriale chargée de l'administration locale et de l'infrastructure.

Texel est l'un des trois exercices importants en terrain libre que l'état-major de l'armée de terre a prévu d'organiser durant la deuxième quinzaine de septembre, avec la manœuvre Pégase de la 3<sup>e</sup> division blindée et République fédérale d'Allemagne et l'exercice Gentiane de la division alpine en Savoie et dans la vallée de la Maurienne.

Cette série d'opérations offre la particularité d'entraîner les troupes non pas à l'intérieur des camps militaires, mais en pleine campagne, dans les conditions les plus proches possibles de celles d'un conflit. Ce n'est pas la pro-

mière fois qu'un tel exercice est organisé. La manœuvre Texel a pour but d'entraîner la « division de Lorraine » — c'est ainsi qu'a été surnommée la 4<sup>e</sup> D.B. — à une offensive de grande ampleur comportant un changement de direction et dans la journée du vendredi 22 septembre, le franchissement de la Moselle et de son canal latéral.

Il semble que les militaires aient, au départ, conçu la manœuvre pour permettre au président de la République, et si le souhaitait, d'assister, le jeudi 21 septembre, à une phase des opérations dans la région de Metz (des Vosges) à une vingtaine de kilomètres au sud de Nancy. Le service de presse de l'Élysée n'a, toutefois, pas confirmé la présence du chef de l'État à l'exercice Texel.

Même si elle avait dû se limiter à une visite à une unité militaire en manœuvre, la présence en Lorraine du chef de l'État, chef des armées selon la Constitution, serait intervenue entre les deux camps — et y a lieu — des élections législatives dans la première circonscription de Meurthe-et-Moselle, où le candidat U.D.F., M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, a à faire face à un candidat membre du P.R. désavoué, cependant, par les instances nationales de son parti.

**Le Monde**

Service des Abonnements  
5, rue des Italiens  
75437 PARIS - CEDEX 09  
C.C.P.

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.J. - T.O.M.	115 F 210 F 303 F 406 F		
TOUTS PAYS ÉTRANGERS	PAR VOIE NORMALE		
	285 F 330 F 375 F 468 F		

ÉTRANGER (par messagerie)

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG  
PAYS-BAS SUISSE  
143 F 285 F 381 F 518 F

II. — TUNISIE  
180 F 330 F 500 F 690 F

Par voie aérienne  
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien indiquer ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (éventuellement ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. Le Monde.  
Général : Jacques Favret, directeur de la publication, Jacques Sauvageot.

Imprimerie de « Monde »  
5, r. des Italiens  
PARIS-IX  
1077

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.  
Commission paritaire des journaux et publications : n° 4767.

# LES REMISES DE LA SAMARITAINE

## à la boutique Monsieur S

Magasin 2 - 2<sup>e</sup> étage.

**jusqu'au 30 septembre**

Parmi plus de 600 échantillons, venez choisir celui qu'il vous faut. Monsieur S. confectionnera pour vous un costume personnalisé.

Exemples

Costume pure laine 2 pièces	Pantalon 45 % laine, 55 % polyester	Ensemble 3 pièces, veste pure laine, gilet et pantalon velours coté coton
750 f.	600 f.	240 f. 192 f. 95q f. 760 f.

# 20%

# Samaritaine

PONT-NEUF - VELIZY 2 - ROSNY 2 - CERGY

صكرا من الالاحل

# Dart

# Des dépa gratuits

# Darty offre plus que Darty.



**Des dépannages TV dans la journée  
gratuitement, 2 fois plus longtemps.**

Désormais, l'article 2 du Contrat de Confiance vous assure un service à la Darty  
gratuitement, 2 fois plus longtemps, sur toutes les grandes marques en TV et gros  
appareils ménagers.

23 magasins Darty à Paris et en région parisienne: Paris 8<sup>e</sup>: sous-la-Madeleine, Paris 11<sup>e</sup>: Belleville, Paris 13<sup>e</sup>: av. de Choisy, Paris 14<sup>e</sup>: C.C. "Gaité", Paris 18<sup>e</sup>: av. de St-Ouen, Paris 20<sup>e</sup>:  
Porte de Montreuil; et Asnières, Bagnolet, Bondy, C.C.R. Cergy, "3 Fontaines", Champigny, Châtillon, C.C. Creil-Nogent, C.C.R. "Créteil-Soleil", La Défense, Porte de la Villette, C.C.R. "les Ulis 2",  
Morsang-sur-Orge, C.C.R. "Les Arcades" - Noisy-le-Grand, C.C. "Art de Vivre", C.C. Parly 2, C.C.R. "Belle Epine", Pierrefitte.

# Darty offre plus que Darty.



## Des interventions 7 jours sur 7 gratuitement, 2 fois plus longtemps.

Désormais, l'article 2 du Contrat de Confiance vous assure un service à la Darty  
gratuitement, 2 fois plus longtemps, sur toutes les grandes marques en TV et gros  
appareils ménagers.

13. HMAS CORBIEL

23 magasins Darty à Paris et en région parisienne: Paris 8<sup>e</sup>: sous-la-Madeleine, Paris 11<sup>e</sup>: Belleville, Paris 13<sup>e</sup>: av. de Choisy, Paris 14<sup>e</sup>: C.C. "Goffé", Paris 18<sup>e</sup>: av. de St-Ouen, Paris 20<sup>e</sup>:  
Porte de Montreuil, et Asnières, Bagnole, Bondy, C.C.R. Cergy "3 Fontaines", Champigny, Châtillon, C.C. Creil-Nogent, C.C.R. "Créteil-Soleil", La Défense, Porte de la Villette, C.C.R. "les Ulis 2",  
Morsang-sur-Orge, C.C.R. "Les Arcades" - Noisy-le-Grand, C.C. "Art de Vivre", C.C. Parly 2, C.C.R. "Belle Épine", Pierrefitte.

Dart  
qu

32 centr  
gratuiten

صكنا من الامل

# Darty offre plus que Darty.



**32 centres de service après-vente  
gratuitement, 2 fois plus longtemps.**

Désormais, l'article 2 du Contrat de Confiance vous assure un service à la Darty gratuitement, 2 fois plus longtemps, sur toutes les grandes marques en TV et gros appareils ménagers.

23 magasins Darty à Paris et en région parisienne: Paris 8<sup>e</sup>: sous-la-Madeleine, Paris 11<sup>e</sup>: Belleville, Paris 13<sup>e</sup>: av. de Choisy, Paris 14<sup>e</sup>: C.C. "Gaîté", Paris 18<sup>e</sup>: av. de St-Ouen, Paris 20<sup>e</sup>: Porte de Montreuil, et Asnières, Bagnolet, Bondy, C.C.R. Cergy "3 Fontaines", Champigny, Châtillon, C.C. Creil-Nogent, C.C.R. "Créteil-Soleil", La Défense, Porte de la Villette, C.C.R. "les Ulis 2", Morsang-sur-Orge, C.C.R. "Les Arcades" - Noisy-le-Grand, C.C. "Art de Vivre", C.C. Parly 2, C.C.R. "Belle Epine", Pierrefitte.



# MÉDECINE

## UN DEUXIÈME CAS DE VARIOLE EST CONFIRMÉ EN GRANDE-BRETAGNE

Le diagnostic de variole vient d'être confirmé chez un second malade maintenu en isolement, après avoir été en contact avec Mme Janet Parker — décédée le 11 septembre dernier — après avoir de médecine de Birmingham, en par le virus varicelleux dans un laboratoire de recherche de l'école de médecine de Birmingham, en Grande-Bretagne. Il s'agit de la mère de la victime, Mme Hilda Whitcombe, soixante-dix ans, qui serait atteinte d'une forme peu sévère de la maladie.

Son mari, âgé de soixante et onze ans, était décédé brutalement d'une crise cardiaque pendant son séjour en quarantaine à l'hôpital, il y a dix jours. Il faut ajouter à cette malheureuse série d'événements, le suicide du directeur du laboratoire, le professeur Henry Bedson. Cependant, la plupart des personnes qui avaient été isolées par précaution après avoir été en contact avec Mme Parker, ont repris une vie normale. Seules.

● RECTIFICATIF. — Le professeur Deby, organisateur d'un symposium sur le pancréas artificiel à Nancy, nous prie de préciser que la date de cette manifestation est le 2 octobre 1978, et non le 20 octobre, comme nous l'avions annoncé dans « Le Monde de la médecine » du 6 septembre.

**AU CARRÉ D'AGNEAU**  
**CHU ALBERT**  
122, av. de la République, 220-21-69 (T. 1045)  
220-05-19 (F. 1045)  
TERRASSE COUVERTE - PARKING  
Ses déjeunés en brochette  
Ses bonards poêlés  
Son célèbre carré d'agneau  
Sa cave, l'une des meilleures de Paris

Le premier établissement de préparation à  
**SC.P.O**  
2 centres : Neully et St-Guilhem  
● examen d'entrée en A.P.  
● entrée directe 2<sup>e</sup> année.  
● soutien en cours d'A.P.  
CEPES Enseignement Supérieur de Neully  
17, rue Ch.-Lafitte, St Neully  
7221.34.94 et 745.89.19

## POINT DE VUE

### LA COOPÉRATION EUROPÉENNE EN QUESTION

# Assez joué !

Anglais et Français jouent depuis des mois un jeu aéronautique bien dangereux. Et tout des manœuvres et des « tonneaux » trop adroits qui risquent de mener à l'accident.

A courte vue, certes, tout paraît doré pour les uns et les autres.

Grâce au double accord conclu avec Boeing (achat de Boeing-757 par British Airways, participation de l'industrie d'outre-Manche au programme, par l'équipement de l'avion avec moteurs Rolls Royce), les Britanniques voient l'emploi à la fois bénéfique et sûr de nombreuses années à Rolls-Royce, pièce maîtresse de la politique aéronautique de la Grande-Bretagne. On penserait en vain contre la « duplicité britannique » si l'on n'ajoutait ce point de

par ANDRÉ TURCAT (\*)

d'autre part, le lancement du projet quadripartite HS-146.

Mais en Angleterre, nul, en privé, ne se fait d'illusion sur les ventes du HS-146. Le pari est donc très dangereux pour British Aerospace, qui le sait bien.

Surtout, les Britanniques se mettent dans les mains de Boeing, et se condamnent à terme aux pâles destins de la sous-traitance et de la soumission. Seul Rolls Royce sera vraiment sauvé. Il pouvait sans doute l'être sans aller à ces extrémités.

Enfin, sauf interdiction américaine occulte, rien n'empêcherait la Grande-Bretagne de jouer sur les deux tableaux en poursuivant avec Boeing le programme 757 tout en acquérant pour British Airways des Airbus B-10. Qu'on ne nous amuse pas trop avec la nécessaire autonomie de décision de la compagnie britannique par rapport à son gouvernement. Et qu'on ne vienne pas surtout contester la qualité économique de l'Airbus : de la duplicité on passerait à la mauvaise foi.

La France et l'Allemagne, de leur côté, pourraient sans troisième larron le développement de la famille Airbus, dont les ventes sont prometteuses. Et la ministre française des transports annonce déjà la perspective du remboursement à l'Etat des avances consenties à Airbus Industrie.

Et les Américains, et surtout Boeing ? En bien, ils peuvent se trotter les mains ! D'une part, ils enfoncent le coin dans le bloc velléitaire de ces diables d'Européens qui veulent entamer leur monopole en Europe même, sans parler des ventes bien gênantes d'Airbus jusqu'à Eastern Airlines. D'autre part, ils s'assurent la coopération d'une industrie britannique encore puissante, avec les moteurs produits par une entreprise que son gouvernement n'abandonnera jamais, bons moteurs de jumbo.

Le calcul américain est indubitablement juste. Alors, d'agissant d'une compétition économique sans merci, celui des Européens n'est-il pas faux ? On est en droit et en devoir de se le demander.

Du côté britannique, en tenant pour secondaire la coopération européenne, on sauve certes Rolls Royce. Et l'on ne rend pas à difficile la situation de l'emploi à British Aerospace, le fabricant de cellules d'avion, puisque l'on a décliné,

les moyens, et nous n'aurons pas le marché, pour construire l'Airbus à la cadence et en quantité suffisante — six cents avions par exemple — pour tirer d'affaire une bonne partie nos industries aéronautiques, pour que nos inspecteurs des finances eux-mêmes finissent par y croire ! Dès maintenant, pourtant, les vendeurs ne savent comment calmer les acheteurs, faute de pouvoir leur assurer les avions qu'ils réclament, ce qui est vraiment le comble.

Alors, il faut bien avoir si l'on accepte de laisser passer une dernière occasion pour l'Europe de l'aéronautique civile.

L'autour de ces lignes a suffisamment connu et étudié les problèmes de la coopération avec les Britanniques pour pouvoir dire qu'en toute raison cette coopération lui paraît indispensable si l'on regarde assez loin.

Certes, nous pouvons exiger que British Airways manifeste clairement son intention d'acheter l'Airbus. Nous avons sans doute assez d'intérêts communs avec l'industrie britannique, assez de crédit politique, assez d'arguments techniques pour l'obtenir.

Mais sachons admettre que l'Airbus n'est pas un substitut complet au Boeing-757 et que la commande de cet appareil par British Airways n'est donc pas un casus belli.

Sachons surtout que toute politique britannique passera par les intérêts de Rolls Royce, et sachons donc les respecter, c'est-à-dire offrir toutes les solutions d'équipement d'avions européens avec des moteurs de ce constructeur et selon le choix des compagnies clientes. Pourquoi d'ailleurs Rolls Royce ne s'ouvrirait-il pas aussi à une coopération européenne ?

Sachons enfin que, dans la guerre planétaire pour l'hégémonie, souvent et à juste titre évoquée par Michel Dabré, nous ne sommes pas trop de tous les Européens réunis pour défendre notre indépendance aéronautique, la prospérité, les emplois et les espoirs de notre industrie. Cela, c'est de l'Europe solide.

(\*) Conseiller de R. P. R. pour les industries de pointe et l'énergie.

# AÉRONAUTIQUE SCIENCES

## LES VOLS COMMERCIAUX DU SUPERSONIQUE TUPOLEV-144 SONT SUSPENDUS DEPUIS JUIN

Moscou (Reuter). — L'avion supersonique soviétique Tupolev-144, le rival de Concorde, a été discrètement retiré du service. La nouvelle a été révélée par le bureau de renseignement de l'Aéroflot à Moscou, qui a déclaré qu'aucun vol commercial à bord de cet appareil n'était prévu cette année. La compagnie a refusé de fournir plus de détails, répondant simplement que, lorsque le service reprendrait, les passagers en seraient informés.

Selon des sources diplomatiques, les vols avec passagers du Tupolev-144, qui assurait chaque mardi, depuis novembre 1977, la liaison Moscou-Alma-Ata (Asie centrale), ont été suspendus au début du mois de juin.

De même source, on indique qu'une des raisons possibles de cette décision réside peut-être dans une volonté d'économiser le carburant. Il est également plausible que les autorités soviétiques considèrent qu'il n'est pas rentable d'utiliser cet appareil sur un trajet aussi court (3 200 km).

Les hypothèses occidentales concernant une économie du carburant se fondent, notamment, sur l'intérêt que Moscou a récemment manifesté pour des équipements électroniques de fabrication britannique, destinés à contrôler la consommation des réacteurs.

## RELIGION

● Jean Paul II<sup>e</sup> prendra possession le samedi 23 septembre de l'archidiocèse de Saint-Jean-de-Latran, qui constitue la cathédrale de Rome, si l'on annonce officiellement au Vatican le 14 septembre. Auparavant, le pape sera assis au pied du Capitole par la municipalité de Rome. Au palais du Latran, où il sera accueilli par le cardinal Ugo Poletti, vicaire de Rome, Jean Paul II<sup>e</sup> recevra l'hommage du clergé et des évêques de la Ville éternelle avant de présider une messe concélébrée. — (A.F.P.)

## En raison d'une fuite radio-active

### LA MISE EN SERVICE D'UNE USINE JAPONAISE DE RETRAITEMENT EST REPORTÉE

Tokyo (A.F.P.). — La mise en route effective de l'usine de retraitement des combustibles irradiés de Tokai-Mura, au nord de Tokyo, qui était prévue pour la fin de cette année, a été reportée au printemps prochain au moins, à la suite de la découverte d'une fuite radio-active, indique la société japonaise Atomic Fuel Corporation.

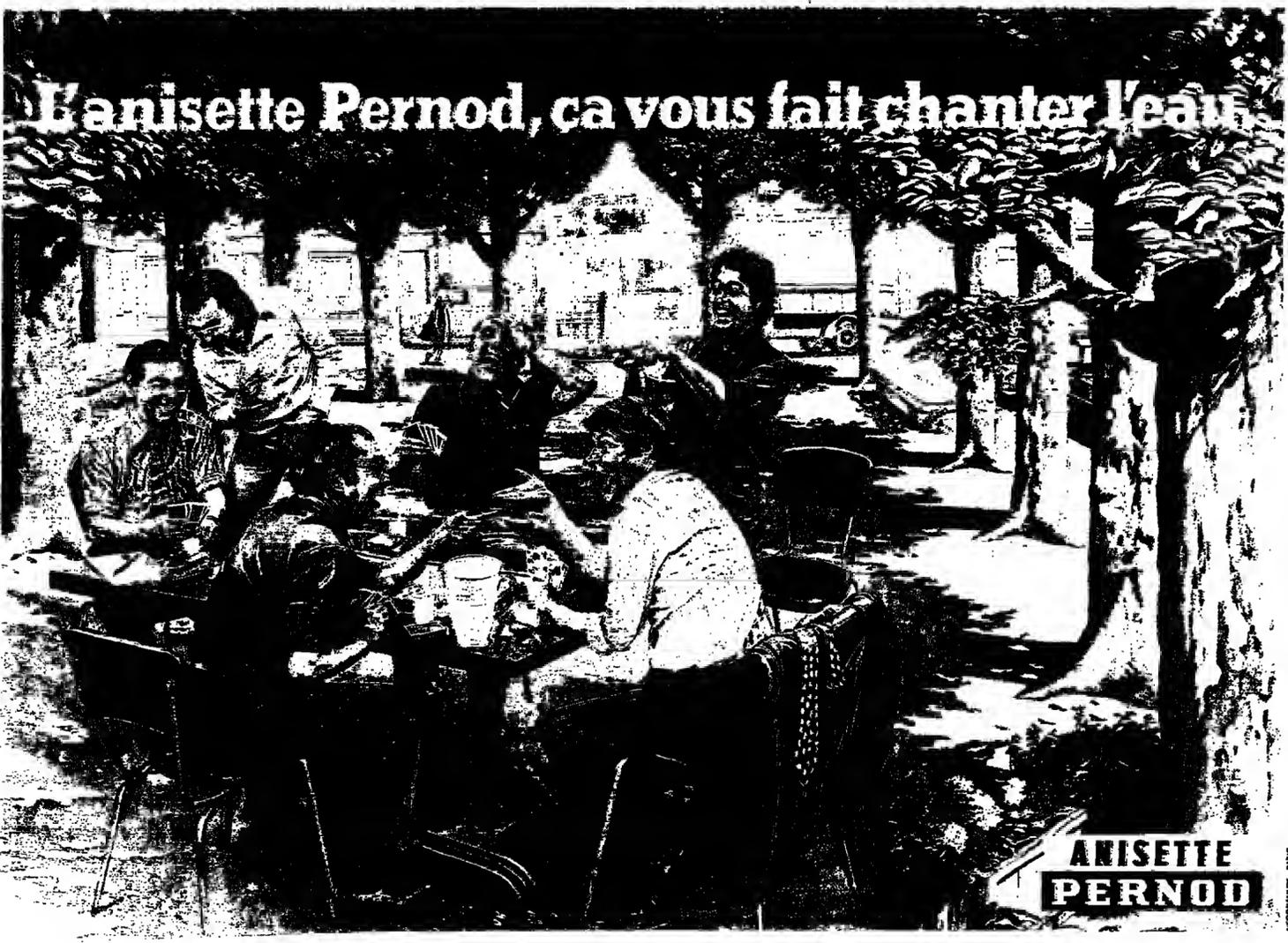
En effet, des traces de radioactivité ont été détectées dans un canal de refroidissement du combustible. La fuite, estime-t-on, provient d'un conduit servant à collecter et à évacuer l'acide nitrique utilisé pour dissoudre le combustible nucléaire.

Il faudra de deux à trois mois pour situer exactement l'endroit où ce conduit a été endommagé, puis un an pour le remplacer, estiment les responsables japonais. L'usine, construite par la France, a jusqu'à aujourd'hui produit 19 tonnes de plutonium. L'accord américano-japonais signé en 1977 autorise Tokyo à en produire 99 tonnes, d'ici à 1979, à titre expérimental.

● Un astronome amateur de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) a découvert dimanche 10 septembre une « nova » dans la constellation du Cygne. Une « nova » est une étoile qui explose, et dont la luminosité augmente brusquement. Prévenu, l'observatoire de Paris-Meudon a alerté celui de Cambridge (Etats-Unis) qui a authentifié la découverte. L'auteur de l'observation, M. Verdinet, trente-quatre ans, est professeur de sciences et de technologie au C.E.S. de la ville. Il avait obtenu en 1969 la Bourse de la vocation.

● PRECISION. — M. Jacques Péliissier, auquel a été confié une mission d'audit scientifique de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), n'est pas directeur général de la S.N.C.F., comme nous l'avons écrit par erreur dans le Monde du 15 septembre, mais président du conseil d'administration de la société nationale.

## JUGEMENTS



**Anisette Pernod, ca vous fait chanter l'eau.**

**ANISSETTE PERNOD**

# ÉDUCATION

## La rentrée scolaire pour treize millions de jeunes

La rentrée des classes a eu lieu, ce vendredi matin 15 septembre, pour près de treize millions de jeunes, de la maternelle à la classe préparatoire aux grandes écoles. La principale « bavure » de cette rentrée — qui a été précédée de peu de polémiques — aura été le mouvement de grève de deux jours des personnels d'éducation (conseillers et conseillers principaux, anciens surveillants généraux) et l'appel de trois syndicats (SNES, C.G.T. et C.F.D.T.).

Le ministre de l'éducation, M. Christian Bonillac, a répété jeudi 14 septembre, au micro d'Europe 1, qu'il était confiant, mais qu'on ne pourrait juger qu'en 1<sup>er</sup> octobre la manière dont la rentrée se serait passée.

Dès ce vendredi matin, on signalait — ici ou là — quelques « bavures » : une classe de maternelle était occupée pendant une heure trente par des parents dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris, une grève scolaire avait lieu au collège de Fouquières-lès-Lens

(Pas-de-Calais), les parents réclamant la construction d'un établissement neuf, dans une commune de Dordogne, à Coulonneux-Chamiers, le maire (P.C.), coupait le courant du collège pour protester contre l'état d'insécurité de l'établissement. De même à Chevilly-Larue (Val-de-Marne), le maire (P.C.) a interdit l'ouverture du collège Jean-Moulin, en attendant la mise en conformité de l'établissement avec les normes de sécurité. Cinq cents élèves ont été renvoyés chez eux.

### Du côté des « Q. I. à 80 »

## « Pourquoi sont-ils en S.E.S. ? »

Les plateaux des Champeaux, où Jean-Jacques Rousseau venait contempler le paysage et Paris à l'horizon, lieu classique et verdoyant sur les hauteurs de Montmorency (Val-d'Oise), ville résidentielle qui cache ses pauvres ou qui ne les voit pas. Sur le gazouillis des futaies, un collègue tout neuf dédié à Pierre de Ronsard, et, dans le collège, une section d'éducation spécialisée (SES) pour les élèves légers « à Q.I. 80 » d'après les normes officielles.

« Nous avons eu des difficultés pour implanter la SES à Montmorency », explique M. Fannestier, inspecteur départemental de l'éducation. Ici, les gens n'en voulaient pas. On a tout de même ouvert, depuis deux ans, deux classes, une sixième et une cinquième. Elles accueillent vingt-cinq élèves qui ont, à l'école primaire, accumulé les retards et les échecs.

Larges couloirs, salles bien aérées, un peu du luxe du dehors. Cela n'a pas empêché une vingtaine de parents de signer le 10 mai dernier une pétition pour que leurs enfants soient admis à la rentrée de 1978 au collège technique (1), définitivement retirés des SES et répartis dans les classes dites « normales » avec un enseignement de soutien.

Pourquoi cette rogne, pourquoi refuser le secours offert à leurs « handicapés légers » en perdant l'école ?

« Les parents ne savent pas ce qu'ils ont fait », explique M. Gineste, sous-directeur de la SES. Si on remettait les enfants dans les classes normales, ils seraient vite noyés. Des familles pour la plupart démunies. « Celui-là ne suit ni lire ni écrire », dit M. Gineste, repérant un nom sur la liste des pétitionnaires. Des

O.S. qui auraient découvert que le maintien en SES est « dangereux et préjudiciable à l'avenir de leurs enfants ». Pour le sous-directeur, la lettre envoyée à l'inspecteur d'académie du Val-d'Oise a été entièrement « soufflée ».

Les parents ont été mobilisés par une institutrice, Mme Pierrette Alexzha, suspendue depuis. L'aventure a duré toute l'année scolaire dernière. En octobre 1977, Mme Alexzha est nommée à la SES de Montmorency sans compétences particulières pour enseigner à des « débilés légers ». Elle souhaitait intégrer le mieux possible ses élèves dans le collège et n'admet pas que les horaires de la SES soient différents de ceux des autres classes. Elle propose un autre emploi du temps. Elle déplore qu'il n'y ait pas de professeur de gymnastique et qu'aucun atelier ne soit prévu

pour l'éducation technique polyvalente qui doit préparer à l'apprentissage professionnel. Le sous-directeur refuse de suivre son institutrice sur ce terrain. Sa SES n'est ni meilleure ni pire qu'une autre.

M. Gineste reconnaît cependant : « Les SES, ce serait formidable si tous les élèves qui s'y trouvent méritaient de s'y trouver. Quant aux débouchés, pour les filles, ils sont nuls. Pour les garçons, c'est différent. Les employeurs préfèrent les ouvriers peu inventifs qui réussissent mieux parce qu'ils ont moins d'imagination ». Mais, s'étonne, l'institutrice ne l'entend pas ainsi. Elle proteste, pétitionne, s'assoie devant la porte du directeur, fait tant et tant qu'on la met en congé de maladie. Le 12 mai, l'inspecteur d'académie décide de mettre fin à sa délégation provisoire.

Aujourd'hui, les parents n'ont plus confiance : « Je ne sais pas pourquoi ma fille s'est retrouvée en SES », dit une mère étrangère divorcée. « Ils ne sont pas moins intelligents que les autres », constate un père O.S. « Un retard scolaire ? Mon fils n'a jamais été une seule fois en retard cette année », répond M. Gerdeso, Portugais qui n'a pas compris la question. Il ajoute : « Je sais seulement que Fernando a su aujourd'hui démonter et remonter tout seul un vélomoteur. » Il a douze ans.

« Pourquoi sont-ils en SES ? » demandent les parents, premières victimes d'un handicap sociologique. Ils ont déterminé l'orientation de leurs enfants. Des parents qui accusent : « On a entrainé l'échec de nos enfants. Pourquoi ? » « Employé de collection », dit un père de M. S., un O.S. Les SES, on rentre à ces débouchés-là. Les enseignants ont parfois confiance : « C'est mieux que rien », disent-ils. « C'est rien », répliquent les parents. « On dit qu'ils ne sont pas capables, ils ne peuvent rien faire, mais alors, on ne leur apprend rien. On ne les aide pas, on les enfonce », dit M. Durand, le père de M. S.

Pour si peu, doit-on montrer du doigt ces enfants, ces « débilés » ? Faut-il que cet élève portugais refuse de rentrer dans le collège de l'école ? À la limite, qu'il ne veuille pas qu'on le traite d'arrêté mental ?

« Pourquoi s'est-il retrouvé en SES ? » Soraya, sans « faculté de l'honneur », aura au moins retenu la leçon : « Parce que je suis différente ». C'est à Montmorency que Rousseau écrivait : « Vous devez plus aux autres que à votre bonheur, si vous êtes né favorisé ».

## SORTIR...

M. Christian Bonillac a voulu « dédramatiser » la rentrée scolaire de 1978. De fait, depuis dix ans, on n'avait jamais enregistré aussi peu de polémiques préliminaires. La sérénité d'aujourd'hui a des causes politiques, mais pas seulement. C'est sans doute aussi un des effets de la crise économique : ce qui compte, désormais, dans la tonitruante du système éducatif, ce n'est plus comment on en sort, mais comment on en sort. Ce n'est plus en septembre que se joue le destin de la jeunesse, mais en juin.

vague démographique et de la prolongation spontanée de la scolarité (avant six ans et après seize ans) ; les jeunes ont été accueillis.

Depuis cette année, la problématique change en partie sous l'effet de la dénatalité (le Monde du 12 septembre), ne s'agit plus de savoir si on pourra accueillir tous les jeunes à l'école. L'essentiel sera de les accueillir dans la monde du travail. Ce cap-là est autrement redoutable, car il échappe partiellement à la capacité du système scolaire tout en mettant en cause le contenu de l'enseignement reçu. A quel sort-il d'accueillir tous les jeunes Français à l'école si l'on n'a pas la certitude que la formation qu'ils y recevront les aidera à démarrer d'un bon pied dans la vie active ? Il y a de quoi s'emparer de doute et l'incertitude dans l'esprit des enseignants. Quant aux parents qui espèrent toujours que l'enseignement est le chemin de la promotion sociale, ils ressentent souvent une frustration même si, au moment, valent croire que leur enfant tirera son épingle du jeu.

Cette année, pendant les mois de juillet et d'août, cent quinze mille jeunes se sont inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi. Entre juin et octobre 1977, deux cent quarante-quatre mille étaient passés directement de l'école à l'A.N.P.E. Après l'étude, l'attente. Diplômés et recrutés se retrouvent dans les mêmes files. Doués et surdoués sont confrontés à la même interrogation : à quoi va me servir tout ce que j'ai appris sur les bancs de l'école ?

« Accueillir les jeunes »

La rentrée, depuis vingt-cinq ans, a toujours été — outre un événement familial — une étape capitale dans la vie de la nation. Mais les problèmes qu'elle pose étaient, en quelque sorte, purement matériels : tant de nouveaux élèves, où les caser, quels professeurs nommer, combien d'écoles construire, où ? Et vite, sinon Men. En dépit des affirmations permanentes de certains syndicats d'enseignants, l'effort fourni a été considérable et, globalement, le système scolaire a bien encaissé l'assaut de la

### DES JEUNES SEREINS, DES ADULTES INQUIETS

## Fin de vacances dans les Vosges

Saint-Dié. — Au Café des mémoires de la ZUP d'Épinal, trois garçons terminent la journée par une belote prolongée autour d'un tapis vert. Le chômage en France ? La crise du textile ? Bousac ? Les trois jeunes Vosgiens ne semblent pas en être très affectés. L'un, rentre le lendemain au lycée pour entamer sa troisième année de son certificat d'aptitude professionnelle d'ajusteur et les deux autres, âgés de dix-huit ans, déclarent avoir « fini ». En fait, ils n'ont pas commencé à travailler. Après avoir échoué à leur C.A.P. — mécanique automobile et électricité — ils attendent l'un le service militaire, et l'autre, des jours meilleurs. En toute sérénité.

On peut penser qu'il s'agit là de « trainés-bistrot » résolu à ne rien à faire. Mais à Thionville-Vosges, à Igney, à Vinéy, dans toutes les communes que Bousac faisait vivre le long de la Moselle, on se sent plus inquiet. En ce dernier jour des vacances inondé de soleil, les jeunes sont dans la rue. Par groupes de cinq ou six, ils investissent les coins de trottoirs les mieux exposés et, juchés sur leurs deux roues, ils observent les passants, commentent, se taquinent entre garçons et filles, se lancent dans des embardées pécuniaires pour revenir aussitôt à leur point de départ. Ils vont vivre la rentrée sans enthousiasme, mais sans angoisse non plus.

Jean - Claude, quatorze ans, entre au lycée d'enseignement professionnel de Bains-les-Bains, pour préparer un C.A.P. de métallier. « Je connais des gens qui ont fait la même chose et qui réussissent bien. Ils ont même une bonne poche ». Il est confiant. Gilles, quinze ans, va préparer son C.A.P. de mécanicien au lycée de Charmes mais sa vocation attend. Jean-Michel, seize ans, prépare un C.A.P. de soudeur

De notre envoyé spécial (deuxième année). Il est résolument optimiste : « Même ceux qui n'ont pas le C.A.P. trouvent du travail, comme mon frère qui est soudeur à Golbey » (aujourd'hui d'Épinal). Ce n'est pas Carlos qui va le démentir : une semaine après avoir décroché son C.A.P. de soudeur, il était embauché par une usine sidérurgique de Charmes. « J'ai fait des démarches plusieurs semaines avant », explique-t-il. C'était il y a deux ans.

Dans la vallée du Rabodan, où les anciennes abbayes de la principauté de Salme ont également été transformées en usines Bousac, les jeunes du textile ne manifestent guère plus d'angoisse devant l'avenir. À l'entrée de la commune de Saint-Dié, un calicot de la C.G.T. crie : « Non aux licenciements ! » et des affichettes appellent partout à l'action « pour sauver la vallée et le textile ». Rigoulette, seize ans, n'en a cure. Elle entre au lycée de Saint-Dié pour préparer un C.A.P. de coiffeuse. Quant à Dominique, seize ans, il va préparer un brevet d'enseignement professionnel de sanitaire et thermique « pour être chauffagiste comme son père. » Bousac ? Je ne voudrais pas y entrer, même si on me le proposait.

Pour tous ces jeunes Vosgiens de 1978, Bousac représente le passé. C'était bon pour leurs frères lorsqu'il s'agissait de salaires d'appoint. Mais ils n'avaient pas eu le privilège de préparer un C.A.P. dans un lycée d'enseignement professionnel. Cela passe encore pour les vacances d'été, mais en septembre, il faut « s'enfuir des sautesuses sur des jupes » comme l'a fait Thierry, dix-sept ans, qui prépare un B.E.P. d'électromécanique à Saint-Dié. Mais est-ce avant-godé du monde du travail ne marque guère les futurs diplômés du technique. Pas plus que la cueillette des mirabelles.

Il faut beaucoup chercher pour trouver un adolescent réellement inquiet pour son avenir professionnel. C'est le cas de Gaëthier, seize ans, dernier d'une famille de cinq enfants installée à Sénonces. Il abandonnera ses études à la fin de sa deuxième année de C.A.P. (mécanique générale) parce que « l'enseignement ne m'intéresse pas ». Il a travaillé dans une scierie puis dans une usine de bas où « ils n'embauchent que des filles ». Et il se retrouve maintenant dans l'état de « chômage avant le début en plus ». « Même avec le C.A.P. je n'aurais rien trouvé. La vallée est morte, ici toutes les usines ferment ».

### « Autant former des chômeurs diplômés »

Le pessimisme de ce jeune désemparé rejoint l'inquiétude des adultes et, en particulier, de ceux qui ont en charge la formation professionnelle des jeunes.

« Jusqu'en 1973-1974, c'était merveilleux », explique M. Xavier Fillet, professeur du lycée technique Georges-Baumont à Saint-Dié. Quand on formait cent élèves, on nous en réclamait deux cents. Aujourd'hui, on s'estime heureux si on arrive à placer la moitié de

### Accueillir les jeunes

La rentrée, depuis vingt-cinq ans, a toujours été — outre un événement familial — une étape capitale dans la vie de la nation. Mais les problèmes qu'elle pose étaient, en quelque sorte, purement matériels : tant de nouveaux élèves, où les caser, quels professeurs nommer, combien d'écoles construire, où ? Et vite, sinon Men. En dépit des affirmations permanentes de certains syndicats d'enseignants, l'effort fourni a été considérable et, globalement, le système scolaire a bien encaissé l'assaut de la

L'école, dit M. Bonillac (le Monde du 14 septembre), n'est pas responsable de la situation de l'emploi. Qui, mais en 1978-1979, l'emploi est peut-être responsable de la situation de l'école. Six cent cinquante mille mètres, jusqu'à la fin de juin 1978, vont enseigner le passé de l'humanité, la langue commune, les sciences utiles, les techniques modernes, expliquent les syndicats d'enseignants, l'effort fourni a été considérable et, globalement, le système scolaire a bien encaissé l'assaut de la

### DANS LA VILLE NOUVELLE D'ÉVRY (ESSONNE)

## Ouvrir des écoles ouvertes

Dans la ville nouvelle d'Évry (Essonne), où l'arrivée de nouveaux habitants est constante, la rentrée ne pouvait pas sombrer dans la routine. Cela tient aux caractéristiques sociologiques de cette cité, aux hommes qui l'habitent, aux locaux scolaires, qui y ont été particulièrement choisis. Les enfants de bas âge sont ici très nombreux. Mais, après les besoins pressants en classes maternelles, quelques années suffisent pour que ces effectifs arrivent dans le primaire. Il s'agit donc de fixer des normes de construction permettant une reconversion rapide des équipements entre les différents niveaux d'enseignement, sous peine de devoir fermer des classes maternelles devenues inutilisables et inutilisables quatre sont dans ce cas à Courcouronnes, une des communes de la ville nouvelle.

Président du S.C.A. (Syndicat communautaire d'aménagement) — l'équivalent d'un super-conseil municipal — M. Jacques Guyard (P.S.) supervise cette rentrée : dans une matin, la liste de ses projets, dans l'autre, celle des restrictions imposées par un budget éssouffé.

« Nous avons trois problèmes majeurs », explique-t-il. D'abord certains chantiers sont en retard. Ainsi, dans la maternelle du Long-Railage, qui va ouvrir les entreprises sont encore en train de terminer alors que l'on ins-

tales les meubles. Ensuite, ces ouvertures d'équipements entraînent un renouvellement des personnels qui en général ne sont nommés que quelques jours avant la rentrée. Enfin, les originalités architecturales des établissements scolaires — les salles sont conçues à elles seules seulement occupées par des enfants de bas âge sont très nombreux. Mais, après les besoins pressants en classes maternelles, quelques années suffisent pour que ces effectifs arrivent dans le primaire. Il s'agit donc de fixer des normes de construction permettant une reconversion rapide des équipements entre les différents niveaux d'enseignement, sous peine de devoir fermer des classes maternelles devenues inutilisables et inutilisables quatre sont dans ce cas à Courcouronnes, une des communes de la ville nouvelle.

« Inutilisables »

« Nous avons trois problèmes majeurs », explique-t-il. D'abord certains chantiers sont en retard. Ainsi, dans la maternelle du Long-Railage, qui va ouvrir les entreprises sont encore en train de terminer alors que l'on ins-

« Inutilisables »

« Nous avons trois problèmes majeurs », explique-t-il. D'abord certains chantiers sont en retard. Ainsi, dans la maternelle du Long-Railage, qui va ouvrir les entreprises sont encore en train de terminer alors que l'on ins-

**DEUX LIVRES**  
**POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE**  
**DANS LA COLLECTION**  
**« Parents et enfants »**

Maurice Bouchard  
**Votre enfant entre en sixième**

Un livre indispensable pour aider les enfants à s'adapter à un nouveau mode de travail, à un autre milieu de vie et de relations.  
128 pages - 22 F.

Michel Barlow  
**Notes et résultats scolaires de nos enfants**

Le livret scolaire se présente-t-il comme un verdict sans appel ? Comment les notes et appréciations sont-elles attribuées ? Comment les évaluer, quel cas en faire ? Pour tous les parents, un petit livre qui aide à relativiser les appréciations du maître en comprenant mieux l'enfant.  
128 pages - 22 F.

le Centurion

**APPRENEZ L'ANGLAIS EN ANGLETERRE**

- \* Hébergement et repas dans le même établissement.
- \* 8 heures de cours par jour, pas de limite d'âge.
- \* Petits groupes (maximum 8 étudiants).
- \* Enseignement des langues modernes.
- \* École reconnue par le ministère de l'Éducation nationale.
- \* Piscine, activités sportives, cinéma, etc. Situation tranquille bord de mer.

Écrivez à :  
REGENCY HANSRATZ  
1071, S. 2.  
101, rue de Valenciennes  
75013 Paris  
Tél. : 01-47-25-32 ou 33.

**LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINÉMA FRANÇAIS**

pour devenir **assistant-réalisateur** **scripte** **monteur-monteuse**

Cours directs (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années)  
Cours par correspondance (1<sup>re</sup> année théorique seulement)

**CLCF** 16, rue du Delta, 75009 Paris  
Tél. 874.66.94  
Documentation M sur demande

Même enthousiasme chez le nouveau directeur de l'école primaire Jules-Ferry dans le quartier voisin (neuf classes, trois cent dix élèves) : « J'ai trouvé une école où il n'y avait quasiment rien, si ce n'est des enfants », constate M. Michel Baudouin, mais il poursuit : « J'ai demandé à venir. On m'a traité de fou. Mais cela fait des années que je défends une pédagogie nouvelle. Au début, il fallait être très modeste. Puis nous sommes des démissionnaires, une école plus ouverte sur la vie. Il faudrait que l'enfant vienne ici avec plaisir ».

Déjà un élément encourageant : la participation et l'intérêt manifestés par un nombre croissant de parents. À Évry, ce sont les associations de quartier qui gèrent les garderies préscolaires, qui organisent et animent les ateliers, etc. « Or, conclut M. Baudouin, ce genre d'école, si les gens sont enthousiasmés par son contenu, se fera tout seul ».

STÉPHANE BUGAT.

En attendant la rentrée scolaire...

Christian Bouchard

de Paris

Pour le...

Acc...

سورة الاحقاف





# Le Monde des loisirs et du tourisme

### Une monnaie dont on se méfie trop

## LA SUISSE AU BON COURS

QUE ce soit par la route, par le train, par l'avion, on y entre sans s'en apercevoir ou presque. Suisse française, le Jura reste d'abord le Jura et, pour les Alpes, le nez se lève toujours vers quelque glacier. A force de regarder le Salève se dresser au-dessus du pont du Mont-Blanc, Genève a fini par en faire sa montagne et, du Salève, on voit si bien Genève, lac et jet d'eau compris, qu'on oublierait toute idée de frontière. Que reste-t-il donc pour faire la différence ? Peut-être seulement quelques petites choses de la vie : un chocolat, des cigares, des horloges fines, une propreté légendaire, une neutralité qui ne l'est pas moins. Et, malgré tout, pour commencer, et parce qu'on est toujours un peu trop terre à terre, ce train qui n'est plus un train. Pour 100 francs, le changeur donne 30 francs suisses, soit 30 francs de plus que le franc suisse. Et, malgré tout, pour commencer, et parce qu'on est toujours un peu trop terre à terre, ce train qui n'est plus un train. Pour 100 francs, le changeur donne 30 francs suisses, soit 30 francs de plus que le franc suisse. Et, malgré tout, pour commencer, et parce qu'on est toujours un peu trop terre à terre, ce train qui n'est plus un train. Pour 100 francs, le changeur donne 30 francs suisses, soit 30 francs de plus que le franc suisse.

une Confédération et depuis quatre ans accomplie le prix des hôtels n'a pas bougé ? Et puis aussi sorti un peu du chocolat, du cigare, de la propreté, de la neutralité. En cette année, du deuxième centenaire de la mort de Voltaire et de Rousseau, d'est tellement facile. Sans le savoir, ces deux-là ont lancé la Suisse, du moins cette Suisse de l'Ouest, bleue et argent comme ses lacs. A leur suite, à leur recherche sont venus les pélerins romantiques qui n'étaient pas encore des touristes mais seulement des voyageurs. Et les pélerins ont eu plus tard leurs propres pélerins. Il ne paraît pas pourtant que la Suisse en fasse tout un plat. A Genève, la visite de la vieille ville n'oublie pas la Grand-Rue et, au 40, la plaque sur la maison natale de Jean-Jacques. Mais cette plaque-là, dans les explications du guide, ne retiendra pas tellement plus le commentaire que cette toute proche — au 27 — qui signale que, là, Michel Simen vi le tour.



Le lac des Quatre-Cantons. Bata tirée de la « Cosmographie universelle », de Sébastien Münster, 1544.

Le canton de Vaud — est rose et vert avec un parc à l'anglaise. Vu du lac, le château est sans orgueil qui se confond presque avec le village. Vu du château, le lac, me toi, est à peu près celui que voyait Germaine de Staël, et de son rivage, il y a toujours un tram de assés à consolider. L'annuel, c'est qu'on ne rellt pas du tout Corinne. Et M. d'Heussenville, descendant français et propriétaire, e bien du mal à entretenir son château suisse. Encore le change... Et puis Germaine Necker n'est pas non plus ici une glorieuse nationale. A bord de l'Elms, petit bateau prisé parce qu'il fut en 1999 Paul VI pour passer, les cassattes prévues pour la « oratoire des châteaux » mainte dans le même sac les riverains illustres : Byron, Eisenhower, un Reichschilt, Léning et les autres. Le lac e épousé son siècle, lui aussi.

en état le très surprenant monument d'édifié à l'architecte Bruntschwick, tellement amoureux de la ville qu'il lui légua sa fortune à la seule condition qu'on y édifie à sa mémoire une maison reproduisant très fidèlement celui des Scalliger, à Vézère. Elle n'oublie pas Henri Dunant, né il y a cent cinquante ans, et ouvre eux visiteurs la salle de l'Alabama où fut signé le 22 août 1864 la convention fameuse « pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne ». Depuis deux ans le « tendant » litique ou Larueuse et pour l'école 18 mètres carrés par habitant. Qui dit mieux ?

On monte, on descend. L'avenue d'Uchy, le Petit Chêne, le Grand Chêne, l'escalier couvert du marché qui mène à La Palud, à son marché ecide et traits, et de là au lac. Tout Lausanne amoureux de son lac, tellement amoureux qu'il est fortement conseillé de ne point parler ici du lac de Genève. Lac de Lausanne ? On n'en demande pas tant. Léman suffira. Est-on autant amoureux du Musée de l'art brut, de cette collection fantastique et considérable constituée par le peintre Jean Dubuffet ? La France n'en veut pas ou ne sait pas le vouloir. Lausanne a profité de cette bévue. Elle e reçu magnifiquement au palais de Beaulieu cet ensemble où se côtoient la construction étrange d'un paysan aveugle de la Lozère, la peinture de l'intamé, le sculpteur ami de pain du prisonnier. Il y a eus l'une de ses œuvres cette phrase très belle : « Ceci n'est pas un dessin ou une peinture mais une sédimentation de douleur ». Lausanne n'est peut-être pas amoureux du Musée de l'art brut mais il an est fier.

toute la Suisse romande — ses fontaines seignées, peintes, dorées, rutilantes de pied en oap, son lac, ses mouettes qui, au matin, s'émettent sur les toits du port, et même le sculpture d'Arp, très bien venue contre son mur-écran, dont Lévert, toute proche et à qui elle était destinée, ne voulait pas. A proximité de l'hôtel communal, on présente en plein vent le maquette d'un projet d'aménagement du quartier des Jeunes Rives, il y e ceux qui sont pour, ceux qui sont contre. On en discute et terminant. De toute façon, on votera comme on e voté à Genève pour savoir s'il fallait raser ou conserver le viell hôtel Métropole. Le majorité e dédiée le maintien. Que dire le majorité neuchâteloise ? Votera-t-on aussi pour savoir si le vin de Neuchâtel vaut ou non ceux du Léman, qu'ils soient de la Côte ou du Lavaux ? Rouge ou blanc ? Vieille que- rrelle. Poussé s'en tenait au blanc, meilleur marché et plus sain, à son avis. Et ce ne l'em- pêchait pas de voter sur tous les s anti-à l'entour de d'autres marchés ont fini par prendre le relève. A la vinent de Bâle, de Berne, de Zurich et, à petits coups, s'en vont, comme ce, vers le Sud, robustes et colorés, feimeurs et rigoureux. Des hectares où ils parviennent, le vie n'est pas seulement sur Neuchâtel, mais aussi sur Bière, sur l'autre lac, celui de la « cin- quième promenade ». — Les rives du lac de Bière sont plus sau- vages et romantiques que celles du lac de Genève parce que les rochers et les bois y bordent l'eau du plus près... »

JEAN-MARC THEOLLEYRE. (Lire la suite page 18.)

## PROCHE ET LOINTAINE MÉDITERRANÉE

### Chypre, le temps d'une accalmie

« L'Échemin pour se rendre à Lagondera ? » Dans le montage chypriote, lorsque la carte devient imprécise, mieux vaut se faire indiquer son chemin par les habitants du pays. Deux solutions s'offrent alors : errer à travers les ruelles étroites en questionnant — en anglais de préférence — les villageois sans quitter son volant, ou abandonner la voiture, et accepter le café que l'on vous propose avant toute discussion. Alors tout change. Vous partez visiter l'église orthodoxe de Paris-Tou Anaka, l'une des plus anciennes de Chypre ? Qu'importe ! On vous en indique bien sûr la direction avec force gestes et dessins à l'appui, mais on vous invite aussi à voir celle, toute proche, de Kourthali, inconnue de votre encyclopédie touristique mais qui, vous assure-t-on, est la plus ancienne de toute l'île (titre souvent revendiqué). Et si vous acceptez, vous découvrez (après être passé en compagnie de votre guide bénévole prendre

la clé chez le pope) une magnifique église, ornée de très rares icônes des douzième et treizième siècles. Les auteurs de votre « encyclopédie du parfait voyageur auraient-ils ignoré de sérieux lieux, mais si les côtes de Chypre sont réputées pour leurs sites archéologiques, leurs forteresses médiévales et leurs plages, le massif du Troodhos est, lui, parsemé de monastères et d'édifices orthodoxes. Depuis le onzième siècle, religieux et moines viennent chercher dans cette montagne, qui culmine à 3 100 mètres d'altitude au mont Olympe, la paix et le recueillement. Mgr Makarios, décédé il y a un an, avait lui aussi choisi la région du monastère de Kykkos, où il fut séminariste, comme dernière demeure. Sa tombe, gardée et vénérée par les Chypriotes grecs, surplombe maintenant l'ouest de la montagne. Pourtant l'ethnarque n'était pas le seul à apprécier le calme de la montagne : le roi Farouk, au temps de sa « splendeur », venait lui aussi résider chaque année dans la station de Platres, à 1 100 mètres d'altitude.

Aujourd'hui, si les Egyptiens se font plus rares, ce sont les touristes du Moyen-Orient qui leur ont succédé : on en a compté plus de treize mille dans l'île, l'an dernier. GEORGES POTRIQUET. (Lire la suite page 18.)

### Les nouveaux voyages d'Alger

C'EST vue de la mer qu'Alger est de plus belle. Il faut, pour profiter au mieux de ce spectacle inoubliable, arriver en vue du port en fin de matinée. Les brumes se sont alors dissipées et le voyageur peut admirer de l'air la ville étalée à flanc de colline sans être gêné par le soleil. En descendant le côté qui protège le rade des assauts de la Méditerranée — qui n'est pas impitoyable — il eut l'impression de pénétrer dans un vaste amphithéâtre et de découvrir d'un coup d'œil circulaire l'histoire de cette cité fondée par les Espagnols sur un îlot, « El Djézet », ensuite relié à la côte : é droite, surplombent les coupoles de la mosquée de la Pêcheur, la vieille kasbah telle qu'elle existait déjà du temps des Barbaresques ; au centre, s'élevaient régulièrement au-dessus des sraodes du boulevard Front-de-Mer, les immeubles de la ville coloniale bâtie à la fin du dix-neuvième siècle ; à gauche enfin, les quartiers modernes qui poussent sans cesse leurs ramifications le long de la côte, vers la piscine de Matifou qui ferme la baie à l'est.

de la nuit, entre Minorque et Majorque, le lointain ballet lumineux des phares. Le voyage semble d'autant plus court qu'il s'effectue désormais dans d'excellentes conditions, même pour les passagers les plus démunis. Les vieux paquebots, Ville d'Alger, Ville d'Oran et Kalkoum qui transportent dans leurs cabines tant de fonctionnaires et de colons, et aujour- d'hui pensent tant de travailleurs immigrés et de soldats, ont cédé la place à de modernes ferries-boats. La plupart d'entre eux, Tassili, Hegger, Zéralda, Tipasa, El Djézet, ont été construits au Japon pour le compte de la Compagnie nationale algérienne de navigation, la CNAN, et de- vant pavillon algérien. Le drapage est blanc, rapide du croissant et de étoile, soignée avec, dès les quais de Marseille, les travailleurs immigrés, seules de rentrer délinquamment au pays ou d'aller y passer des vacances avec une voiture qui témoignera de leur « réussite » et de leur sens de l'économie. L'Algérie socialiste n'a pas voulu que ses ressortissants expérimentés continuent à être transportés comme du bétail sur des ponts en dans des cales, particulièrement inhospitalières lorsque le temps forait. Tous les voyageurs disposent désormais d'un minimum de confortables tamis à dosiers inclinés. Installés dans des salles à différents niveaux. Pour un moindre supplément (41 franc aller-retour), ils peuvent obtenir une couchette dont le confort est comparable à celui offert par notre S.N.C.F. en seconde classe. Tous les ponts promenade sont ouverts à tous, sans distinction de classe, de même

que les bars et les restaurants. Sur le Tassili, bateau sans cabines, entièrement aménagé en classe économique, un seul self-service est à la disposition de tous, et l'on peut y prendre un repas pour le modique somme de 15 francs. Cet égalitarisme n'est cependant pas appliqué sur les autres navires de la compagnie, où les voyageurs fortunés peuvent se donner l'illusion d'une mini-croisière dans des cabines confortables ou même luxueusement aménagées. Dans ce dernier cas, le trajet ne leur coûtera pas plus cher que s'ils avaient emprunté l'avion.

La CNAN assure de elle seule 80 % environ du trafic passagers entre Marseille et Alger. Elle a ainsi transporté, dans les deux sens, durant les neuf premiers mois de 1977, quelque deux cent soixante-trois mille personnes et cent dix mille voitures. La Société nationale Corse Méditerranée (S.N.C.M.), compagnie concurrente française avec laquelle le CNAN a passé un accord, n'a pas fait de difficultés pour abandonner presque complètement un marché qui ne l'intéressait guère. Le trafic passagers sur Alger connaît une très forte pente à la fois au moment des vacances et avant l'hiver un niveau extrêmement bas. Pour faire face à de telles dents de scie, il faudrait disposer d'un équipement coûteux. Durant le morte saison, l'Algérie utilise ses ferries, réaménagés de diverses façons, et notamment pour conduire les pèlerins à La Mecque. Le S.N.C.M., qui s'effectue en moyenne avec ses ferries le Roussillon et le Napoléon que deux rotatifs par mois sur Alger, a fait porter tous ses efforts sur la Corse. Elle travaille en bonne harmonie avec le CNAN qu'elle représente en France et dont elle est le consignataire à Marseille.

DANIEL JUNQUA.

**OPÉRATION SPÉCIALE**  
**3 costumes** (2 pièces)  
**1000 F**  
**3 pantalons 300 F**  
**3 chemises 120 F**  
 CLUB DX 131  
 TOUT LE PRÉT A PORTER  
 MASCULIN  
 ouvert tous les jours sauf dimanche de 10 h à 18 h 30  
 CLUB DX 131  
 131, rue du Fg S' Honoré  
 75008  
 M<sup>e</sup> S' Philippe du Roule

**ROTHSCHILD EN FOLIE**  
 900 F d'écart sur le même Mouron-Rothschild d'un restaurant à l'autre. Le Gault-Millau de septembre. Spécial Vins comparés les prix de 10 Bordeaux-Tournaies dans 30 restaurants parisiens. Les différences sont étonnantes. Vous revêtez également les cartes les mieux faites, les meilleurs sommiers, les caves les plus riches et les bouteilles les moins chères.

**NOUVEAU MONDE**  
 vols APEX ou départ de Paris  
 BOGOTA 2890 F  
 MEXICO 3150 F  
 LA PAZ 3980 F  
 Charter ou départ de Bruxelles  
 BUENOS AIRES 4180 F  
 8, rue Mabillon, 75006 PARIS  
 Tél. : 329-40-40

**LE BON VIN EN 500 ADRESSES**  
 Comment se faire une bonne cave ? Pas facile de découvrir tous les meilleurs rapports qualité-prix, parmi tant de nouveaux vins et de vins différents. C'est pourquoi il faut lire et conserver le « Gault-Millau Spécial Vins » de septembre, numéro exceptionnel qui, en 500 pages et 500 adresses, vous dit tout de ce qu'il faut savoir — et bien comme en mai — sur tous les vins de France.

**LA TUNISIE**  
 ● Des prix étudiés.  
 ● Des voyages à la carte.  
**TUNISIE CONTACT**  
 ou  
 des vacances en Tunisie préparées par des gens du pays  
 LA TUNISIE • UNE TERRE • DES HOMMES •  
 Pour une documentation gratuite, retournez ce bon à :  
**TUNISIE CONTACT**  
 30, rue de Richelieu - 75001 Paris - 296.02.25  
 Nom : .....  
 Adresse : .....  
 Lit. A 661



voitre cave d'intérieur

La conservation de vos vins!... La dégustation à la température idéale!... C'est l'affaire de...

CAV Inter

Offre spéciale 2.670 F T.T.C. + port ou lieu de 2.940 F + port Valable jusqu'au 30 septembre 1978 DISTRIBUÉ PAR CODINTER 5, rue du Général-Clergerie 75116 Paris - Tél. : 505-67-54.

UNE INITIATIVE D'UNE AGENCE DE VOYAGES

Paris-Nice au moindre prix

La société Week-Ends Tour reprendra, à partir du vendredi 20 octobre, ses week-ends à Nice au départ de Paris. Le forfait comprend le vol Paris-Nice en Caravelle, chaque vendredi soir, deux nuits d'hôtel avec petit déjeuner à Nice et le retour en Caravelle, le dimanche soir. Selon la catégorie de l'hôtel retenu, le prix du week-end variera de 530 F (du 20 octobre 1978 au 5 février 1979) ou 590 F (du 9 février au 24 juin), à 850 F ou 970 F.

On se souvient que la direction générale de l'aviation civile avait retiré, le 17 avril, à la compagnie de charter Minerve, et donc à Week-Ends Tour, l'autorisation d'effectuer un vol par semaine Paris-Nice-Paris (le Monde du 23 avril 1978). Des contrôles auprès des clients de Week-Ends Tour avaient persuadé la D.G.A.C. que ceux-ci avaient acheté de « faux » forfaits pour payer le voyage aller-retour en avion moins cher qu'en s'adressant à la compagnie Air Inter (968 F).

Les protestations de l'agence Week-Ends Tour ont eu raison, après de la D.G.A.C. des alarmes données un accord de principe, sous réserve de vérifications des prix et des programmes de l'agence. M. Lucien Klat, responsable de week-Ends Tour, est d'accord avec cette vigilance, « mais je ne peux pas obliger mes clients à utiliser le bon d'hébergement sous la menace d'une amende, dit-il. S'ils préfèrent descendre chez des parents ou chez des amis, je suis impuissant ». M. Klat a programmé trente-cinq rotations d'octobre à juin, soit 3 600 passagers dans les deux sens.

Car M. Klat souhaite remplir ses vols grâce aux Nipois tombés par la possibilité de passer à Paris une mini-semaine du dimanche au vendredi pour des prix allant de 595 F à 1 200 F selon la catégorie de l'hôtel choisi (forfait comprenant le voyage aller-retour en avion et cinq nuits d'hôtel avec petit déjeuner). — A. F.

Chypre, le temps d'une accalmie

(Suite de la page 17.)

Emirs du Golfe et techniciens britanniques en poste en Arabie Saoudite viennent de plus en plus souvent fraiser dans le Troodos les nuits fraîches de la montagne chypriote. De même, ironie du sort, les Libanais qui veulent fuir pour quelques jours leur pays déchiré, viennent chercher refuge dans une île divisée en deux depuis 1974, occupée dans sa partie nord par l'armée turque et où un contingent de « casques bleus » veille au respect du cesse-le-feu. Mais, cette fois, la montagne, d'où les maquisards de l'E.O.K.A. ont combattu l'occupant anglais de 1955 à 1960 (année de l'indépendance), a échappé aux dernières péripéties d'une histoire luxembourgeoise. Et chacun de ses visiteurs y trouve aujourd'hui la paix et aussi matière à découvrir.

Les souvenirs de la belote

Les Britanniques (65 000 l'an dernier) et les Français (seulement 2 000, essentiellement pendant les vacances de Noël et de Noël et d'août), lorsqu'ils se décident à quitter la côte, recherchent dans le Troodos églises et convents orthodoxes. Tâche facile. Chaque village, ou presque, en possède, répertoriés par la possibilité de passer à Paris une mini-semaine du dimanche au vendredi pour des prix allant de 595 F à 1 200 F selon la catégorie de l'hôtel choisi (forfait comprenant le voyage aller-retour en avion et cinq nuits d'hôtel avec petit déjeuner). — A. F.

Quant aux inconditionnels de la marche, qu'ils soient anglais, français ou allemands, ils trouvent, une fois délaissées les plages où l'on bronze pourtant si bien, de Platres à Kaloparoyitis, plus de kilomètres de sentiers que leurs jambes ne servent capables d'en parcourir en un mois plein d'été. Au détour de ces pistes ils rencontrent tel ou tel cadavre, là un torrent plus haut, à condition d'être armé seulement d'un appareil de photos et de beaucoup de patience, un troupeau de moutons. Et lorsque par hasard le marcheur s'égare, traduit mal les miles en kilomètres ou se fie trop facilement à un panneau indicateur erroné, il est loin d'être perdu : au bout du chemin il trouvera toujours un village, une tonnelle, où, le soir, vieux montagnards et popes tapent la carte, abattent, avec force, leurs atouts, au souvenir

de la lointaine belote importée par les Templiers à la fin du douzième siècle. On offre alors au voyageur fourna le café (toujours « turc », même si quelque fois on le baptise pudiquement « local »), l'eau fraîche et le repos. S'il a la patience d'attendre que sa tasse vide soit parfaitement refroidie avant de quitter ses hôtes, on lui raconte alors les mille et un souvenirs de la montagne. Et parfois, on lui

explique même comment il serait possible de vivre en paix entre Chypriotes grecs et turcs si l'île n'était plus un « point hautement stratégique de la Méditerranée orientale ». Mais c'est une autre histoire.

GEORGES POTRIQUET.

\* Office du tourisme de Chypre : 30, Champs-Élysées - 75008 Paris. Téléph. : 225-25-97.

La Suisse au bon cours

(Suite de la page 17.)

Au diable Rousseau ! Et aussi Gide qui disait en 1894 « s'em... » à La Brévine, ce qui lui permettait d'achever l'ouvrage. Les itinéraires ont changé entre La Locle et les Hauts-Geneveys, entre La Chaux-de-Fonds et Tête de Ran : leur aux dents d'été, tondeuses et tondeuses l'hiver. Et le Musée international de l'horlogerie, superbe, précieux, profane, dans son décor de béton et ses présentoirs de verre et d'acier poli peut très bien aussi faire passer le temps.

Au diable Napoléon, ce sot qui fit marteler les algues de Neuchâtel parce qu'il les croyait prussiennes ! Mais Berthier, à qui le Corse « donne » la ville, n'y a pas laissé, lui, d'aussi noirs souvenirs pour être tout simplement et sagement gardé de toucher aux tranchées.

La Jungfrau vous salue bien

Ainsi l'histoire de l'Europe passe aussi par la Suisse, par cette Suisse. Elle est, pour une anecdote ou pour une légende, pour un combat ou pour une paix, dans ces musées qui entourent le cirque et le bois blond, dans ces noms qui sont de douceur et de murmure : Vevey, Chaux-de-Fonds, Yverdon, Montreux, Nyon. La vigna alors poussait ses « parchets » jusqu'à l'eau bleue. Entre elles on a installé depuis des « Rivières ». Montreux avec ses hôtels prussiens, ses paléas pour ombrelles et temps perdu, à le droit de se composer à Menton et de mener une autre vie, sa vie. Et de vouloir « tenir son rang ». En trois quarts de siècle, ces décors-là se sont malgré tout suffisamment singulièrement pour brigner les premiers galons de la renommée. Comme le buffet de la gare de Lyon, le Montreux-Palace, tringant septuagénaire, peut prendre la pose de monument historique tout en étant naïf — Paribas admet — une beauté intérieure. Les princes et boyards de la sainte Russie qui en firent les beaux jours ne se doutaient pas que, Russe pour Russe, il y avait aussi dans le quartier un certain Lénine occupé dans l'exil à leur préparer ses tumbeaux.

Partis princes, boyards, Impératrice, et aussi Anglais. Mais Montreux ne se plaint pas. Virgil-Joux mille habitants, une saison de sept à huit mois ; Chillon, ses tours, son bon dem-

million de visiteurs annuel, ses réceptions aux Hameaux et aux chaudières, à trois kilomètres. Et, derrière, le « vraie montagne » ; cette fois bien de quoi offrir tout ce que l'étranger attend de la Suisse : pâturage et chocolat, neige et lac, cyprès et raclette. Et on ne se plaint pas non plus à Gruyères, où M. Corboz, du syndicat d'initiative, est un homme heureux : « C'est un pays comme neuf, voyez-vous ? Rien n'a été cassé. Pas une tour, pas de béton. La nature. On se contente d'en profiter. »

Pour un loc ou deux de plus, il convenait de pousser jusqu'à Interlaken. Ce n'est plus tout à fait le même Europe. Mais à Thoune on trouve le souvenir de Napoléon III. Il logea là, au 58, Ober Hauptstrasse, avec la reine Hortense, et c'est même à Cîteaux en 1834 et 1835, et il avait le goût de capitaine de l'artillerie bernoise. Victor Hugo, qui n'en était pourtant pas encore à l'époque Napoléon le Petit, passa par là lui aussi, mais cinq ans plus tard, au bras de Juliette Drouot. Il croqua rapidement le château, ne manqua pas de relever que c'était encore un prison, et fila vers Berne, « villa à arcades, comme Turin ».

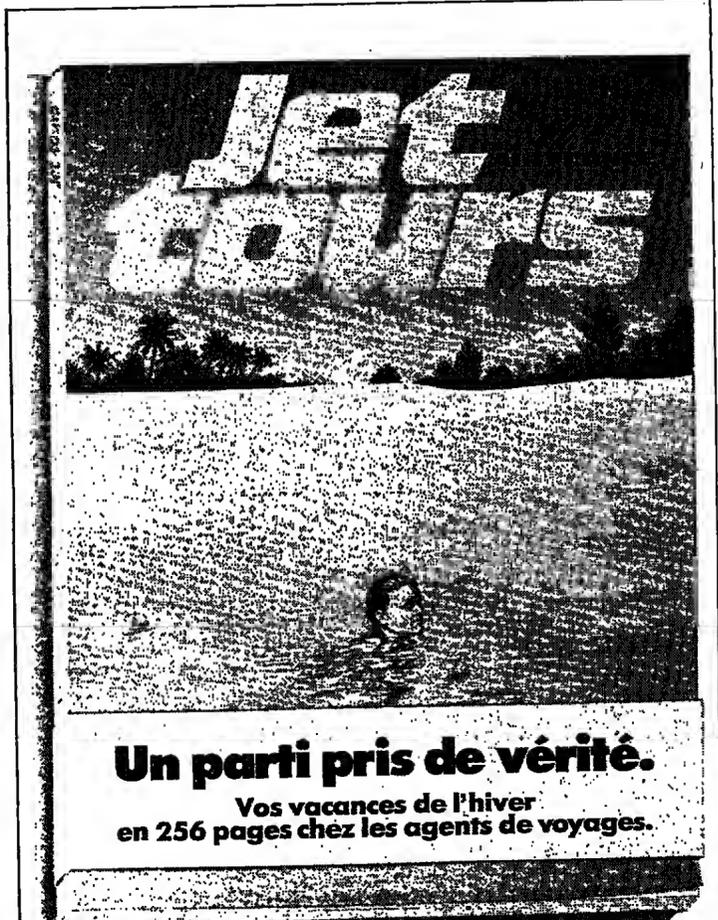
Aujourd'hui, entre Thoune et Interlaken, on compte soixante hôtels et pas loin de dix mille lits. Ils sont remplis d'une population robuste et musclée, aux mollets d'hôpites et qui jorgnent vers le Jungfrau des potrominet.

On y va ? On n'y va pas ? Qu'ils soient japonais ou allemands, américains ou suédois, qu'ils fassent brouillard, brume, averse, les mollets d'hôpites rançonnent rarement.

Retour vers le croissant du Léman, ses familiarités, ses localités. A l'invitation de Ramuz, il faut regarder, regarder encore, regarder tant qu'on peut. Ici, dit-il, est notre Méditerranée à nous. Ici est une petite mer intérieure avant le grand.

Tiens, cela fait cent ans cette année qu'il naquit. Et son frémissement veut bien calculer des autres, de tous les autres qui ne firent que passer. Il était le chantra de ce que Denis de Rougemont appelle « le sauteur de vivre ». Pour le goûter, il n'est pas besoin de francs suisses.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE. \* Office national du tourisme suisse, 11 bis, rue Scheide, 75009. Téléphons : 742-45-43.



Un parti pris de vérité. Vos vacances de l'hiver en 256 pages chez les agents de voyages.

256 pages. Cela peut sembler beaucoup, en fait c'est juste ce qu'il faut quand on veut, comme Jet Tours, vous décrire le pays, la craisière, ou la formule originale de votre séjour.

Le catalogue Jet Tours "Hiver 78/79" n'est pas seulement une collection de cartes postales avec beaux hôtels sur fond de mer bleue. Votre voyage est toujours restitué dans son véritable contexte. Et pour chocun, de amoureux du fornière à l'assoiffé d'émotions fortes, il y a dans le catalogue Jet Tours la formule qui convient : séjours-plage, séjours-découverte, circuits, craisières... dans le monde entier. Et bien sûr les Eldaradars Jet Tours, un art de vivre différent, un style de vacances entre les laisirs de groupe et le tourisme solitaire.

Tout vous est raconté dans le catalogue Jet Tours : climat, températures, vêtements à emporter, activités sportives, passeport et visa, vaccins... Et en plus Jet Tours vous donne son avis personnel. Sur ce qui leur a plu. Ou moins plu. Tout ce que pourrait vous dire un ami, s'il avait le temps de découvrir pour vous, la Chine, les Galapagos, Majorque, Modère...

Dans le catalogue Jet Tours, vous trouverez en 256 pages, vécues, toutes les destinations et leur meilleur souvenir. Bientôt le vôtre!

Jet tours AIR FRANCE

TOURISME HOTELS RECOMMANDÉS

Montagne 65190 SAINT-VERAN (Hautes-Alpes) Les chalets du Villard. T. (03) 45-32-08 Chambres 3 à 6 personnes avec cuisine. 2 à 3 piscines, tennis.

Paris INVALIDES HOTEL DE LONDRES \*\* N.N. 1, rue Augustin (Champ-de-Mars, près Terminal Invalides). Compl. refait neuf. Toutes th. et b. bains en douze et w.-c., calme et tranquillité, 705-35-40.

Stations thermales LE BOULOU (Pyr.-Or.) 65100 La station du rôle et de la vésicule, migraines, allergies, séquelle d'hépatite, cure de 12 à 20 jours. Mer à 15 km. HOTEL DES SOURCES \*\* NN.

Allemagne FRANKFURT PARKHOTEL, 1<sup>er</sup> classé, centre, près gare centrale et Wiesbadenplatz 25 N. Tél. 1949/611/230771 TX 04-12808.

Angleterre KENSINGTON, LONDON Une situation exceptionnelle près du Métro South Kensington. F 80-90. WELLS HOTEL, Cromwell Place London SW7 2LA. Dir. E. Thom - 01-589.8283.

Suisse AROSA HOTEL VALSANA, 1<sup>er</sup> caté. Vacances d'été en montagne. Piscine couverte et plain air. Quatre courts de tennis. Tél. 74232.

U.S.A. MIAMI-BEACH (FLORIDE) HOTEL MONTE-CARLO, bord océan, chambre avec bains, w.-c., T.V., plage et piscine privées, restaur., bar, etc. Directeur français. Scribe : SSI COULAS avenue, Miami-Beach Florida 33141 U.S.A., dépliant gratuit.

Champagnes C.C.A. Bourdeaux Bourgognes

Table listing various wine and champagne products with prices. Includes items like CHAMPAGNES, BOURGOGNES, and various brands like Charles Heidsieck, Pommery, etc.

RÉSIDENCES secondaires ou principales Campagne • Mer • Montagne

DORDOGNE - FERME TYPIQUE Carnac-Plage Apparem. et dans petit immeuble à vendre. PÉRIGORD VERT Matsoo ancienne architecture - 1 ha - Vue panoramique. 5 p. princ. grand conf. dépendances, excellents élat - 550.000 F - Réf. C 368. Possibilité acheter 7 ha en sus. Agence KLARER 24390 Hautefort, tél. (53) 50-42-71.

DU TOURISME Des livres pour

LES ASSOCIÉS GOURMANS

LES ASSOCIÉS GOURMANS... ALSACIENNES... BOURGIGNONNES... BASQUES... FRANÇAISES... TRADITIONNELLES... LA TRINITÉ/MER Studios. F 2, 55400 Vannes - Tél. 63-28-63.

صكنا من الاعمال

ET DU TOURISME

Plaisirs de la table

Des livres pour la faim

Délaissant les visites imprévisibles dans les restaurants, La Reynière, cette semaine, est resté à la maison. Pour lire des livres gourmands.

une sauce blanche, par exemple) ou renvoyer l'utile à une autre page. Ici, la fiche « sauce blanche » mobile n'a qu'à être ramené à la page d'utilisation, ce qui est pratique en cuisine.

mond Oliver (Albin Michel). Redevenus sérieux avec cet admirable bouquin où un praticien explique ce que les diététiciens, les faiseurs de régimes, les médecins même oublient souvent :

L'ABBÉ GOURMAND...

SAVEZ-VOUS que la rue du Quatre-Septembre, lorsqu'elle fut percée, s'appela la rue du Dix-Décembre ? C'est là que Zola plaça son grand magasin Au Bonheur des Dames.

Trois cent soixante-cinq plats du jour et l'art d'accommoder les restes, par Ginette Mathiot (Albin Michel). La réputation de la chère Ginette Mathiot n'est plus à faire dans le domaine de la cuisine familiale.

C'est ce que, pour chaque genre de maladie, explique le docteur Chast, et ce pourquoi Raymond Oliver nous convie à se régaler, fût-on diabétique, hépatique, cardiaque, obèse, etc.

MIETTES

ADIEU PISTOLES ! — Vous citez parmi vos cartes postales gourmandes, m'écrit un lecteur de Dijon, nos pistoles. Las ! il s'agit d'un gîte qui disparaît.

Noté, à la carte, et dans l'assiette goûté : un mazarin (fonds d'artichauts trempés au jus de veau) ; une gelée de lapin en vinaigrette au xérès ; la lotte aux blancs de poireaux ; les filets d'anguille grillés aux épaves ; un lapin aux pruneaux qui serait mieux sans pommes d'anglaise, une mousse au chocolat et d'autres desserts de famille.

Gastronomie sans sel, par Danièle Hermann (Robert Laffont). L'auteur, à la suite, et de décor intérieur est de bon goût. La carte, de qualité, annonce la fraîcheur des produits.

ADIEU JEANNETTE — La chère Jeannette abandonne sa Table d'Asse (restaurant de l'Hotel Andorj dans la rue du même nom) et elle avait fait, en quelques mois, une bonne adresse. Attendez de la retrouver ailleurs pour nous régaler de ses spécialités de poulet à l'ail aux charcuteries au choucroute.

LES FAUSSES MAUVAISES ANNEES 1964, l'année du ciel ? 1972, une catastrophe pour les bordelais ? 1977, sans espoir pour les bourguignons ? Tout le monde le dit et pourtant ce n'est pas vrai. Le Gault-Millau, « Special Vins » de septembre examine les millésimes, visible par vignoble, et les résultats sont souvent surprenants.

Les régimes gourmands, par le docteur Michel Chast et Ray-



Rive gauche

LE PETIT ZINC... LE FURSTENBERG... Le Munich...

Terrasse Fleurée

DÉJEUNER OU DÎNER AU CALME ET EN PLEIN AIR. HOTEL INTER-CONTINENTAL, 3, RUE DE CASTIGLIONE, PARIS 1<sup>er</sup>. TEL. 263.73.80

L'ÉPICERIE RUSSE

3, rue Guesvère-Courbet PARIS-10<sup>e</sup> - 533-46-48 spécialités russes Dégustation sur place et vente à emporter. Ouvert de 9 à 19 h. 30. Fermé le dimanche.

« La côte de bœuf »

4, rue Sausser-Leroy, 75017 Paris. Fermé samedi soir et dimanche. 227-73-50

Au Vieux Berlin

vous propose ses spécialités allemandes 1<sup>er</sup> prix 1977 de la meilleure cuisine étrangère en France. Dîner sur chaudière - piano à condition - fermé le dimanche 32, r. George-V - 225.88.95

MARIUS et JANETTE

TOUS LES FRUITS DE MER et toutes les spécialités provençales 4, av. George-V - ELY. 71-78, BAL. 84-37

Les Antiquaires

7, rue Montalembert - 544-38-27 PARENG MONTALEMBERT

Le Montgolfier

Aux dîners et soupers menu exotique de 5 plats Plaisir - Vos Pâtisseries

Labbe Constantin

SON NOUVEAU CADRE Salon-Déjeuners Dîners aux chaudières Célèbre de lapin au Xérès Lotie au blanc de paineux Mayet de canard Gibier en saison 13, rue du 4 Septembre TEL. 742.69.19 fermé samedi midi et dimanche

LE DELAS DE SEVRES

Cadre élégant cuisine classique et inventive. Tous les jours.

Softel Paris

2, rue Montalembert - 544-38-27

Rive droite

LE MONT BLANC Jeanine GAULON SA TERRASSE FLEURIE Spécialités bourguignonnes à Robouze LE SOIR jusqu'à 22 h. 2, r. Casimir-Périer (7<sup>e</sup>) - 531-58-40 Fermé sam. et dim.

LA TOUR CELESTE

LE RESTAURANT GRINGOIS QUI SORT DE L'ORDINAIRE 66, rue de la Tour (16<sup>e</sup>) (Régie au Paul Doumer) TEL. 520-55-19 PARKING GRATUIT (S. S. S. S. S.)

Advertisement for SON BANC D'HUITRES with logo and address: 23, rue du Fg-St-Denis - 770-13-59 (r. dim.)

Advertisement for TERMINUS NORD 824.48.72 SON BANC D'HUITRES 23, rue de Dunkerque face Gare du Nord tous les jours

Dessirier

MÂTRE-ÉCAILLER RESTAURATEUR 9, place Petre, Paris 17<sup>e</sup> - 754-74-14

AUBERGE SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT

MENU 76 F Apéritif, vin, café Service compris Spécialités à la carte Turbot grillé à la provençale - Cassoulet au confit d'oie Paella à la languedocienne - Soufflé aux framboises SALONS DE 10 à 30 PERSONNES - DÉJEUNERS D'AFF. - DINERS 123, av. de Wagram (7<sup>e</sup>) - 227-61-89, 64-26 / 9<sup>h</sup> - Paris, assure

PLACE DU TERTRE

au n° 15 - Tél. 006-50-59 - Tous les Jours Dans le cadre de verdure de la fameuse pinquette "LA CRÉMAILLÈRE 1900" SON VIVIER D'EAU DE MER SES SPÉCIALITÉS La Casseiole d'Escargots à l'Oseille LA TERRINE DE FOIES DE VOLAILLES À LA SARLETTE LE MAGRET DE CANARD POMMES ROUGES LA Bisquette de Els du Veau aux Champignons LES POIRES ET PRUNEAUX AUX VIEUX BORDEAUX

Advertisement for Julien 16, rue du Fg-Saint-Denis Paris 10<sup>e</sup> Réservez 770 12 05 tous les jours jusqu'à 1 h 30, fermé le dimanche

Advertisement for Les viandes parmi les meilleures de France. Les 5 de la Villette. Au Petit Nostrand, Au Bœuf Couronné, Au Cochon d'Or, La Mer.

INDEX DES RESTAURANTS

Spécialités françaises et étrangères

ALSACIENNES TERMINUS NORD, 23, rue de Dunkerque, 824-48-72. Choucroute gratinée. PLO, 63, Fg-St-Denis, PRO. 13-59. Jusqu'à 2 h du mat. Fois gras frais. L'ALSACIEN AUX HALLES, 16, rue Coquillière, (1<sup>er</sup>), 236-74-24. CHEZ HANSI, 2, place du 18-Juin-1940 (6<sup>e</sup>), 548-99-42. AUBERGE DE RIQUEWIHR, 12, rue du Fg-Montmartre (19<sup>e</sup>), 710-55-39. AUVERGNATES ARTDIS ISIDRE EDUZEROL, 13, rue d'Artois, 8<sup>e</sup>, 225-01-10. P/dim. BOURGUIGNONNES CAVES DE BOURGOGNE, 3, rue Palestro, 236-38-55. P/dim. Menu 30 F ac. BASQUES TAVERNE BASQUE, 45, r. Cherche-Midi, 222-61-07. Epic. Rüd-Ousep. Civet, confit, toro à menu spéc. FRANÇAISE TRADITIONNELLE AUBERGE DU CLOU, 20, av. Trudaine 870-22-46. Serviries du Gurd. MARIE LOUISE, 22, r. Championnet, 1<sup>er</sup> Bouf à la tige, 686-86-33. JACQUES COEUR, 6, pl. St-Michel, 211. Cuisine raffinée. Cadre élégant. RELAIS BELLMAN 37, r. Fribourg, 330-33-01. Jusq. 2 h. Cadre élég. LA RENCONTRE, 19, r. Buffault, 8<sup>e</sup>, 280-27-27. F./sam. dim. Cadre 1900. Jusq'à 2 h. 30. LA GAIOTTE, 9, rue Gomboust, 261-43-93. Sec terrines et plats du jour. LANDAISES LE TROU GASCON, 40, rue Talma

12<sup>e</sup>, 344-34-38. Dînet du terrin. Fermé du 1<sup>er</sup> au 31 octobre. LORRAINES LE ROCK LOREAIN, 27, boulevard Magenta, 208-17-28. Salons de 10 à 130 couverts. LYONNAISES LA FOUX, 2, rue Clément, 9<sup>e</sup>, F. dim. 323-77-65. Aix aux fourneaux. MÉDITERRANÉENNES LE SERIN, 1, pl. Falguère, 15<sup>e</sup>, 734-12-34. Boulangerie. Couscous. PÉRIGORD LA TRUFFE NOIRE, 6, rue Pont-aux-Choux, 272-17-00. Fermé dim. Confit foie gras. ROUSSILLONNAISES RODESSILLON, 53, r. de Brétagne, 887-88-75. F/marc. Paella 21 F. SARRADAISES SULLY DAUPHINE, 53, av. Poeh. P/dim. 535-25-47. Confit foie gras. LE SARRADAISE, 2, rue de Valenciennes, 532-23-82. Cassoulet 38 F ; Confit 38 F. SAVOYARDES AD SAVYARD, 16, rue 4-Vents, 226-20-30. T.L.J. M. Cochet, propr. TOULOUSAINES AUX CAPITOULS, 10, r. Villebois-Mareuil-17<sup>e</sup>, 330-25-44. Cassoulet 23 F. CONFITS LA VILLE DE DUNKERQUE, 24, r. de Dunkerque, 878-03-47. Jusq'à 1 heure. COCHONNAILLES Une marjolaine assiette 16 F à LA COCHONNAILLE, 21, r. d. L. Harpe (5<sup>e</sup>) 627-95-81. Cadre du XIII<sup>e</sup> siècle.

CHAMPIGNONS LE CEPS & T.D., 17, r. Caulaincourt, 18<sup>e</sup>, 076-67-44. Tr. les champignons. ŒUFS ET VOLAILLES L'GRUP ET LA POULE, RDVOTEL, Porte de St-James, 85-30-19. Vingt recettes d'œufs. Prêle au pot et volailles fermées. 70 F vin, café et service compris. FRUITS DE MER ET POISSONS L'ACADIE, 33, bd de Temple, 272-77-94. Pâtes 30-40. Nouveaux chef cuis. AU CITE D'ARMÉE, 15, rue Le Peletier, 9<sup>e</sup>, 770-69-32. LA BONNE TABLE, 42, rue Friant, 335-74-91. 12 spéc. AUB. DOLMETS, 28, r. Fosses, 17<sup>e</sup>, 227-94-38. Ses bouillottes et stoll. DESSIRIER, le spécialiste de l'huile, 9, pl. Petre, 754-74-14. Coquillages et crustacés. Les préparations de poissons du jour. BRASSERIE CROMWELL, 127-97-73. T.L.J. 13, av. V. de Poissy, 1<sup>er</sup> F. AFRICAINES L'ARABES, 5, rue des Débarcadères, 500-39-51. Ambiance music. LE MAÏEU, 44, rue Tiquetonne, 236-62-79. T.L.J. de 21 h. à l'aube. KATOU, 78, r. La Boétie, 238-97-83. Jusq. 1 h. 30 dim. Cadre élégant. ARMÉNIENNES LA CAPPADOCE, 3, r. Marivaux, 2<sup>e</sup>, 742-83-85. P/dim. Chant musical. BRÉSILIENNES GUY, 6, rue Mabillon, 033-87-61. Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978. CANADIENNES MAISON QUÉBÉCOISE, 20, rue Q.-Bauchart, 720-30-14. P/dim. 4 plate française.

CHINOISES KLYBRES MANDARIN, 5, r. Collège, 1<sup>er</sup> étage. BAL. 49-73. Entrée élite. Parquet. Tous les jours. PARRY MANDARIN, 6, rue Bois-le-Vent, 19<sup>e</sup>, 288-12-28. Spéc. à la vap. CORÉENNES SHINTOKYO, 22, r. Delambre, 328-45-00. Spéc. Jap. Barbecue Coréen. OANOISES ET SCANDINAVES COPENHAGUE - FLOBA DANICA JARDIN, 142, Champs-Élysées, 741. 24. 20-41. ESPAGNOLES EL PICADOR, 80, bd. St-Germain, 387-28-57. Jusq'à 100 couverts. ÉGYPTIENNES AO FIED DES PYRAMIDES, 15, rue Jules-Chaplain, 335-19-15. Seul à Paris. Métro Vavin. GRECQUES TELEMAQUE, 18, r. Roger, 14<sup>e</sup>. Cuisine familiale, plats du jour, 300-60-38. ÎLE DE LA RÉUNION ISLE BOURBON, 10, rue Eug.-Des-305-61-64. Epic. conf. Bouillotte Réunion. ITALIENNES LE COBSAIRE, 1, bd. Exelmans, 335-53-25. Le Restaurant du XVII<sup>e</sup>. Menu 50 F (ac.) et carte. Une formule qui vous enchâterait. PIZZERIA CAMPO VERDE, place Blanche, 306-07-97. JOURS et NUIT. Spécialités. SAN FRANCISCO, 1, r. Mirabeau, P/dim. 647-75-44. Jusq'à 22 h. Cadre élégant. LE SIMPLON, 1, r. Fg-Montmartre 1<sup>er</sup> l. 7<sup>e</sup>, 284-61-10. Pâtes fraîches.

JAPONAISES OSAKA, 151, r. St-Benoît, 225-55-01. Soukyaki Bonai et tempura. TOKYO, 9, rue de l'Est, 387-19-04. T.L.J. et barbecue coréen. Spéc. grill. MAROCAINES AÏSSA Fila, 5, r. Ste-Beuve, 548-07-22. Plo cocous. Paella. P/dim, lundi. 297-36-15. Cuisine authentique. PORTUGAISES RIBATEJO, 6, r. Plochard, M<sup>e</sup> Arton 370-41-03. P/mardi. P.M.R. 60 F. SALONS POUR DÉJEUNERS D'AFFAIRES ET BANQUETS PARIS RELAIS LOUIS-XIII, 5, r. Grande-Angoulême, 9<sup>e</sup>. Cadre historique. Ou 6 à 24 heures. 226-75-96. AU PETIT RICHELIEU, 25, r. Le Peletier, 770-85-50. Sp. Tourang. 5 à 15 etc. Ouvert après Minuit TOUR D'ARGENT, 4, pl. Bastille, 19<sup>e</sup>, 444-32-19. Cadre élég. et conf. GUY, 6, r. Mabillon (9<sup>e</sup>), 033-87-41. Brésilien. Feljoda. Churrasco. PLO, 63, Fg-St-Denis, PRO. 13-59. Fermé dimanche. Fois gras frais. LA CLOCHE D'OR, 3, rue Mauhart, 874-19-88. Déj. din. soup. jusq. 4 h. Cholestil. WEPLER, 14, pl. Clichy, 622-53-28. Son bann d'huitres, ses poissons. CAYEAO F-VILLON, 64, r. Artois, 236-16-92. On sert jusq'à 0 h. 30. MOUTON DE PANURGE, 17, rue Cholestil, 742-78-49. P.M.R. 100 F. Traiteurs et livraisons à domicile GUY, plats brésiliens authent. à emporter, 6, r. Mabillon (9<sup>e</sup>), 033-87-61.

RÉUNIONNAISES ÎLE DE LA RÉUNION, 116, r. St-Honoré, 235-30-53. P/dim. Spéc. de Curry. POLONAISES LA MAISONNETTE POLONAISE - Chez ANIA, 37, rue de Clignancourt, 335-67-58. Pianos d'amb. P/d. 100. VIETNAMIENNES LE NEM, 67, r. Rameau, 786-34-11. Omelette. Spéc. Grill. Din. avec chaudière. Cadre tranquille. P/dim.



Le Monde

culture

Théâtre

« La Nuit du 13 »

L'auteur de La Nuit du 13, Mme Sandra Nils, analyse la conduite et les souffrances d'une jeune femme qui est asservie à la coassine (ou à l'héroïne) et qui ne peut attendre comme aide de l'homme qu'elle aime, qui, lui, est alcoolique.

semblée des rires francs, pas des rires nerveux. Une vraie gaieté. Et c'est là le « mystère » de cette soirée qui déroule sans arrêt, volontairement, du comique idiot à l'atroce.

Cinéma

Les mondes clos de Leopoldo Torre-Nilsson

Leopoldo Torre-Nilsson, metteur en scène argentin, est mort à Buenos-Aires le 8 septembre des conséquences d'une opération au cerveau.

admiration pour Jean-Luc Godard ne l'empêcha en rien à changer ses méthodes de narration : le cinéma, plus qu'un média épique, sembla d'abord pour lui un moyen d'illustrer des thèmes romanesques.

Musique

Quatuors vocaux aux Billettes

L'idée même d'aller entendre un quatuor vocal paraissait presque sauprenue, le piano à quatre mains faisait sourire, on avait oublié, et voici qu'on se souvient.

Entre Ana Maria Miranda, Clara Wirz, Marcel Quillevère et Udo Reinemann, la complexité était parfaite au piano : Marie-Claude Arboratatz et si l'on sent parfois les limites de l'un ou de l'autre c'est que, comme pour les instruments à cordes, la formule du quatuor vocal accentue la moindre défiance.

Le T.N.P. en tournée internationale

Le Théâtre national populaire de Villeurbanne effectuera cette saison deux tournées à l'étranger. La première, du 3 novembre au 3 décembre, conduira Roger Planchon et quelque soixante-dix comédiens et techniciens en U.R.S.S. puis en Allemagne de l'Est.

ment remaniée, et Périels prince de Tyr, ainsi qu'une pièce française, Le Tartuffe, à la demande du ministre des affaires étrangères.

Notes

Varétés

KOL AVIV

Le spectacle actuellement présenté au Palais des arts par la troupe israélienne Kol Aviv est construit autour de la chanteuse Talia. Le corps souple dans une robe noire, le visage maquillé par une immense chevelure frisée, on la croirait sortie d'une sa-forte de Goya.

El Guapo del 1900 (1960), Pie! de Vienne (1961), Saigata vogue aïta (1962), marguerite ouverture vers une forme de critique sociale.

Retour à Mizoguchi

En 1952, le Vie de O'Haru, femme galante, remportait un Lion d'argent à Venise. Distinction qui fut, de nouveau, accordée à l'Inchōnjin Sansho au Festival 1954, puis aux Amants crucifiés au Festival 1955.

ce qu'il apportait d'une culture et d'une tradition japonaises refondues au creuset d'un art universel. Le temps a fait justice de cette querelle pédante.

l'amour, est convaincu d'adultère, d'humiliation et d'écroulement des plus faibles. Ce qui nous touche profondément chez ce Japonais, c'est moins le reflet d'une culture différente que le vérité des êtres et des rapports au monde transmis par un art sublimé, un langage cinématographique qui tout le monde peut recevoir et aimer.

combats sauvages, de privilèges, d'humiliation et d'écroulement des plus faibles. Ce qui nous touche profondément chez ce Japonais, c'est moins le reflet d'une culture différente que le vérité des êtres et des rapports au monde transmis par un art sublimé, un langage cinématographique qui tout le monde peut recevoir et aimer.

Advertisement for the film 'L'inévitable catastrophe' (The Swarm) by Irwin Allen. It features a large image of a massive insect swarm and text listing various theaters and showtimes.

Advertisement for the film 'FEDORA' by Billy Wilder. It features a large image of William Holden and Marthe Keller and text listing theaters and showtimes.

Advertisement for the film 'L'inévitable catastrophe' (The Swarm) by Irwin Allen. It features a large image of a massive insect swarm and text listing various theaters and showtimes.

Advertisement for the play 'LA CULOTTE' by Jean Anouilh, performed at Théâtre de l'Atelier. It lists the cast including Ariane Carletti and Madeleine Cheminat.

Advertisement for the play 'RACINE' by Jean Racine, performed at Théâtre Oblique. It lists the cast including Jacques Siclier.

Petites nouvelles: L'Académie française se réunira le 28 septembre pour décider notamment à quelle date sera annoncée la vacance du fauteuil de Jacques Rueff.



SPECTACLES

LE JEU DE LA POMME (Tch. v.o.) : Saint-André-des-Arts, 8 (326-41-18) ;

LES FILMS NOUVEAUX L'ANGLOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY...

MOLIERE (Fr.) (deux parties) : Impérial, 2 (705-72-51) ; Gaumont-Réve Champs-Élysées, 8 (339-04-87) ;

U.G.C. BIARRITZ - U.B.C. OPERA - U.B.C. DANTON BIENVENUE MONTPARNASSE - MISTRAL U.G.C. GOBELINS - CONVENTION SAINT CHARLES

L'ORDRE ET LA SECURITE DU MONDE

Un grand suspense accusateur. Une véritable tragédie moderne. R. Chazal (FRANCE SOUV.)

Passionnant de bout en bout. M. Dreyfus (JOURS DE FRANCE)



SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS Le Porray

RACINE -14 - JUILLET BASTILLE 14-JUILLET PARNASSE - OLYMPIC ENTREPOTS

WIM WENDERS PETER HANDKE L'ANGLOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY

ca lui est égal de savoir si la police vient ou non...

MARIVAUX PARAMOUNT MAILLOT PARAMOUNT GALAXIE PARAMOUNT MONTPARNASSE MOULIN-ROUGE PARAMOUNT-ÉLYSÉES-2

LES SEANCES SPECIALES AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) (7) : Luxembourg, 6 (633-97-77) ;

LES FESTIVALS SAM PECKINPAH (v.o.), Broadway, 18 (327-41-16) ;

Un film de Harry E. Kerwin avec Rhonda Factor, Tom Leindecker, Karyn Wagner

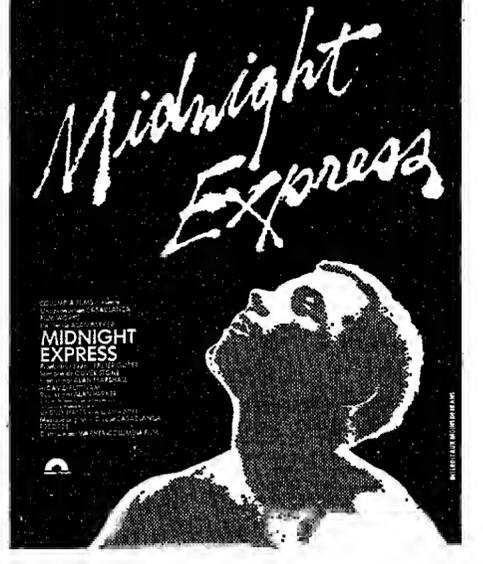
MERCREDI



THEATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Mardi 19, Mercredi 20 Septembre à 20h30 BALLET NATIONAL DE MEXICO DANSE CONTEMPORAINE

GAUMONT AMBASSADE VO / GEORGE V VI / STUDIO ST-BERNAUD VO

Une œuvre de grande qualité... Le film se reçoit comme un coup de poing au plexus



COURS DE l'ATHENEE-LOUIS JOUVEY mardi - mercredi - jeudi - vendredi de 11h à 14h

GAUMONT COLISÉE - U.G.C. BIARRITZ - FRANÇAIS - 5-PARNASSIENS U.G.C. DANTON - GAUMONT CONVENTION - OLYMPIC ENTREPOT

ROBERT STACK ANICEE ALVINA SOPHIE DESMARETS UN SECOND SOUFFLE film de GERARD BLAIN

SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS (v.o.) PALAIS DES ARTS (v.o.) STUDIO CONTRASCARPE (v.o.) LA CLEF (v.o.)

VENEZ RIRE AVEC NOUS TROIS!! Le Jeu de la Pomme LES PETITES MARGUERITES

MARIGNAN PATHE VO - ELYSÉES CINEMA VO - NAPOLEON - RICHELIEU GAUMONT  
 RIO OPERA - HELDER - WEPLER PATHE - MONTPARNASSE PATHE - GAUMONT SUD  
 GAUMONT GAMBETTA - FAUVETTE - CAMBRONNE - ST-GERMAIN RUCHETTE VO  
 ST-MICHEL VO - MAYFAIR VO



# GREASE c'est sympa

UNE PRODUCTION ROBERT STOKWOOD ALLAN CARR  
 JOHN TRAVOLTA - OLIVIA NEWTON-JOHN - GREASE  
 STOCKARD CHANNING - EVE ARDEN - FRANKIE AVOLON  
 JOAN BLONDELL - EDD BYRNES - SID CAESAR - ALICE GHOSTLEY - DODY GOODMAN - SHANA-NA  
 BRONTE WOODWARD - ALLAN CARR - JIM JACOBS - WARREN CASEY  
 KENNETH WASSMAN - MAXINE FOX - PATRICIA BRACH  
 ROBERT STOKWOOD - ALLAN CARR - RANDAL KLEISER

CHAMPIGNY Multiciné Pathé - ENGHEN Français  
 THIAIS Belle Epine - LE BOURGET Aviatc - EVRY Gaumont - RUEIL Ariel  
 ASNIERES Tricycle - VELIZY - VERSAILLES Cyrano - SARCELLES Flanades

## LE FESTIVAL DU FILM DE PARIS recherche 100 spectateurs.

Au Festival Cinématographique International de Paris, pour la première fois, 100 Parisiens représentatifs de la population parisienne, seront sélectionnés suivant la méthode des quotas par la SOFRES. Ils auront le privilège de constituer le jury du Festival et pourront ainsi en 8 jours voir gratuitement 14 grands films inédits. A l'issue du Festival, ils auront la charge de décerner le Grand Prix: "Le Triomphe" et les deux prix d'interprétation au nom du public le plus exigeant du Monde.

**Festival du Film de Paris**  
 Empire - 41 Avenue de Wagram  
 4 au 12 octobre 1978  
 Organisé avec l'appui d'Europe 1

Si vous désirez faire partie du Jury, il vous suffit de compléter le bon ci-dessous et le faire parvenir à:

SOFRES, Festival du Film de Paris  
 16, rue Barbès - 92128 MONTRouGE

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_  
 Rue : \_\_\_\_\_ N° : \_\_\_\_\_  
 Ville : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Age : \_\_\_\_\_  
 Profession du chef de famille : \_\_\_\_\_  
 MON Sexe : \_\_\_\_\_

Jean-Luc GUÉRIN  
 PRÉSENTE  
 à 21 h 30

### L'AZOTE

de RENÉ DE ORALDIA  
 Mise en scène J.-P. Darras  
 avec Danielle Mizouani,  
 Paul Cassin, Fr. Savis

Aux BLANCS MANTEAUX  
 15, rue des Blancs-Manteaux  
 277-42-51 et 548-35-28

Musée CARNAVALET - Lundi 18 septembre, à 21 h. (p.s. de St-Ours)  
 Rédoublé de piano  
**Claude MAILLOLS**  
 SCHUBERT.  
 avec Michel ROSSIENSKY, piano.

## EXPOSITIONS

SHO - CALLIGRAPHIE  
 CONTEMPORAINE  
 JAPONAISE  
 Exposition et démonstrations  
 organisées par le  
 MAINICHI SHIMBUN  
 20 Sept. - 23 Nov.  
 Chapelle de la Sorbonne

MA ESPACE-TEMPS  
 AU JAPON  
 Exposition imaginée par  
 ISOZAKI Arata, Architecte  
 11 Oct. - 11 Déc.  
 Musée des Arts Décoratifs  
 Chaque jour à 13 h, 15 h, 17 h  
 dans cet espace, interventions :

Musique : Shomyo, Biwa,  
 Shekuhachi, Shemisen, Koto,  
 Chant Jitsu, Improvisations par  
 KOSUGI Taketisa  
 et SUZUKI Akio  
 Danse : HIJIKATA Tatsumi,  
 ASHIKAWA Yoko, TANAKA Min  
 Théâtre : SUZUKI Tedashi,  
 SHIRAIISHI Kayoko

## MUSIQUE

5 ŒUVRES  
 Mauricio KAGEL  
 5 et 6 Oct.  
 Bouffes du Nord

BESTIARIUM  
 Mauricio KAGEL  
 10 Oct. - 14 Oct.  
 Bouffes du Nord

MUSIQUE  
 TRADITIONNELLE  
 JAPONAISE  
 7 Concerts  
 17 Oct. - 5 Déc.  
 Chapelle de la Sorbonne  
 Musée des Arts Décoratifs  
 Shomyo - Biwa - Shekuhachi  
 Shemisen - Koto  
 Chant Jitsu

MUSIQUE  
 CONTEMPORAINE  
 JAPONAISE  
 26 Oct. - 28 Nov.  
 Chapelle de la Sorbonne -  
 Musée des Arts Décoratifs -  
 Théâtre d'Orsay  
 3 concerts  
 41 œuvres  
 19 compositeurs

## DANSE

XVI<sup>e</sup> FESTIVAL  
 INTERNATIONAL  
 DE LA DANSE DE PARIS  
 LA DAME DE PIQUE  
 Ballet de Roland PETIT  
 Avec Mikhail BARYCHNIKOV  
 16 Oct. - 29 Oct.  
 Théâtre des Champs-Élysées

COPPELIA  
 Nouvelle version de  
 Roland PETIT  
 1<sup>er</sup> Nov. - 18 Nov.  
 Théâtre des Champs-Élysées

SARA RUDNER  
 13 Nov. - 18 Nov.  
 Le Palace

DOUGLAS DUNN  
 and DANCERS  
 20 Nov. - 25 Nov.  
 Le Poteau

BUYO -  
 BALLET CLASSIQUE  
 TRADITIONNEL JAPONAIS  
 20 Nov. - 28 Nov.  
 Théâtre des Champs-Élysées

RUDOLF NOUREEV  
 and FRIENDS  
 27 Nov. - 3 Déc.  
 Théâtre des Champs-Élysées

RUDOLF NOUREEV  
 ET THE MURRAY LOUIS  
 DANCE COMPANY  
 Avec Murray Louis  
 4 Déc. - 10 Déc.  
 Théâtre des Champs-Élysées

LOCATION OUVERTE  
 Centre d'information  
 et de location  
 FNAC  
 MONTPARNASSE  
 138, rue de Rennes  
 75006 PARIS  
 Tél. : 222.80.58  
 Envoi du journal  
 sur demande  
 Festival d'Automne :  
 2, rue du Pas-de-la-Mule  
 75003 PARIS  
 Tél. : 278.10.00

## THEATRE

MAITRE PUNTILA  
 ET SON VALET MATTI  
 Mise en scène :  
 Georges LAUDAUNT  
 Centre Dramatique National  
 des Alpes  
 19 Sept. - 14 Oct.  
 Théâtre Mogador

MORI EL MERMA  
 Claca Teatro  
 Spectacle dessiné et peint  
 par Joan MIRO  
 20 Sept. - 16 Oct.  
 Centre Georges Pompidou

LA TABLE  
 Conçu par : Michèle FOUCHER  
 Mise en scène : Denise PERON  
 Théâtre National de Strasbourg  
 28 Sept. - 29 Oct.  
 Théâtre Gérard Philipe -  
 Saint-Denis

RODOGUNE - CEDIPE -  
 FAUST  
 Mise en scène :  
 Jean-Marie FATTE  
 2 Oct. - 2 Déc.  
 Espace Pierre Cardin

L'ECOLE DES FEMMES -  
 LE TARTUFFE - DON JUAN -  
 LE MISANTHROPE  
 Mise en scène : Antoine Vitez  
 Théâtre des Quartiers d'Ivry  
 4 Oct. - 29 Oct.  
 Théâtre de l'Athénée

LA MOUETTE  
 Mise en scène : Bruno BAYEN  
 Fabrique de Théâtre  
 4 Oct. - 14 Oct.  
 Maison de la Culture  
 de Nanterre

AME TSUCHI  
 Mise en scène : OIDA YOSHI  
 5 Oct. - 15 Oct.  
 Chapelle de la Sorbonne

REMAZEN  
 Mise en scène :  
 Jacques LASSALLE  
 10 Oct. - 19 Nov.  
 Théâtre Gérard Philipe -  
 Saint-Denis

ELLE EST LA  
 Mise en scène : Claude REGY  
 2 Nov. - 27 Nov.  
 Centre Georges Pompidou

MESURE POUR MESURE  
 Mise en scène : Peter BROOK  
 8 Nov. - 11 Déc.  
 Bouffes du Nord

L'EXECCREE  
 Mise en scène :  
 Pierre FRILLOUX  
 et Françoise GEDANKEN  
 6 Déc. - 11 Déc.  
 Centre Georges Pompidou



سكننا من الاجل

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 15 SEPTEMBRE

Allegra transparente

« Ils ont dû se dire que ce serait bien et bon pour Margot de pleurer. Quand donc l'infortuné de se moquer de Margot? Eux qui font la télévision, et parmi lesquels, cependant, on a compté pour Allegra plus de femmes que d'habitants. Pensez: un roman de Françoise Malleva-Joris, adapté par Françoise Verly (1) y a d'ordinaire du bien à dire de ces deux-là et interprété au moins par douze femmes, puisqu'il s'agit précisément d'une histoire de femmes, de l'histoire d'une femme, ou plutôt de celles des sœurs Swanson.

d'épouser un interne en médecine tout à fait « privilégié », jeune homme bien et amoureux. « Joup » en herbe qui trompera bien vite celui qu'il ne comprend ni ne méritait. Situés derrière ces personnages la famille omnipotente, unipotente (1) y e du Corse dans leur sang), les copines de l'institut et les clientes, parmi lesquelles une patiente italienne mère et caricaturale. Sachez que, au centre de cette intrigue mise au quotidien, se trouve un enfant de quatre ans, Rachid, fils d'immigrés, que la misère de sa mère seule a réduit à l'eulisme.

Moncet Remili, un enfant tunisien âgé de quatre ans, est émouvant: il est le seul rescapé des comédiens, qui tentent de grands efforts de ce genre ce qui ne peut être sauve, et, du coup, tout est « lancé ». Les chambrées ne seront pas réveillées par des feuilletons de cette espèce, manuels courants de notre télévision. Petite morale.

MATHILDE LA BARDONNIE.

L'insé, célibataire, dirige un institut de beauté; la seconde est mère de famille, et conduit en cachette son fils infirme chez un guérisseur; la troisième, Allegra, vingt-deux ans, vient

Le groupe Hersant imprimera «l'Aurore»

Les membres des comités d'entreprises de «l'Aurore» et de «Paris-Turf» — ainsi que les rédactions des journaux — réunis jeudi 14 septembre, ont été informés par M. Veysade, porteparole des nouveaux propriétaires du quotidien de la rue Richelieu, de l'accord technique et commercial qui vient d'être signé avec le groupe Hersant. En revanche, le comité d'entreprise de «France-Soir» ne semble pas avoir été informé de cet accord.

Le communiqué du groupe Hersant déclare: « Les sociétés éditrices de France-Soir, le Figaro et l'Aurore et Paris-Turf consentent de conclure dans le respect absolu de leur indépendance des accords de coopération technique.

« Pour un certain nombre de rubriques, un couplage de la publicité commerciale et des petites annonces intervenant entre l'Aurore, d'une part, et France-Soir et le Figaro, d'autre part.

« La S.A. Franpresse, éditrice de l'Aurore et de Paris-Turf, prendra une participation financière dans la nouvelle imprimerie en cours de construction à La Plaine-Saint-Denis. Celle-ci imprimera donc début 1979 France-Soir, le Figaro, l'Aurore, Paris-Turf, France-Dimanche, le Journal du dimanche, ainsi que de nombreuses autres publications.

« L'Aurore et Paris-Turf utiliseront le réseau des imprimeries satellites de province déjà utilisé par France-Soir et le Figaro. Ce réseau sera densifié afin de permettre une meilleure distribution. »

M. Marcel Fournier, P.-D.G. de

DEUX NOUVELLES REVUES TECHNIQUES

Deux revues destinées à des techniciens de l'informatique personnelle publient leur premier numéro ce mois-ci. Chronologiquement en avance de quelques jours, Microsystèmes (1) s'adresse plutôt, comme bien des publications de la même maison d'édition, à des électroniciens ou de moins à des bricoleurs de l'électronique.

Le premier numéro s'ouvre sur une initiation aux micro-processeurs, composants électroniques autour desquels sont bâtis les ordinateurs personnels, et sur une présentation du BASIC, langage de programmation très simple — il fut créé en Angleterre à des fins d'enseignement. L'ordinateur individuel (2) devrait être plus orienté vers l'amateur vierge de toute formation technique: un des articles d'ouverture s'adresse spécifiquement aux pharmaciens qui voudraient faire un usage professionnel de ces petites machines.

(1) Microsystèmes, revue bimestrielle éditée par la Société parisiens d'édition, 42, rue de Valenciennes, 75010 Paris. Le numéro: 10 F.

(2) L'ordinateur individuel, revue mensuelle éditée par les Editions Tests, 41, rue de la Grange-aux-Belles, 75003 Paris, Cédex 10. Le numéro: 12 F.

« Le quotidien « Rouge » lance un nouvel appel à ses lecteurs: pour combiner de paraître, il lui faut trouver immédiatement 1.500.000 F avant le 31 décembre.

CONFORTABLE. Hush Puppies. Image of a shoe.

V.o. : PUBLICIS ÉLYSÉES - PUBLICIS MATIGNON. — V.f. : CAPRI Grands Boulevards PARAMOUNT ODÉON - PARAMOUNT MONTFARNASSE - PARAMOUNT Gobelins PARAMOUNT MAILLOT - PARAMOUNT OPÉRA - CONVENTION SAINT-CHARLES PARYL-2 - VÉLIZY-2 - ROSNY - ARTEL Nogent - ARTEL Créteil - GAMMA Argenteuil 4-PERRY - FLANADES Sarcelles - STUDIO Rueil - FRANÇAIS Arpajon LE PRADO Aulnay - KOSMOS Chelles - FRANÇAIS Grigny

DRIVER RYAN O'NEAL • BRUCE DERN • ISABELLE ADJANI. C'est vraiment de la grande cascade qui devient une sorte de 10e art. Robert Chazal.

CHAINE I : TF 1

18 h. 25. Pour les petits; 16 h. 30. L'île aux enfants; 18 h. 55. Feuilleton: Christine (n° 5); 19 h. 15. Une minute pour les femmes; 19 h. 45. Jeu: L'inconnu de 19 h. 45, 20 h. Journal; 18 h. 35. C'est la vie; 19 h. 45. Top-Club; 20 h. Journal; 20 h. 30. FILM: ERIC TABARLY ET LES AUTRES, film de Y. Hussont; 21 h. 55. Théâtre: Supplément au voyage de Bougainville, de Diderot, par le Théâtre du Double, mise en scène P. Guinand, avec J. David, J.-L. Moncelet, G. Pico (retransmission); 20 h. Journal; 21 h. 15. Émission littéraire: Titre courant; 23 h. 25. Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35. C'est la vie; 19 h. 45. Top-Club; 20 h. Journal; 20 h. 30. Feuilleton: Bergeval et fils. Dernier épisode: après une grève, Louis Bergeval se renonce à diriger son usine; 21 h. 5. Émission littéraire: Apostrophes (Francois Mitterrand et ses invités). Avec M. F. Mitterrand (l'abbé et l'archevêque), F. Roy Ladurie (le baron de l'histoire), F. Modiano (Rue des Boulangers-Obeurtes et Interrogatoire d'Y. Bert), P. Guenard (l'Empire des mers), M. Fournier (le Coq de bruyère); 22 h. 35. Journal; 23 h. 40. Ciné-club: FILM: COURRIER DU CELESTE, de F. Fellini (1968), avec A. Sordi, B. Bova, L. Triest, G. Masina, F. Marchio, E. Almirante (V.O. sous-titrée, N.). Une jeune femme en voyage de noces à Rome est entraînée dans un aventureux et périlleux voyage de découverte d'un héros de l'antiquité. Le vrai premier film de Fellini: une azzurra.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30. Pour les jeunes; 18 h. 55. Tribune libre: Comité Inter-mouvement auprès des évacués (CIMADE); 19 h. 10. Feuilleton: Le chevalier de cœur; 19 h. 20. Émissions régionales; 20 h. Les Jeux; 20 h. 30. Le nouveau vendredi: Vol au-dessus d'un nid de cambricoleurs. En dix ans, les cambrioleurs ont triplé en France 70.000 des vols entrant par la porte: Claude Duhalot a réalisé une longue enquête sur les multiples moyens de détecter un cambrioleur et les mille et une formes que prend le vol. On hold-up au « démantèlement » des appartements nocturnes; 21 h. 30. Documentaire: Comment Yn Kong déclara les montagnes (impression d'une ville: Shanghai); 22 h. 25. Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30. Feuilleton: le grand livre des aventures de Bretagne... « La bataille de Salisbury »; 19 h. 25. Jules Verne: les manoirs et les maléfices apprises; 20 h. Sélectura: Sarrus; 21 h. 30. Musique de chambre: M. Dzewowski, G. Anguelacci, J. Morata, M. Le Dessir, et le Quatuor Ferraro; 22 h. 30. Nuit magique: « Aller-retour détours ».

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2. Musiques magiques: musique classique et contemporaine en France; 19 h. Jazz time: Sean Be-Boy; 19 h. 45. Informations festivals; 20 h. 30. Da Capo; 21 h. 20. Festival de Salzbourg... « Ouverture tragique » (Brünnel), « Kindertotenlieder » (Schubert); 22 h. 30. Musique de chambre: par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. E. Böhm, avec Y. Minot, mezzo-soprano; 23 h. 15. France-Musique la nuit: Da Capo; 0 h. 5. Méridiens de septembre.

SAMEDI 16 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 30. Parrrrrr; 13 h. Journal; 13 h. 35. Le monde de l'accordéon; 14 h. 5. Restez donc avec nous; 14 h. 45. Sport: Bol d'Or motocycliste (en direct du Castellet); 19 h. 5. Trente millions d'amis; 19 h. 40. Magazine auto-moto; 19 h. 10. Six minutes pour vous défendre; 19 h. 45. Jeu: L'inconnu de 19 h. 45; 20 h. Journal; 20 h. 30. Variétés: Numéro Un (Gilbert Bécaud); 21 h. 30. Série américaine: Starsky et Hutch; 22 h. 30. Sports: Télé-foot I; 23 h. 30. Journal.

CHAINE II : A 2

14 h. 45. Journal des sourds et des malentendants; 15 h. Série documentaire: Le jardin derrière le mur (Taïpei, l'autour); 15 h. 30. Sports: Championnat d'Europe junior de gymnastique; Connes d'Europe de football; 19 h. La course autour du monde; 19 h. 55. Jeu: Des chiffres et des lettres; 19 h. 45. Top-Club; 20 h. Journal; 20 h. 35. Dramatique: Histoire de voyous (Dormez pigeons), réal. P. Goutas. D'après son roman de Donald Mackenzie: « Les quatre » et le film de Paris. Pour amateurs de policiers; 22 h. Émission littéraire: Salut international à Jacques Prévert; 23 h. Cinéma: Greco à Yves Montand, une trentaine d'amis rendent hommage, chacun à leur façon, au poète; 23 h. 50. Journal.

CHAINE III : FR 3

Avec G. Charret (Faust), A. Maïta (Méphistophélès), M. Desrie (Marguerite), P. Herbin (Branche), F. Bianco (le double de Faust), C. Dupuy (le double de Marguerite), A. Norbert (le double de Méphistophélès), etc.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie: F.-J. Jouve (et 14 h. 10 h. 55 et 23 h. 50); 7 h. 5. Matinales; 8 h. Les chemins de la comédie: « Regardez en la scène »; 8 h. 30. Comprendre aujourd'hui pour vivre demain; 9 h. Le monde contemporain; 10 h. 45. Démarches; 11 h. 2. Le monde prend la parole: Berlin, par l'Orchestre philharmonique, dir. E. von Karajan; 12 h. 5. Le pont des Arts; 14 h. 5. En direct de Besançon: Tricentenaire du rattachement de la Franche-Comté à la France; 16 h. 20. Quatre siècles de musique de chambre: Bach, Chopin, V. d'Indy, avec E. Giazoli, A. Ciccolini, P. Tortelut, etc.; 17 h. 30. Pour mémoire; 19 h. 25. La philosophie du Moyen Âge; 20 h. Carte blanche: « Le Diable fait toujours bien ce qu'il fait », de B. Blacpain, avec J. Degor, C. Nicot, F. Deber, P. Olivier, etc.; 21 h. 55. Ad. I.B. avec M. de Breuille; 22 h. 5. La fugue du samedi; 23 h. 5. Concert de musique de chambre.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2. Musiques pittoresques; 7 h. 40. Equivalences; 8 h. Studio 107; 9 h. 2. Ensembles d'amateurs; 9 h. 45. Vocalises; 11 h. 15. Les jeunes Français sont musiciens; 12 h. 40. Jazz: « Il vous plaît »; 13 h. 30. Châteaux de verre; 14 h. Un choix forcément subjectif des futurs bons disques de l'année prochaine; 16 h. 32. Les riches heures musicales du Berry... « Chutes d'auteur en quart de pointe » (Closely); 17 h. 30. Après-midi lyrique: « Orléans », d'Henri; 20 h. 5. Informations festivals; 20 h. 30. Festival de Salzbourg... Quatuor Albin Berg; « Quatuor à cordes au ré mineur (Haydn) »; « Quatuor à cordes en ré mineur (Brahms) »; « Quatuor à cordes en ut mineur (Beethoven) »; 22 h. 30. France-Musique la nuit: Les sept planètes; 23 h. Jazz forum; 0 h. 5. Concert de musique... les fleurs musicales: Mozart, Schubert.

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

8 h. 55. Sport: Bol d'Or motocycliste (en direct du Castellet); 9 h. 15. Émissions philosophiques et religieuses: « Bible ouverte »; 10 h. Présence protestante; 10 h. 30. Le jour du Seigneur; 11 h. Messe célébrée en l'église de Verdolot (Seine-et-Marne), prés. le Père Alain Quilès; 12 h. La séquence du spectateur; 12 h. 30. TF 1-TF 1; 13 h. Journal; 13 h. 20. C'est pas sérieux; 14 h. 10. Sports première; 16 h. Science fiction: Le voyage extraordinaire; 16 h. 50. Les rendez-vous du dimanche; 19 h. 15. Dramatique: Camp de main aux Caraïbes, de J. Starrett; 19 h. 25. Les animaux du monde; 20 h. Journal; 20 h. 30. FILM: LA RACE DES SEIGNEURS, de P. Granier-Deferre (1973), avec A. Delon, S. Rome, C. Rich, J. Moreau, J.-M. Bory, M. Ozary. Un jeune député de la gauche libérale qui veut devenir ministre sacrifie sa maîtresse à ses ambitions politiques. Adaptation libre et comédienne d'un roman de Frédéric Mironou. Alain Delon excellent; 22 h. Portrait: Maria Callas. S'il est trop court, ce portrait de la Diva, si pur et si en dire et en montrer beaucoup. Et la Callas s'y destine peu à peu au travers de photos, de témoignages souvent émouvants; 23 h. 15. Journal.

CHAINE II : A 2

15 h. Burlesque: Charlie Chaplin; 15 h. 20. Sports: Championnats d'Europe junior de gymnastique: Tour cycliste de l'Avenir; 16 h. 30. La télévision des téléspectateurs en super-9; 17 h. 10. Série: « L'ère de cristal »; 19 h. 5. Chronique du monde (Le photographe au cirque); 19 h. Sports: Stade 2; 20 h. Journal; 20 h. 30. Série: « Kniak », Fêtes aux diamants, de M. Fina, réal. C. Duin, avec T. Salavas, D. Frazer et K. Dobson (redif.); 21 h. 50. Pourquoi pas vous ou l'Atlantique en famille. De la France aux Antilles, un homme, une femme, un enfant dans un bateau. Comment vivre en mer? 22 h. 30. Documentaire: Archives du vingtième siècle (Grazio Sironi). Mort le 22 août dernier, Sitona, le grand artiste italien, avait répondu en 1971 aux questions de Jean-José Marchand; 23 h. 10. Journal.

CHAINE III : FR 3

16 h. 30. Documentaire: Comment Yn Kong

CHAINE I : TF 1

déplaça les montagnes. Impression d'une ville: Shanghai.) (Rediffusion de l'émission du 15 septembre); 17 h. 20. Fête du cheval au haras du Pin; Finales des chevauchées de l'été; 19 h. 20. Spécial TOM-DOH; 19 h. 35. Documentaire: Les courses de chevaux de Copacabana; 20 h. 5. Histoires de France, d'A. Conte. Réal. B. Touplanc-Michel; Jules Ferry, le constructeur lauréat. Un portrait du père de l'école gratuite et obligatoire; 20 h. 30. Téléfilm: Agatha la Savoyarde, de M. Sarfati. Réal. P. Cavassilas, avec: D. Girard, D. Jemma, P. Hattet, J. Bouchant, etc. Qui s'écrit le cruel et perfide Sebastiano Podestari, sous les griffes duquel souffre la Savoie? L'ambassadeur de France... 21 h. 20. L'Homme en question: Mgr Etchegaray archevêque de Marseille, président de la Conférence épiscopale de France; 22 h. 25. Journal; 22 h. 35. FILM (cinéma de minuit, cycle stars féminines) LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS, de F. Garnett (1946), avec: L. Turner, J. Garfield, C. Kellaway, H. Croyn, L. Ames. V.O. sous-titrée. N. Rediffusion. Deux amants meurtriers sont pris dans l'enfer d'une passion qui les dégrade, et du destin. Tiré d'un roman de James Cain (d'abord adapté par Pierre Chéval et Luchino Visconti), un film de psychologie criminelle sombre et étouffant, remarquablement interprété.

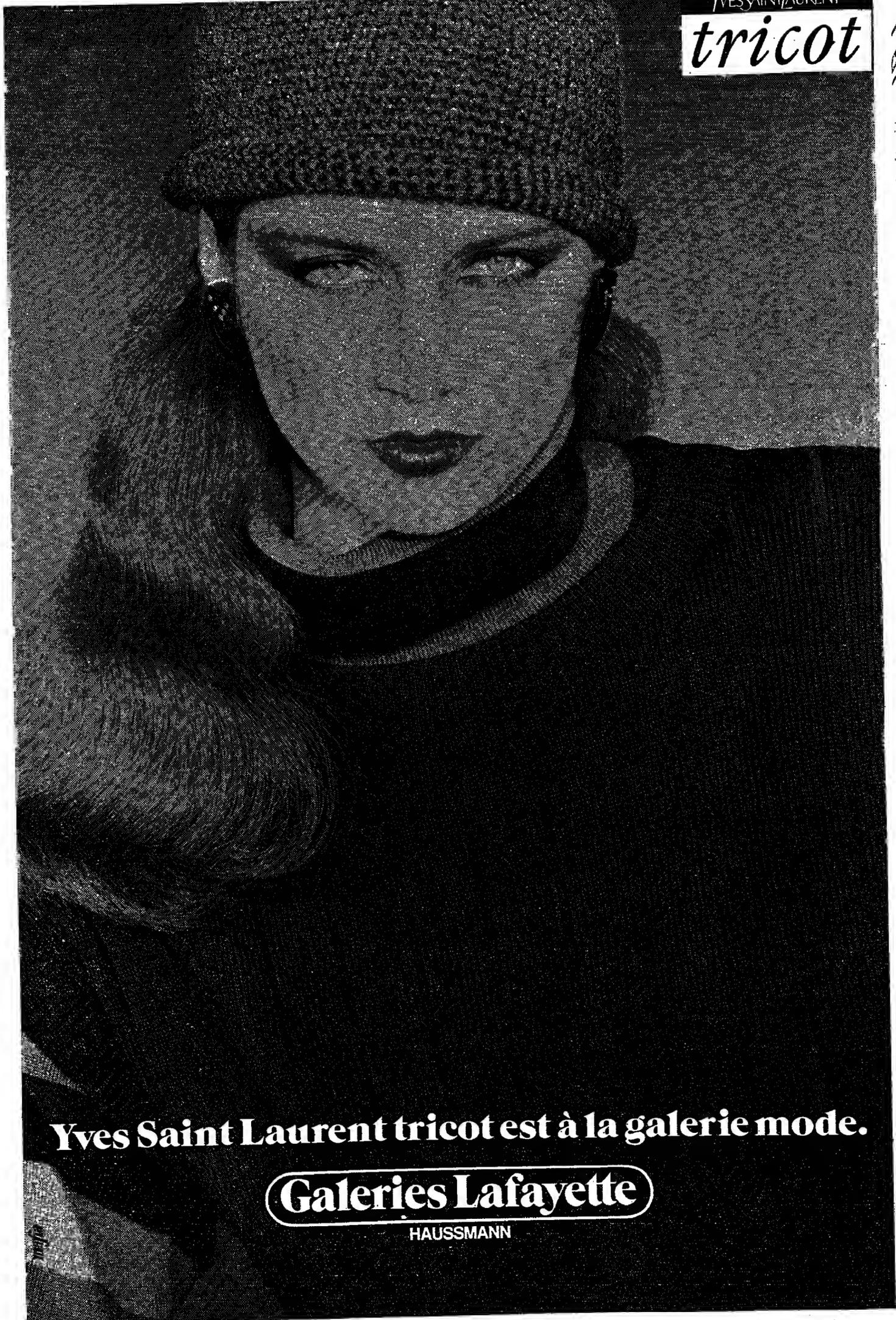
FRANCE-CULTURE

20 h. Poésie: F.-J. Jouve; 20 h. 40. Turandot ou l'opéra détourné, par C. Ladreit et C. Black, avec F. Lebrun, M. Berle et P. Chassol; 23 h. 15. Concert de musique; 23 h. 50. Poésie: M. Laonde.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2. Kiosque à musique; 8 h. Cantate; 9 h. 2. Musical gratuit; 11 h. Harmonia sacra; 12 h. 40. Opéra bouffon; 14 h. Le tribunal des critiques de disques... un hommage à Maria Callas: « Les puritains » (Bellini); 17 h. Le concert agostini, de François Ors; Haydn, Chopin, Beethoven, Mozart, Belle Barick, Prokofiev; 19 h. 35. Jazz live... Roland Kirk and his Vibration Society; 20 h. 30. En direct du Festival de Besançon: « 7e Deux » (Berlioz): « Concerto pour piano » (G. Massenet), par l'Orchestre national de France, dir. H. Francoeur, avec B. Soudant, piano; 22 h. 30. France-Musique la nuit: Les sept planètes (et 0 h. 5); 23 h. Musique de chambre.

YVES SAINT LAURENT  
*tricot*



**Yves Saint Laurent tricot est à la galerie mode.**

**Galeries Lafayette**

HAUSSMANN

صكنا من الاعمى

responsable  
développement  
marketing

DIRECTEUR DES  
ET AFFAIRES

MRS ROSSIGNOL  
DIRECTEUR COMM  
ADJUNCT

SAINT LAURENT  
nicot

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	46,00	62,82
IMMOBILIER	11,00	12,56
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

# ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La ligne col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,69
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE

## offres d'emploi

**UN (E) CHARGÉ (E) D'ÉTUDES**  
en situation d'assistance directe au Chef de service (position cadre)  
Sa mission consistera à :  
- A prendre en charge des études d'investissement dans le cadre de l'ensemble des conditions de vie au travail ;  
- A participer à la conception des programmes et à la pédagogie des stages de produits de formation du service ;  
- Diplômé (e) en psychologie (complété par I.A.E. de préférence) la (le) candidat (e) aura des connaissances dans le domaine de la gestion du personnel acquises par la pratique au sein d'une entreprise industrielle.  
- Le poste, situé à PARIS, peut nécessiter par périodes des déplacements fréquents en province.  
Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et présent en précisant sur l'enveloppe Réf. AV 479 à S.R.P.A. B.P. 406 - 75013 PARIS

**LA DIRECTION MARKETING DE LA DIVISION PROMOTION FRANCE**  
d'un **GRAND GROUPE PHARMACEUTIQUE**  
recherche

## responsable développement marketing

chargé de :  
- l'évaluation et la proposition de projets marketing contribuant au développement de la Division ;  
- l'élaboration et la proposition de plan à moyen terme de la Division ;  
- la préparation et la suivi du budget.  
Les candidats :  
- auront 30 ans minimum ;  
- seront diplômés d'Enseignement Supérieur (E.S.), E.S.E., H.E.C., ... ;  
- auront une expérience de 3/4 ans au sein d'une fonction opérationnelle de marketing ;  
- Anglais écrit et parlé indispensables ;  
- Le poste est à pourvoir à PARIS.  
Envoyer C.V. manuscrit avec photo récente et No 78.959 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75010 Paris Cedex 01 qui transmettra

**RECHERCHE POUR GENEVILLIERS**  
Comité d'Entreprise à titre temporaire  
**METRIER EXPERIMENTE**  
asphalté et multicouche. Pratiques des déboursés et du DTU nécessaires.  
Adresser à C.M.A. Service de Personnel, 7, route du Bassin n° 6 920 Port de Genevilliers 92100 VILLENEUVE-LEZ-ROCHEFORT (92) 21 51 possible photo (qui sera retournée dans tous les cas). Réponses assurées.  
Internet de jeunes socialistes et travailleurs banlieue Nord de Paris, rech. éducateurs (trices) ou moniteurs éducateurs (trices) diplômés (es) avec une photo et 2) si possible photo (qui sera retournée dans tous les cas). Réponses assurées.  
Foyer de l'Étudiante avenue du Président-Coty 92000 VILLENEUVE-LEZ-ROCHEFORT (92) 21 51 possible photo (qui sera retournée dans tous les cas). Réponses assurées.

## demandes d'emploi

**URGENT MONDIAL INFORMATIQUE**  
recherche **INGÉNIEURS**  
Expérience 2 ans min (SOLAR, MITRA) BASIC et API.  
ADJ. C.V. présentations photo à : MONDIAL INFORMATIQUE 42, rue La Pérouse, 75009 Paris  
**TRICOSA S.A.**  
recherche pour son service APPROVISIONNEMENT  
**L'ADJOINT DU CHEF DU SERVICE**  
Il est demandé :  
- Minimum 35 ans ;  
- Pratique de l'anglais (5 ans) ;  
- Bonne connaissance de marché textile français et européen.  
Détaché assuré.  
Ecrire avec C.V. et références à TRICOSA, 25, av. Philippe-Auguste, 75011 PARIS.

**URGENT MONDIAL INFORMATIQUE**  
recherche **ANALYSTE PROGRAMMEUR**  
Expér. MITRA ASSEMBLEUR/RECEPTEUR. Adresser C.V. et photo à : MONDIAL INFORMATIQUE 42, rue La Pérouse, 75009 Paris

**SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION**  
PRODUITS D'ENTRETIEN POUR COLLECTIVITÉS  
recherche **POSTE DE RESPONSABILITÉ DIRECTEUR COMMERCIAL**  
TAILLE PATERN  
Nous ne voulons pas d'un (DEMI-PATRON) car il doit être l'animateur incontesté d'une force de vente solide. NI d'un GRAND PATRON car ce n'est pas à lui de régler mais son le terrain qu'il doit s'imposer.  
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et références à : S.A. INFORMATIQUE 32/34, rue Marcellin-Berthelot, 94149 ALFORTVILLE. Tél. 325-21-97 ou 325-34-99

**représent. demande**  
30 ans. DYNAMIQUE, RENTRE d'Afrique anc. de pub. pub. Nice, ch. de vente sou. activité à promouvoir secteur privé. Exp. 10 ans. Adresser C.V. et photo à : S.A. INFORMATIQUE 32/34, rue Marcellin-Berthelot, 94149 ALFORTVILLE. Tél. 325-21-97 ou 325-34-99

**autos-vente**  
5 à 7 C.V.  
PEUGEOT 304 BREAK 1971 année V16 (21000 km) très fiable neuve. Prix 6.500 F. Tél. 82-25-25, et le soir 82-25-25.

**8 à 11 C.V.**  
Part. vd BMW 2002 (11 CV) année V16 (21000 km) très fiable neuve. Prix 6.500 F. Tél. 82-25-25, et le soir 82-25-25.

**12 à 16 C.V.**  
Part. vd Mercedes 230, essence, 1973, boîte auto, anc. électr. 157, état excell. Carr. et mécan. Entièrement revu. 45.000 km. 22.000 F. Téléphone : 283-79-39. Vd ce dép. D.M. 300 coupé V6, 1974, 1977, 3000 km. Paris 75000. Téléphone : 375-36-65.

**secrétaires**  
JACQUES TIXIER S.A. conseil en recherche de cadres et dirigeants cherche pour Paris :  
**UNE SECRÉTAIRE**  
maîtrisant bien les techniques de secrétariat, sténographique, capable de prendre en charge une ligne administrative simple, 25 ans minimum, 1,57 m. La connaissance de l'anglais est un atout. Adresser, s'il vous plaît, votre lettre de candidature à : M. JACQUES TIXIER, 125, rue de la Falgauderie, 75008 PARIS

**ASSOCIATION de Loisirs et Cultures** recherche **SECRETAIRES-ANIMATEUR**  
de jeunes au 2e deg. de préférence possédant la permis de conduire. Ecrire avec C.V., photo et présentations à : F.M.A. Isoleire, PARIS (19e).

**capitaux ou proposit.com.**  
RECHERCHE contacts commissionnaires pouvant travailler d'urgence en clientèle. Tél. : 020-35-14

## L'immobilier

### appartements vente

**Paris Rive droite**  
M<sup>e</sup> MUETTE SUR JARDIN  
Imm. récent, 114 m<sup>2</sup>, 4 pièces, calés, office, bain, ch. centr. Indiv. Pour visite et renseignements : 197-50-91 le matin ou 283-72-84

**Région parisienne**  
SAINT-CLOUD Standing  
Sud. V. 95 m<sup>2</sup> L.V. 2 chbres, lumineuse salle de bain, cuisine équipée, parking. — 602-16-03  
Pte DE MONTREUIL, Part. vd beau despt. 54 p., 15 m<sup>2</sup> 2, d'eau, jard. suspendu 75 m<sup>2</sup>, vue panor. Part. Tél. N. 8. 828-16-20, soir 287-17-91

**BOURG-LA-REINE (M<sup>e</sup>)**  
Tres bel appart. 3 chbres, 2 s. de bain, 150 m<sup>2</sup>, 1500 F. 22-42-84, direct. Immo. 1000 F. 17-19 h. sam., dim., lun. L. LE PÈRE (R.E.S.) Part. vd appartement 1,5 km de la gare, 100 m<sup>2</sup>, 1500 F. 22-42-84, direct. Immo. 1000 F. 17-19 h. sam., dim., lun.

**12<sup>e</sup> Limite St-Mandé**  
Bel imm. 110 m<sup>2</sup>, 4 chbres, 2 s. de bain, 1500 F. 22-42-84, direct. Immo. 1000 F. 17-19 h. sam., dim., lun.

**PROVINCE**  
37000 TOURS, Saint-Cyrus-Loire. Part. à part. vd appart. libre. 4 pièces, 100 m<sup>2</sup> tout confort, cuisine équipée, salle de bain, 2 chbres, 1500 F. 22-42-84, direct. Immo. 1000 F. 17-19 h. sam., dim., lun.

**appartem. achat**  
JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet-19, 75007-Paris, Paris 19<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> pour tous clients, app. toutes surfaces et immeubles. Placement immédiat.  
Part. cherche acheteur 4 p. étage élevé, calme, soleil, vue dégagée, 15<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, neu. 1000 F. 22-42-84, direct. Immo. 1000 F. 17-19 h. sam., dim., lun.

**RENOUVER 3200 F**  
REPUBLIQUE, 5 p., ch. serv., 3<sup>e</sup> étage, box, vue imprenable. SUD, 223-72-82.

**Paris Rive gauche**  
15<sup>e</sup> arr. d'été double 2 chbres, cuis. équipée, Parking, 500.000 F. Part. à part. 500.000 F. 22-42-84, direct. Immo. 1000 F. 17-19 h. sam., dim., lun.

**MEUDON-BELLEVUE**  
Act. 45-70 m<sup>2</sup> calme, 1500 F. 22-42-84, direct. Immo. 1000 F. 17-19 h. sam., dim., lun.

**appartements occupés**  
2 p. OCCUPE. Loi 1948. Dans bel immeuble, garage, vue sur parc, 1500 F. 22-42-84, direct. Immo. 1000 F. 17-19 h. sam., dim., lun.

**locations non meublées Offre**  
**Paris**  
JEUNE COUPLE  
ch. 2 p., cuis., 11<sup>e</sup> arr. PARIS. 1000 F. 22-42-84, direct. Immo. 1000 F. 17-19 h. sam., dim., lun.

**locations non meublées Demande**  
**Paris**  
JEUNE COUPLE  
ch. 2 p., cuis., 11<sup>e</sup> arr. PARIS. 1000 F. 22-42-84, direct. Immo. 1000 F. 17-19 h. sam., dim., lun.

### locations meublées Offre

**Etranger**  
Loux appart. gd standg ALGER. Cdr. n° 3189, Agence Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9<sup>e</sup>.

**Paris**  
Ecole d'ingénieurs (Paris-9), ch. chbres et studios pour ses étudiants. Tél. 327-52-84

**Immobilier (information)**  
LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 14, rue de Valenciennes, 75014, Paris. Tél. 326-32-84.

**ORGANISME PUBLIC**  
recherche  
300 m<sup>2</sup> rez-de-chaussée, bien éclairé Châtelet, Réunion, République au Bastille  
Entre n° 785.095 M REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

**hotels-partic.**  
EXCEPTIONNEL - A CANNES HOTEL PASTICHERA 1000 m<sup>2</sup>, Super-Cannes, Vue s/mer, 5 ch. 3 b. imm. hall réception. Cuisine 100 m<sup>2</sup> avec lambris. Cuisine dépendances excellent état. Jardin, piscine, 17.000 F. 22-42-84, direct. Immo. 1000 F. 17-19 h. sam., dim., lun.

**fonds de commerce**  
Retraite. Vends GARD négoce matériel, bureau, 4500 net, 1500 F. 22-42-84, direct. Immo. 1000 F. 17-19 h. sam., dim., lun.

**immeubles**  
PARIS, près M<sup>e</sup> IMMEUBLE en totalité 18 APPARTS ET 3 PCES  
Balcons, construction récente, cuisine équipée, par indiv. BON ETAT D'ENTRETIEN CABINET BERTRAND, 886-24-42

**chalets**  
PRES GERARDMER  
cadre unique de mont. Vosges. Vaste chalet, 500 m<sup>2</sup> habit., 15 chbres, 100 m<sup>2</sup> de terrain, 2 cuis., 2 living + bibliothèque, cuisine + 40 m<sup>2</sup> de terrain, 20 m<sup>2</sup> de b. cuisine, cellier, garage. Prix 4.000.000 F. Téléphone : (29) 61-70-81.

**maisons individuelles**  
Part. vd direct. MAIS. Individ. lotissement récent, sur terrain 500 m<sup>2</sup>, 5 pces, 110 m<sup>2</sup> habit., grille automatique, 30 m<sup>2</sup> de b. cuisine, cellier, garage. Prix 4.000.000 F. Téléphone : 483-62-09.

**villas**  
LA VARENNE  
Près R.E.R. et M<sup>e</sup> à Marne. Villa récente plein-pied, living avec cheminée, 3 chbres, 4 ch. de b., 2 cuis., 200 m<sup>2</sup> de terrain, 2 cuis., 2 living + bibliothèque, cuisine + 40 m<sup>2</sup> de terrain, 20 m<sup>2</sup> de b. cuisine, cellier, garage. Prix 1.100.000 F. Gros crédit possible. — 883-01-47.

**YONNE** 100 km Paris  
MAISON bon ét., w.c., 5 d'ég., 2 cuis., 2 chbres, 2000 F. 22-42-84, direct. Immo. 1000 F. 17-19 h. sam., dim., lun.

**19<sup>e</sup> Vds CAFE-RESTAURANT**  
Tél. : 265-32-34 à partir 13 hrs.

**bureaux**  
Domicil. artistes et commerc. s'aj. S.A.R.L. réduction d'imp. taxes, statuts, informations juridiques, secrét., téléph., fax, bur. 19<sup>e</sup> arr. 19<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 55-70-80 — 229-10-04

**maisons de campagne**  
YONNE 100 km Paris  
MAISON bon ét., w.c., 5 d'ég., 2 cuis., 2 chbres, 2000 F. 22-42-84, direct. Immo. 1000 F. 17-19 h. sam., dim., lun.

**viagers**  
Société spécialiste Viagers F. CRUZ, 8, rue La Boétie Paris, Indication et garantie. Etude gratuite discrète.

**terrains**  
Vends terrain à bâtir 1.800 m<sup>2</sup> à Boisette (77), 65 km de Paris par autoroute. — Bord de Seine, 225.000 F. — Tél. : 437-83-17.

**trouvilles**  
PARC RESIDENTIEL PRIVE VILLA au calme, bon environn., cuis., séjour salon, 3 chbres + 1 petit. Jardin clos planté. Vue MER, 300 m plage, 500.000 F. M<sup>e</sup> LUCAS-LECLERC M<sup>e</sup> P. J. Notaires, 27000 LES ANDELYS Tél. (22) 54-22-47.

## emploi régionaux

### DIRECTEURS DE SUPERMARCHÉS ET ADJOINTS AUX DIRECTEURS

sont recrutés par une importante Société de distribution (région Ouest) pour des supermarchés à ouvrir ou existants  
Ils devront :  
- Tout d'abord avoir l'expérience commerciale et de gestionnaire dans leur domaine ;  
- Juger sur les résultats d'exploitation du magasin ou du département confié ;  
- Nous leur garantirons :  
- Des pouvoirs en rapport avec leurs responsabilités ;  
- Une rémunération non plafonnée, liée aux résultats d'exploitation, avec fixe important ;  
- Des possibilités de promotion dans une société en plein essor.  
Adr. C.V., photo, prêt. à n° 08029 M Edgite-Press, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2<sup>e</sup>.

### SKIS ROSSIGNOL S.A.

**DIRECTEUR COMMERCIAL ADJOINT (FRANCE)**  
Le candidat de Formation Supérieure (BACCALAUREAT-ES-C ou équivalent) devra être âgé de 30 ans minimum et pouvoir prouver une expérience réussie d'en moins de 5 ans dans un ou plusieurs postes comportant la gestion d'un service commercial et l'activation d'une force de vente, dans le domaine des biens de grande consommation. La pratique du ski et du tennis est fortement souhaitée.  
Il travaillera sous la responsabilité immédiate participative à la définition et à la mise en œuvre de la politique commerciale et aux relations de nouveaux produits, il animera, coordonnera et contrôlera les activités des départements vente, promotion et administration du service. Il sera responsable de la réalisation des objectifs et du contrôle du budget.  
Ce poste offre des perspectives intéressantes dans le cadre de l'expansion rapide du groupe.  
Env. C.V. manusc. photo et présent. à l'attention de M. Gérard PICHOT, SKIS ROSSIGNOL S.A., 85000 VOIRON.

## emploi internationaux

**POUR IRAN**  
INGÉNIEUR CHIMISTE  
Expérience préalable des occ. Employer C.V. détaillé à : A.T., 29, avenue Friedland, Paris-8<sup>e</sup>.

**PROFESSEUR DACTYLO**  
PROFESSEUR STÉNOTYPIE  
particulier la méthode GRANDJEAN  
PROF. ANGLAIS CIAL  
PROF. ESPAGNOL  
ALBAIANO  
Employer C.V. détaillé à : A.T., 29, av. Friedland - 8<sup>e</sup>.

**POUR COTE-D'IVOIRE**  
INGÉNIEUR  
GENIE CIVIL AFRICAIN  
expérience travaux routiers.  
Employer C.V. à : A.T., 29, avenue Friedland, Paris-8<sup>e</sup>.

**POUR AFRIQUE NOIRE**  
CHIEF DE POSTE  
concessions.  
Employer C.V. à : A.T., 29, av. Friedland-8<sup>e</sup>.

**services sociaux et de sauvegarde**  
DE L'ASSNE (Association Loi 1901) recherche pour CHATEAU-THIERRY (02) :  
Assistant de Service Social ou Educateur Spécialisé  
pour encadrement d'une équipe pluridisciplinaire. Actif, rentable, ouvert à action éducative se milieux ouverts, familiarité avec les techniques sociales, qualification sociale, prévention sociale. Poste vacante au 1<sup>er</sup> novembre 1978. Peut-être postuler ; assistants sociaux-éducateurs spécialisés : cadres ou ayant au moins 4 ans d'ancienneté dans la profession et formation complémentaire administrative pour sa poste. Formation complémentaire en service social souhaitée. Application convention collective 1964.  
Invalides 785-20-18  
2 pièces, 2<sup>e</sup> ét., soleil, chauffage central, imm. bourg, 210.000 F. Vaste terrain, 20.000 m<sup>2</sup>. 1000 F. 22-42-84, direct. Immo. 1000 F. 17-19 h. sam., dim., lun.

**SAINT-SÉVERIN**  
P. à D. de 100 m<sup>2</sup> charmant 2 p., cuis., 15, imm. classé XVP. 5 pièces, 4, rue Boudier, 4<sup>e</sup> arr. Service ch. centr. col. cuis. 1000 F. 22-42-84, direct. Immo. 1000 F. 17-19 h. sam., dim., lun.

**ST-MICHEL** 20<sup>e</sup>  
Belle studio confort, caractère. PRIX. 119.000 F. — 223-72-82.

**INVALES** 785-20-18  
2 pièces, 2<sup>e</sup> ét., soleil, chauffage central, imm. bourg, 210.000 F. Vaste terrain, 20.000 m<sup>2</sup>. 1000 F. 22-42-84, direct. Immo. 1000 F. 17-19 h. sam., dim., lun.

**MAIRIE** imm. p. de L. ravall, 2 p., cuis., bain, ch. centr. Indiv. PRIX INTERESSANT. Samedi, dimanche, lundi, 15 à 18 h.

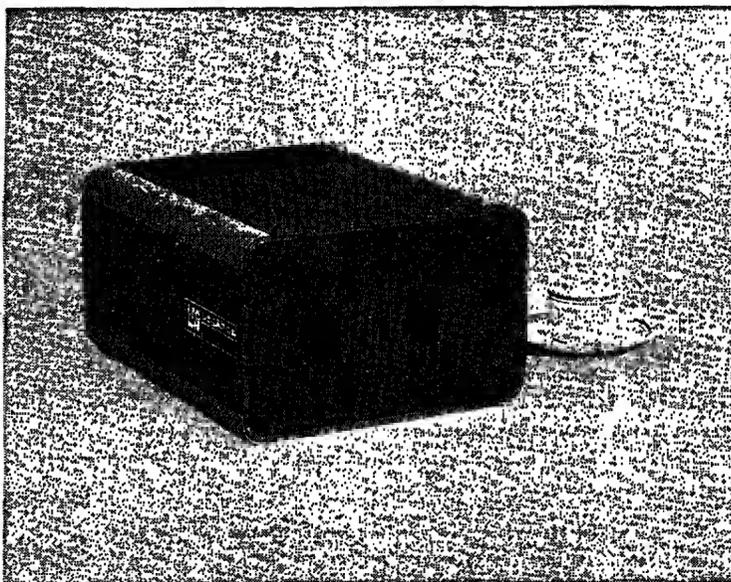
**ECOLE MILITAIRE**  
IMM. PIERRE DE TAILLE  
4 p. entré, dressing, cuisine, 2 b. bains, ch. centr. Indiv. PRIX INTERESSANT. Samedi, dimanche, lundi, 15 à 18 h.

**BOUTTES-CHAUMONT**  
Mairie imm. p. de L. ravall, 2 p., cuis., bain, ch. centr. Indiv. PRIX INTERESSANT. Samedi, dimanche, lundi, 15 à 18 h.

**REGION PARISIENNE**  
Pour société européenne ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 4 ans — 265-37-82  
Communauté chrétienne rech. pavill. à 10 pces avec jardin 15 pièces, 2 nv. ind. secteur 20<sup>e</sup> arr. Paris. 300.000 F. Tél. 773-60-45, 63-67-48, de lundi au jeudi 10 heures.



# L'ordinateur personnel français.



Une technologie incontestée, une volonté permanente d'innover, une connaissance approfondie des besoins en informatique des sociétés et des individus ont permis à LOGABAX de mettre au point le premier ordinateur personnel français. Personnel parce que ce matériel s'adresse d'abord à des individus et qu'il est d'un encombrement très réduit.

Système original et compact, le LX 500 allie la technicité la plus éprouvée à la facilité d'utilisation la plus grande.

Le LX 500, c'est l'informatique libre.

LOGABAX vous présentera le 1<sup>er</sup> ordinateur personnel français au SICOB, niveau 3, zone BC, stand 3263, à la Boutique Informatique sur le parvis et à son bureau de vente, 146 Av. des Champs-Élysées - 75008 Paris.

**LOGABAX**  
informatique

**Premier constructeur français de péri et mini-informatique.**

RÉPARATION NAVALE

APRÈS EN AVOIR ACQUIS LES ACTIONS

La ville de Marseille devra négocier avec les industriels la relance du groupe Terrin

Marseille. — A l'unanimité des votants (58 voix pour), le conseil municipal de Marseille réuni le jeudi 14 septembre en séance extraordinaire a adopté le motion qui lui avait été soumise par M. Gaston Defferre, député P.S. des Bouches-du-Rhône et maire de Marseille. Cette séance extraordinaire avait pour ordre du jour le sauvetage de la réparation navale, notamment du groupe Terrin. Les cinq élus municipaux qui composent le groupe communiste n'ont pas participé au vote.

Les « mesures concrètes » annoncées comme possibles par le maire de Marseille depuis plusieurs jours ont été révélées au cours de cette

A l'évidence, en proposant cette solution de la dernière chance au moment où la réparation navale marseillaise risque de connaître un point de non retour, M. Gaston Defferre espère renouveler l'opération réussie voilà quatre ans et qui permit de faire redémarrer les activités du groupe de construction mécanique Titan-Coder arrêtées depuis cinq mois. La Société anonyme immobilière d'économie mixte de la Bourne (S.A.E.M.B.), dans laquelle la ville de Marseille détient plus de 50 % du capital, avait racheté l'actif de Titan-Coder, 20 hectares de terrains, outillages et machines) pour les confier ensuite à la Société métallurgique de Saint-Marcel, dirigée par M. de Belleville.

Pour Terrin, la situation est un peu différente puisque le groupe n'est pas propriétaire des terrains, ceux-ci lui étant anodiés (c'est-à-dire loués) par le Port autonome.

« Pendant les mois nécessaires pour mener à bien cet achat, a précisé M. Defferre, nous aurons dû trouver l'industriel en le groupe industriel, et en priorité ceux qui ont investi déjà dans la réparation navale, capable de reprendre Terrin, et d'éviter sa dispersion matérielle et humaine. Notre premier objectif sera tout « dépeçage » spéculatif. »

La ville de Marseille doit être prête, en association avec la chambre de commerce, le Port autonome de Marseille, les administrations et les caisses publiques qui voudraient s'associer avec elle, à intervenir dans le sauvetage d'un secteur vital de l'économie marseillaise. En outre, M. Defferre a rapporté l'assurance que lui a donnée le ministre des trans-

ports, à la suite des assurances données de la part de M. Jeël Le Theule, ministre des transports.

Le « plan de sauvetage » proposé prévoit le rachat par la ville de Marseille, et la liquidation de biens est prononcée, des biens meubles et immeubles nécessaires au fonctionnement industriel des sociétés qui composent le groupe Terrin, pour en confier ensuite le redémarrage et la gestion à un ou des industriels qui prendraient la responsabilité commerciale et financière, la ville n'ayant ni vocation ni compétence pour assurer cette mission. Cette opération pourrait être réalisée par le biais d'une société d'économie mixte à créer.

action et la dépollution de tout reluit d'opération politique ».

Ces arguments n'ont pas convaincu les élus communistes. M. Posado estimant que la situation de la construction et de la réparation navales dépassait le plan local.

« Si tout le conseil municipal s'abstenait comme vous, a répondu le maire de Marseille, dans quelques jours il ne resterait plus rien de Terrin. Vous portez une lourde responsabilité et vous faites une erreur humaine et politique. »

Ce vendredi matin, parlant à Europe 1, M. Defferre a, à nouveau, critiqué en termes vifs l'attitude du parti communiste. « Déjà le jeudi matin, lors de la manifestation, les communistes semblaient mécontents de nous avoir été critiqués, nous nous sommes dit, le soir, à la séance du conseil municipal, ils paraissent gênés, presque honteux, que ce fût de leur côté, à avoir eu l'idée du sauvetage. »

Le conseil municipal de Marseille a pourtant retrouvé son unité sur le projet de réunir prochainement une « table ronde » sur l'initiative de la Fédération des Bouches-du-Rhône du P.S., avec tous les partenaires intéressés par la réparation navale : élus, administrations, syndicats et citoyens.

Ces derniers ont réagi à chaud au terme de la séance extraordinaire de mardi soir. Pour la C.G.C. c'est un accord sans réserve pour ce plan de sauvetage. Pour la C.G.T., en revanche, il y a une réserve importante qui n'a pas été prise en compte au statut de la réparation navale.

JEAN CONTRUCCI.

Chances et mécomptes de l'interventionnisme décentralisé

Il y a dans l'initiative de M. Gaston Defferre beaucoup de générosité et un peu de naïveté. Car la vie — la survie des entreprises, — si elle ne peut se concevoir dans l'indifférence des problèmes de l'emploi — l'homme sans emploi est un homme mutilé — vient de rappeler Mgr Etchegaray (le Monde du 15 septembre) — exige aussi, et de plus en plus, que les sociétés françaises confrontées à une concurrence mondiale impitoyable rassemblent leurs énergies pour émettre leur compétitivité. Ce n'est pas la première fois qu'on voit des villes, des communautés urbaines, des départements et même des régions tenter en ligne pour détenir l'emploi, se substituant de la sorte dans ses responsabilités et ses devoirs à un Etat défaillant ou résorvé. Toutes les collectivités locales, quelle que soit la couleur de leur majorité politique, s'engagent dans cette pratique qu'on serait tenté d'appeler l'interventionnisme décentralisé ou la décentralisation de l'interventionnisme.

On voit la communauté urbaine de Brest s'associer à la chambre de commerce pour lancer les travaux de la grande forme de radoub. La ville de Besançon se propose de promouvoir un projet industriel en mettant à la disposition d'une entreprise capitaliste « un terrain de 10 hectares et en lui avançant 8 millions de francs. Dernier exemple : tout le monde sait à quel point la municipalité de Saint-Etienne, à majorité communiste, est engagée financièrement et en capital dans Mandurca.

Ces interventions, certes indirectes, mais précises et déterminantes, sont bien accueillies par les populations concernées, car, à la différence de ce qui se passe dans les nationalisations classiques, l'autorité exercée sur les citoyens par une collectivité décentralisée est moins pesante et moins anonyme que celle de l'Etat. Le choquant silence des pouvoirs publics, depuis quelques années, d'autant moins explicable que la construction et la réparation navales constituent des secteurs très « budgétaires » a conduit tout naturellement la ville de Marseille à relayer le gant. C'est aussi une manière pour la municipalité de donner une bonne leçon au Port autonome avec

lequel elle n'entretient pas des relations toujours cordiales, et aux milieux maritimes marseillais jusqu'à hier n'avait bien peu entendu le voix. Lorsque plusieurs milliers de familles sont menacées par un chômage durable, lorsque l'industrialisation de Fos tourne au fiasco, qui traiterait de reproche de la plus grande ville de France, après Paris, de lancer une action qui aboutit au fait à utiliser les impôts locaux et la trésorerie municipale pour verser des salaires ? Sans doute, l'orthodoxie financière des experts s'en trouvera quelque peu malmenée, mais dans le situation actuelle de l'emploi le premier objectif des responsables ne doit pas être de respecter des principes théoriques mais plutôt de réaffecter plus vite les cas sociaux. Sur un plan strictement économique, personne n'a jamais démontré qu'il était moins coûteux pour les collectivités locales de payer des chômeurs que de maintenir des entreprises momentanément affaiblies en activité.

Les réserves ou pouvoirs publics

Il reste que l'initiative de M. Defferre va se heurter à des obstacles qu'il connaît fort bien.

Obstacles politiques. Les autorités de l'intérieur, voient d'un mauvais œil les villes ou les régions prendre directement en main le développement économique. Alléger les tentatives d'une usine, d'accord ; construire des routes d'accès ou des toyers d'hébergement pour travailleurs, très bien ; financer une usine ratée, passe encore. Mais acheter le capital d'une entreprise (treize dans le cas de Terrin) c'est une autre affaire.

La bête noire de tous les élus locaux, de la gauche à la majorité, est constituée par la circulaire du 10 septembre 1978 adressée aux préfets par le ministre de l'intérieur de l'époque, M. Ponistowski. « Permettre aux collectivités locales d'intervenir directement dans la vie et le financement des entreprises, indiquer-on au ministère de l'intérieur, serait encourager une compétition dont on prévoit les conséquences : inévitablement, on verrait les communes

riches s'enrichir, les communes pauvres s'appauvrir. Ce serait aussi exposer les collectivités publiques aux erreurs de prévision et aux aléas du marché, et les contribuables en feraient les frais. Il n'y a qu'à voir la situation des sociétés d'économie mixte de rénovation urbaine. »

Quant aux régions, comme le leur leur reconnaît pas au C.M.P.F. posséder ni de gérer un patrimoine, comme il n'est pas question d'élargir leurs prérogatives, leur candidature est sans objet. Elles doivent se contenter de subventionner d'autres collectivités ou de se décider à tourner le la décentralisation pour monter des opérations efficaces.

Les autres difficultés que M. Defferre n'ignore pas davantage viendront des milieux industriels. « Il faut éviter l'équivalent grave qui consisterait à laisser se multiplier les cas où les communes et les départements s'agrippent pendant encore et dans l'activité des entreprises au nom de l'intérêt général. En effet, les garanties de sérieux économique de telles interventions sont faibles, et d'autre part, les finances locales n'ont pas été prévues pour un tel usage », commente-on au C.M.P.F.

Le maire de Marseille est enfin informé de la gravité de la crise que traverse la construction et la réparation navales. Mêmes ramises en état, les sociétés du groupe Terrin auront des difficultés considérables pour reprendre des commandes. Les grandes fermes de réparation se sont multipliées dans le monde, et de Singapour à Liebonne, Brest, Rotterdam, Samarang, toutes les réparateurs cassent les prix et font des courbettes aux armateurs pour obtenir des contrats.

La crise de l'emploi devant s'aggraver pendant encore et dans l'activité des entreprises au nom de l'intérêt général. En effet, les garanties de sérieux économique de telles interventions sont faibles, et d'autre part, les finances locales n'ont pas été prévues pour un tel usage », commente-on au C.M.P.F.

FRANÇOIS GROSCHARD.

ENVIRONNEMENT

LES CONSÉQUENCES DU NAUFRAGE DE L'AMOCO-CADIZ

L'Etat français engage une action à New-York • Bilan catastrophique de la saison touristique en Bretagne

La détermination des responsabilités dans le naufrage de l'Amoco-Cadiz « reste difficile, mais on commence à avoir une idée un peu plus claire des conséquences touristiques de la catastrophe. »

Au nom de l'Etat français, dont il est le représentant légal, le service judiciaire du Trésor vient d'engager à New-York auprès du tribunal fédéral de Manhattan une action en dommages - intérêts contre la société Amoco International Oil Co, propriétaire de l'Amoco-Cadiz ainsi que contre le directeur des opérations

maritimes de cette compagnie. Le demandeur a chiffré à 300 millions de dollars le montant de son préjudice. Toutefois, le ministre du budget a décidé, le jeudi 14 septembre, dans un communiqué, que « dans le cas particulier la demande déposée aux Etats-Unis est destinée à éviter toute poursuite opposable à l'Etat et qu'elle revêt pour l'Etat un caractère conservatoire ». Le gouvernement vise, en effet, à obtenir une réparation intégrale des dommages subis. Or, la convention internationale de Bruxelles du 29 novembre 1968 fixe à 50 millions de dollars le plafond de responsabilité en cas

de pollution maritime. Mais cette limitation disparaît lorsqu'il peut être prouvé que l'accident a été provoqué par une faute personnelle du propriétaire. C'est pourquoi l'action engagée aux Etats-Unis invoque l'attitude du capitaine de l'Amoco-Cadiz qui, en dépit d'une erreur grave, ne sollicita pas aussitôt les aides nécessaires à un prompt remorqueage. La situation juridique n'en reste pas moins celle-ci : l'Amoco-Cadiz battait pavillon libérien, appartenait à l'Amoco International Oil Co et avait été affrété par la Shell International de sociétés américaines. En outre, les Etats-Unis n'ont pas ratifié la convention de Bruxelles, et leurs juridictions ne peuvent être appliquées en matière de responsabilité personnelle des personnes ou sociétés visées.

L'Etat français est déjà partie civile dans l'information ouverte à Brest aussitôt après la catastrophe de la nuit du 18 au 17 mars 1978, ce qui entraîne l'implication du capitaine italien du remorqueur privé qui était intervenu sans résultat.

Avant-saison inexistante

Comme nous l'indiquait notre correspondant à Rennes, les hôtels, restaurateurs, propriétaires de terrains de camping ou de meublés en Bretagne gardent longtemps en mémoire le souvenir de cette saison touristique 1978, « la plus mauvaise que la Bretagne ait jamais connue », précise la délégation régionale au tourisme.

L'avant-saison (avril - mai - juin) fut cette année incertaine en raison de la baisse de 80 % de la clientèle étrangère. Au cours de ces trois mois, la perte générale a été de 75 % pour les hôtels, de 85 % dans les camps et de 65 % pour les meublés. Dans la première quinzaine de juillet, la baisse de fréquentation démentait encore de 80 % dans les camps et de 75 % dans les hôtels et les meublés par rapport à 1977. C'est seulement du 15 juillet à la fin août que les meublés et les hôtels ont pu connaître une fréquentation normale. Traduite en chiffres, la perte est de l'ordre de 1 485 000 touristes, dont 465 000 étrangers, et de 20 millions de nuitées. Dans le seul domaine purement touristique (hébergement et nourriture), la baisse du chiffre d'affaires, selon la délégation régionale au tourisme, n'est certainement pas inférieure à 700 et 800 millions de francs.

Comme l'a fait remarquer en conclusion le représentant du ministère de l'environnement, la télé-détection n'est plus un luxe, mais une nécessité en cas de catastrophe.

La marée noire en carte

Le symposium international sur les applications de la photogrammétrie et de la télédétection, qui vient de rassembler à Paris cent quatre-vingt spécialistes français et cent quatre-vingt spécialistes étrangers, a été l'occasion pour l'Institut français du pétrole (I.F.P.), le Centre national d'exploitation des océans (CNEXO) et l'Institut géographique national (I.G.N.) de présenter le 14 septembre un exemple de l'utilité de la télé-détection : huit cartes montrant, entre le 18 et le 31 mars, les déplacements des nappes de pétrole issues de l'Amoco-Cadiz.

Ces cartes — auxquelles il manque malheureusement une échelle — ont été établies d'après les photographies aériennes et les images obtenues par l'initiative de la Fédération des Bouches-du-Rhône du P.S., avec tous les partenaires intéressés par la réparation navale : élus, administrations, syndicats et citoyens.

Ces derniers ont réagi à chaud au terme de la séance extraordinaire de mardi soir. Pour la C.G.C. c'est un accord sans réserve pour ce plan de sauvetage. Pour la C.G.T., en revanche, il y a une réserve importante qui n'a pas été prise en compte au statut de la réparation navale.

JEAN CONTRUCCI.

Budget 79 : un renforcement des services locaux

Le projet de budget du ministère de l'environnement et du cadre de vie pour 1979 est un « patchwork » d'une lecture difficile. Il groupe les crédits de l'environnement, de l'urbanisme, de la construction (12,5 milliards de francs) qui constituent le « gros morceau ». Au total, les investissements (hors dépenses de fonctionnement) s'élevaient à 12 671 millions de francs, au lieu de 13 938 millions en 1978, soit une baisse de 9,3 %.

Les sommes qui seront effectivement dépensées l'an prochain (dépenses ordinaires et crédits de paiement) s'élevaient à 17 343 millions de francs au lieu de 13 509, soit une hausse de près de 30 %, principalement due au gonflement des dépenses de fonctionnement. De nombreuses créations de postes sont, en effet, inscrites au budget : trois cent vingt-deux emplois, dont quatre-vingt-cinq sont destinés à renforcer les services locaux et régionaux de l'architecture et de l'environnement et vingt-cinq pour l'enseignement de l'architecture.

● ENVIRONNEMENT : création de l'agence de l'air. La prévention et le traitement des pollutions et des nuisances bénéficient de crédits accrus (23 millions de francs au lieu de 108), destinés notamment à la mise en place de l'agence de l'air et au renforcement de l'agence pour la récupération des déchets, qui disposera d'un budget de 14 millions de francs.

La protection de la nature disposera de 73 millions de francs au lieu de 59 en 1978. Une douzaine de réserves naturelles pourront être créées ainsi que deux parcs nationaux (Mercentour et Haute-Ariège).

● URBANISME ET PAYSAGES : l'année des mille POS.

Les crédits destinés aux espaces verts dans divers chapitres budgétaires sont désormais groupés et représenteront 102 millions de francs en 1979 (au lieu de 90 millions en 1978), ce qui devrait permettre, selon le ministre, la création de 1 000 hectares d'espaces verts.

L'accent sera mis d'autre part sur la réalisation des plans d'occupation des sols : l'objectif est d'en publier mille en 1979 (deux mille cinq cents sont déjà applicables, sur six mille cinq cents environ nécessaires) et d'en mettre deux cents à l'étude.

L'Etat consacrera 228 millions de francs (au lieu de 180 en 1978) à subventionner les actions d'amélioration des quartiers exis-

A PROPOS DE...

UN PROJET DE REDEVANCE DE STOCKAGE DES EAUX

Solidarité amont-aval

M. Jacques Blanc, député de la Lozère, secrétaire général du parti républicain, vient de déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale, avec trente-huit parlementaires de sa formation, une proposition de loi créant une redevance de stockage des eaux.

Les barrages créent des retenues d'eau sous toujours bien accueillies par les ruraux dans les zones de montagne. Mais ces ouvrages doivent régulariser le cours. D'autre part, les barrages ont été, moins de deux ans après, le lieu de catastrophes de la plus grande ampleur. Une rivière asséchée, c'est de la plus-value pour tout le monde. Seul pour les communes de montagne dont on note les terres. Des villages par l'exode rural, les vallées dépeuplées par la construction des barrages. Or, comme ces ouvrages ne produisent aucun profit, ils ne versent pas le moindre taxe professionnelle.

Cette situation inique a suscité maintes protestations. On se souvient des grandes manifestations de l'été dernier contre le barrage réservoir de Naussec (Lozère) ; on connaît les craintes suscitées par le projet de Villereux (Loire), mais qui a entendu la modeste plainte des dizaines de maires ruraux également menacés d'un réservoir ?

Depuis 1975, le comité de bassin Loire-Bretagne recommandait que l'en prévoie des mesures de compensation pour les populations des hautes terres. M. Jacques Blanc, député de la Lozère,

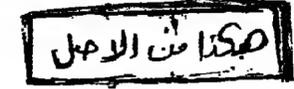
était bien placé pour mettre en forme cette idée. Il propose donc avec trente-huit députés de son groupe que l'on mette à la loi l'eau de 1984. Désormais les équipements de stockage des eaux seraient d'intérêt commun pour un bassin.

Tous ceux — industriels, particuliers ou communes — qui paient aux agences financières de bassin une redevance de pollution ou de consommation des eaux versent leur contribution majeure de 10 %. L'agence redistribuerait intégralement le montant de cette redevance dite « de stockage » aux collectivités locales auxquelles les barrages créent un préjudice.

Compte tenu de redevances perçues par les six agences de bassin en 1977, l'aide aux communes de montagne se serait élevée cette année-là à près de 100 millions de francs.

S'il était pris en considération plus tôt par le Parlement, ce texte établirait enfin une solidarité entre les fournisseurs et les utilisateurs d'eau, entre les ruraux et les citadins, entre la montagne et la plaine. Peut-être est présenté par un groupe de la majorité, le gouvernement aurait mauvaise grâce en tout cas à ne pas s'en saisir. Si l'eau est aujourd'hui considérée comme un précieux capital national, l'équité commande que les intérêts produits par ce capital soient mieux répartis.

MARC AMBROISE-RENDU.



SOCIAL

La nouvelle aggravation du chômage touche surtout les jeunes femmes et les salariés qualifiés

M. BOULIN : il est à craindre que la situation ne s'alourdisse encore

Nouvelle aggravation du chômage. M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, a admis, avec franchise, en rendant publiques les statistiques du chômage pour le mois d'août, que la situation de l'emploi s'était, une nouvelle fois dégradée et que cette situation, dans plusieurs secteurs, demeurera préoccupante jusqu'à la fin de l'année et même au-delà.

En données observées, on a enregistré en août 1 156 700 demandeurs non satisfaits, soit 5,7 % de plus qu'en juillet (1 102 000) et 8,7 % de plus qu'il y a un an (1 063 900). Les offres d'emplois se sont élevées à 88 700 soit



(Dessin de KONK.)

1,4 % de plus qu'en juillet mais 21,3 % de moins (24 000) qu'il y a un an. Corrigés des variations saisonnières, le nombre des demandes d'emploi atteint le chiffre record de 1 278 900 (+ 2,9 % en un mois, + 4,7 % en un an ; + 102 000 + c'est le septième mois consécutif qu'une aggravation est enregistrée. Quant aux offres d'emploi, elles ont légèrement augmenté (88 900 au lieu de 83 600 en juillet), mais à un rythme moins rapide qu'il y a un an et à pareille époque (105 200 au lieu de 97 200).

Selon le ministre « la composition des emplois qui ont été créés au cours de ces derniers mois a été défavorable à l'égard de la situation globale du marché du travail ». Les statistiques plus détaillées que le ministre a décidé de publier désormais, en même temps que les données globales, montrent que la dégradation du chômage concerne toutes les catégories et frappe lourdement certaines régions.

● **Emploi :** propositions du parti communiste pour le Pas-de-Calais. Les élus communistes du Pas-de-Calais ont insisté, jeudi 14 septembre, à l'Assemblée nationale sur la dramatique situation de leur département. Ils ont demandé que soit développé l'industrie agro-alimentaire, maintenue et diversifiée l'activité industrielle existante, stoppé le plan de « liquidation » des houillères.

● **Stance extraordinaire du conseil municipal de Nanterre (Hauts-de-Seine).** — Six cents licenciements ayant été annoncés par des entreprises de la commune (travaux publics Molinon et papeteries de la Seine), le conseil s'est réuni sous les ombres du square de la station R.E.R. Nanterre-Ville. Devant trois cents personnes, M. Yves Sautoum, maire communiste de la ville, a dénoncé « la politique désastreuse du patronat et du gouvernement ». — (Cort.)

● **Six cent quatre-vingt-sept ouvriers du groupe Boussac-Wilford, dans les Vosges, ont reçu leur lettre de licenciement, le 13 septembre.** Ces licenciements entrent quarantaine de salariés, élus du personnel dont le licenciement est également annoncé. Ils ont l'objet d'une procédure particulière. Four procureur a demandé de bloquer les transferts de matériel à Iguey.

● **Origine des demandes nouvelles d'emploi déposées à l'agence en août :** sur 228 000, 88 400 (23,4 %) provenaient de candidatures à la recherche d'un premier emploi, 106 900 (46,4 %) étaient dus à la perte d'emploi, les autres (88 800) s'expliquant par des démissions, des essais de retour à l'activité, etc.

● **La part des femmes dans le chômage reste prépondérante (53,5 % du total des demandes),** mais elle l'est plus encore chez les jeunes de moins de vingt-cinq ans (62,9 %).

● **Les ouvriers et les employés qualifiés ne sont pas épargnés,** loin de là : les premiers représentent 19,2 % du total des demandes satisfaites, surtout l'aggravation de ces demandes a été en un an de 16,9 %, le dou-

ble de la progression globale (8,7 %) ; le chômage des employés qualifiés (29,8 % du total des demandes) s'est accru de 10,1 %.

● **Le niveau de formation des chômeurs est faible :** 35,3 % des demandeurs (en juin cette fois) n'avaient pas de formation spécifique, 43,9 % avaient le niveau du C.A.P.

● **Les régions où le chômage s'accroît rapidement** sont la Haute-Normandie (+ 23,1 % en un an, soit près de trois fois plus que la moyenne nationale), les Pays de la Loire (+ 18,7 %), la Haute-Normandie (+ 16,6 %) et la Bretagne (+ 13,4 %).

● **Le chômage est d'autant plus long que la personne privée d'emploi est âgée :** 19,8 % des demandeurs sont pourvus d'emplois depuis plus d'un an (52 % depuis moins de trois mois), mais ce pourcentage atteint 29,8 % pour les demandeurs de vingt-cinq à quarante-neuf ans, et 43 % par ceux qui ont cinquante ans et plus.

Augmentation du chômage secouru

Selon les statistiques provisoires publiées par l'ONEDIC, le nombre des chômeurs secourus recroissant l'allocation spéciale (36 à 40 % du salaire) a augmenté de 1,6 % en août par rapport au mois de juillet : 518 328 au lieu de 508 461 et de 17,4 % en un an (439 815 en août 1977).

Quant au nombre de bénéficiaires de l'allocation supplémentaire d'attente (A.S.A., 90 % du salaire), il est passé de 175 128 en juillet à 180 770 en août, au lieu de 138 359 il y a un an (+ 30 %).

Après les réunions d'experts

SYNDICATS ET C.N.P.F. DÉCIDENT D'ENGAGER UNE NÉGOCIATION SUR LES HORAIRES

Les experts, représentant les syndicats et le C.N.P.F. qui se sont réunis à Paris jeudi 14 septembre, ont décidé de clore leurs travaux et d'aborder une nouvelle phase : celle des négociations. Une première réunion devrait avoir lieu le 8 octobre, et c'est là que le C.N.P.F. enverra aux confédérations un document qui fera le point des études et débats menés par leurs experts.

En attendant de franchir une nouvelle étape, le patronat et les syndicats semblent espérer, avec des motivations différentes, qu'un compromis puisse être obtenu. Si les représentants des salariés acceptent de modifier la règle des quarante heures par semaine et d'aménager les horaires tout au long de l'année, le C.N.P.F. serait prêt à accorder des journées de repos compensatoires.

En revanche, l'imasse est totale sur le financement. Le l'Onedec Le C.N.P.F. a demandé d'annuler la réunion prévue avec les syndicats le 18 septembre.

● **Rencontre F.O.-FEN :** large accord. — Un « large accord » existe entre la FEN et Force Ouvrière sur l'analyse de la situation, six mois après les élections. Ils déclarent dans un communiqué commun les deux délégations qui se sont rencontrées le 14 septembre. Ils déclarent que la déception devant l'insuffisance des mesures sur l'emploi.

FISCALITÉ

Les dispositions fiscales du projet de loi de finances pour 1979

L'émotion exprimée au nom des grands principes défend des intérêts particuliers

écrit M. Raymond Barre

« L'émotion qui s'exprime au nom des grands principes défend des intérêts particuliers... »

« Dans le questionnaire Rhône-Alpes... »

« La veille, M. Amouroux avait écrit... »

« Le projet de loi de finances pour 1979... »

La reprise du travail à la SPLI

L'U.D. C.G.T. REJETTE LES CRITIQUES DE SA SECTION

« Répondant à la section syndicale épistémiste de la Société parissienne de linguistique indémallable (SPLI) — qui l'avait accusée de ne pas avoir envoyé de bulletins de vote à l'ensemble du personnel pour le consulter sur la reprise du travail dans l'usine de Rennes-Chantepie... »

« Les membres de la section cégétiste, environ une centaine de personnes... »

EMIRATS ARABES

« Le dirham est réévalué par rapport au dollar... »

ÉTATS-UNIS

« Le Sénat américain a reporté le vote sur le prix du gaz au 27 septembre... »

GRANDE-BRETAGNE

« La production industrielle britannique a augmenté de 0,4 % en juillet (+ 1,4 % en juin)... »

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table with columns: COURSE DE JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include \$ E.-U., £ S., etc.

TAUX DES EURO-MONNAIES

Table with columns: D.M., F. S., F. L., etc. Rows show interest rates for various currencies.

ÉTRANGER

SELON DES ÉCONOMISTES DU GATT

Les besoins du tiers-monde assureront la croissance des pays industriels

« De toute évidence, la tâche essentielle à laquelle les gouvernements doivent s'atteler consiste à dissiper les incertitudes excessives en ramenant durablement l'inflation à son niveau de 1955-1956... »

« Une fois que la hausse des prix sera bien en route, soulignent les auteurs, que la réaction naturelle de chaque économie sera de réduire les dépenses... »

« La deuxième grande cause d'incertitude qui freine les investissements est la crainte de l'instabilité des relations économiques internationales accentuée par une série de nouvelles mesures protectionnistes... »

de grandes chances de coïncider très cher à longue échéance.

Les auteurs de l'étude dénoient à ce sujet « l'inquiétude disproportionnée » qui provient de certaines importations. Ainsi, les pays dont la production manufacturière et les exportations se sont accrues le plus en proportion sont aussi, en général, ceux dont les achats de produits manufacturés ont le plus augmenté.

En conclusion de cette étude, les trois économistes soulignent : « Il n'y a guère de raison, d'un point de vue purement économique, de se montrer pessimistes quant à la croissance future, même si l'on tient pleinement compte du comportement récent des économies industrielles... »

« Aussi longtemps que les trois quarts de la population mondiale resteront pauvres, il est assez probable que les tensions économiques, d'introduire plus de flexibilité dans les structures de production des économies industrielles.

PÉKIN ET TOKYO PROLONGENT ET RENFORCENT LEUR ACCORD COMMERCIAL A LONG TERME

(De notre correspondant.)

Tokyo. — Les Chinois et les Japonais ont décidé de prolonger de cinq ans, c'est-à-dire jusqu'en 1990, leur accord commercial à long terme signé en février dernier et qui couvre les années 1976 à 1985.

Les deux pays ont en outre décidé d'avoir des pourparlers périodiques au niveau ministériel pour suivre l'évolution des échanges, de signer un accord scientifique et technique et de coopérer dans le domaine de l'extraction des minéraux non ferreux.

Les Chinois, précise-t-on du côté japonais, ont demandé la coopération de Tokyo pour le développement des matières premières dans les trois provinces du Hainan, de Hopedai et de Leoning. Les projets pétroliers se concentrent dans la baie de Fohai et ceux concernant le charbon dans les provinces du Shanxi et du Shantung. En matière d'énergie électrique, les Japonais devraient participer à la construction de barrages sur le Yangtsé et le Huanghé. — Ph. P.

RÉGIE DES CHEMINS DE FER ABIDJAN - NIGER

RECTIFICATIF

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 199

Le Directeur Général de la Régie des Chemins de Fer Abidjan - Niger

Informez Messieurs les Industriels et Représentants en matériel de signalisation qu'il est lancé un Appel d'Offres pour la modernisation de la signalisation ferroviaire.

Les pièces du dossier d'Appel d'Offres pourront être retirées dans les bureaux des Chemins de Fer ABIDJAN-NIGER à ABIDJAN, Service des Télécommunications et Signalisation.

Date limite pour la remise des Offres : 18 décembre 1978, 17 heures heures locales.

Le dépôt des offres au dossier : 25.000 F C.F.A. payable par chèque établi au nom du Directeur financier de la Régie.

Le cautionnement provisoire est fixé à 1,50 % du montant du marché.

Les soumissionnaires sont tenus de prendre contact avant la remise de leur Offre avec le Directeur financier de la Régie.

Financement de l'opération : Caisse Autonome d'Amortissement-Caisse Centrale de Coopération Économique.

L. KONATE

# MARCHÉ COMMUN

## Comment éviter une nouvelle guerre du vin

Le comité directeur du parti socialiste, qui siège samedi 16 septembre, va se préoccuper des modalités de la campagne pour les élections européennes. Mercredi 20 septembre, le bureau exécutif du P.S. étudiera un rapport élaboré par M. Georges Sutra, responsable de la commission nationale agricole du parti et animateur d'une coopérative de l'Hérault. Ce texte propose une série de mesures destinées à éviter que l'élargissement de la C.E.E. ne

nuise aux agriculteurs et aux viticulteurs du sud de la France. Les socialistes insistent sur la nécessité de respecter des phases transitoires après l'acceptation du principe de l'entrée dans la Communauté de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal. Le P.S. réclame en particulier trois garanties. Deux portent sur le fond, la troisième sur la procédure. Il s'agit d'une part d'obtenir l'application de la politique agricole commune

sans manipulation sur les normales et son élargissement aux produits méditerranéens. D'autre part, le P.S. réclame une politique régionale plus vigoureuse. Au sujet de la procédure, les socialistes demandent que le passage d'une phase à une autre dans le processus d'intégration de nouveaux États membres ne puisse être décidé qu'après vérification des premiers résultats obtenus et accord, à l'unanimité, des États qui appartiennent à la Communauté.

M. François Mitterrand doit présider, le 27 septembre à Montpellier, une réunion de l'ensemble des parlementaires socialistes et des élus et cadres régionaux du P.S. pour faire le point sur les problèmes européens. Cette réunion aurait dû initialement se dérouler à Marseille, mais le premier secrétaire a préféré la convoquer dans la région languedoc-roussillon. Cette initiative n'a pas été unanimement appréciée par les parlementaires de son parti.

Montpellier. — M. François Delmas, secrétaire d'État à l'environnement, élu, le 19 mars dernier, député U.D.F. de l'Hérault : « Si l'Espagne entrait demain dans le Marché commun, ce serait une catastrophe pour l'agriculture méditerranéenne. M. Gilbert Bénard, député socialiste du même département : « L'inclusion de l'Europe viticole dans la C.E.E. sans préalable significatif le sort de notre région. » M. Paul Balmigère, député, maire communiste de Béziers : « L'entrée de l'Espagne dans le Marché commun n'est, dans les conditions actuelles, que la liquidation de notre viticulture. »

Tous trois sont donc d'accord avec les milieux agricoles de leur région pour s'opposer à l'élargissement du Marché commun ? Pas du tout. Pour M. Delmas, les mesures prévues par le président de la République, dans la lettre qu'il a adressée au premier ministre le 17 juillet, afin de parer aux dangers que présente cet élargissement, sont pleinement satisfaisantes. « Je suis tranquille », dit-il. Ce n'est pas le cas de M. Bénard, qui déclare : « Je suis très inquiet sur le plan viticole » et le député socialiste ajoute : « La révision des règlements communautaires applicables au vin doit être la condition sine qua non de l'adhésion des pays méditerranéens à la C.E.E. » Mais M. Balmigère ne croit ni aux règlements communautaires ni au plan de modernisation du Sud-Ouest annoncé par M. Giscard d'Estaing : « Nous, nous disons catégoriquement non », déclare-t-il.

Les élus de l'Hérault, comme ceux du Gard, de l'Aude et des autres départements du Languedoc-Roussillon, jugent très grave la menace que l'élargissement de la Communauté européenne aux trois pays méditerranéens qui ont posé leur candidature, et principalement à l'Espagne, fait peser sur l'économie de leur région. Comme l'explique M. Delmas : « Les Espagnols ont trois avantages sur nous : leurs primeurs viennent à maturité avant les nôtres, leur vignoble est plus jeune et leurs coûts de production sont moindres. » Dans une région où le vin représente plus des deux tiers de la production agricole, c'est évidemment la concurrence de la viticulture espa-

gnole qui est la plus redoutée. « Notre inquiétude est grande — Fomertum, n'en parions pas — étant donné ce qui s'est passé avec l'Italie », déclare M. Edgar Tallades, sénateur socialiste du Gard, président du conseil régional. M. Balmigère fait le compte des atouts espagnols : « Déjà exportatrice de vin, l'Espagne peut encore augmenter sa production : les prix qu'elle pratique sont très inférieurs aux nôtres. Enfin ses vins sont d'une qualité qui concurrencent même nos V.D.Q.S. et nos A.O.C. »

Pour le parti communiste, le Marché commun tel qu'il est et le gouvernement actuel sont incapables de remédier à cette inégalité entre les producteurs français et espagnols. La position du P.C.F. est donc simple : « Nous défendons la viticulture, qui est un élément de la richesse nationale », déclare le maire de Béziers. Les garanties que la France pourrait faire figurer dans le traité d'adhésion de l'Espagne ? « L'expérience italienne, dit M. Balmigère, montre qu'il y a toujours une série de garanties qui n'ont jamais été appliquées. Celles que nous pourrions obtenir vis-à-vis de l'Espagne risqueraient de ne pas l'être plus. » Quel qu'il en soit, ces garanties, à elles seules, n'effaceraient pas le problème de l'excédent de vin qui serait produit, dans les conditions présentes, par la Communauté élargie. Pour que la quantité diminue, il faut réduire la surface consacrée à la vigne. « Or, quelle activité peut-on offrir à notre pays si l'on arrache la vigne ? », demande le député communiste. La région est faite pour la viticulture. Le vin est bon (ne parlons pas de la « grappe ») et les conditions de vie sont bonnes sur la vigne. De plus, des investissements considérables ont été faits dans les caves coopératives. « Quant à améliorer la qualité, des efforts en ce sens ont déjà été faits dans la région, où l'on a planté de nouveaux cépages. On peut continuer, mais cela ne règle pas le problème », dit M. Balmigère. Même la production de très bonne qualité sera mise en difficulté par la concurrence espagnole. Le constat semble imparable :

### I. — UNE OPTION DIFFICILE POUR LE LANGUEDOC-ROUSSILLON

De notre envoyé spécial PATRICK JARREAU

la perspective de l'élargissement du Marché commun pose à nouveau, et de façon aigüe, le problème de la viticulture languedocienne. « L'opposition dramatisée les choses », déclare M. Delmas ; mais le secrétaire d'État à l'environnement admet que « le viticulteur moyen est assez angossé ». La situation de ces producteurs est déjà difficile, à la merci d'une récolte trop abondante, et si l'on veut que la concurrence espagnole sera rude. La reconversion ? « Les viticulteurs se sont engagés pour s'équiper et rénover leur vignoble, observe M. Delmas. Changer de culture, c'est annuler un capital qui n'est pas amorti. Certains accepteraient de le faire, cependant, à condition d'être sûrs que cette reconversion soit rentable. »

### Hors de la qualité, point de salut

Pour le reste il faut avoir confiance dans le capacité des agriculteurs de la région à relever le défi des productions méditerranéennes », affirme M. Blanc. Mais il ajoute : « Pour le problème de l'élargissement de la C.E.E., c'est d'abord poser celui des règlements communautaires et de la discipline imposée aux pays candidats. L'accord sur la notion de prix minimum a été acquis, à Bruxelles, dans cette perspective. Ensuite, les coûts de production vont évoluer en Espagne, inévitablement ; en attendant, il faut mettre en place des barrières vraies, qui ne seront levées que lorsque les conditions seront identiques de part et d'autre. Cela peut prendre dix ou quinze ans, que nous devons mettre à profit pour renforcer notre organisation et nos productions, en attendant que ceux qui sont responsables professionnels commencent des élus. Nul ne prétend faire absorber par le marché, à l'importe quel prix, la fameuse

Cela suppose une aide de l'État, à commencer par une prime d'arrachage. Il faudra ensuite des aides nationales et communautaires au remplacement de la vigne, par le couple soja-mais, par exemple. « Mais il faut accorder ces aides sans problèmes de structures », déclare M. Jacques Blanc, député de la Lozère, ancien secrétaire d'État à l'Agriculture et secrétaire général du parti républicain. La taille moyenne des exploitations viticoles ne convient pas à la culture des plantes fourragères, qui n'est rentable que sur de vastes surfaces. Dès lors, comment M. Blanc peut-il dire « oui » à l'élargissement, mais pas question de sacrifier des agriculteurs ? « En posant le problème des pluri-actifs », répond-il.

« bibine », condamnée par Christian Bonnet lorsqu'il était ministre de l'Agriculture. Mais, au-delà de cette profession de foi, comment faire disparaître cette « bibine » sans que ceux qui la produisent ne « cryent », selon la formule du même ministre ? Et les productions de meilleure qualité ne sont-elles pas, elles aussi, menacées ? C'est bien ce que pensent les responsables agricoles, qui, pour cette raison, s'opposent à l'intégration de l'Espagne dans la C.E.E. « Il faut se méfier à leur place », dit M. Delmas. Ce sont les représentants de la population. Ils prennent une position dure — et ils ont raison — afin d'obtenir le maximum de garanties. » Et M. Blanc déclare : « Il est normal que les responsables professionnels aient d'abord une attitude coopérative. Mais, en dehors de ceux qui sont toujours d'un cœur, qui nous respectent, en cette matière, c'est l'honnêteté. » Aux yeux du secrétaire général du P.R., ni le parti communiste, ni le R.P.R., ni le parti socialiste ne sont honnêtes.

« Parce qu'il a toujours été anti-européen, dit-il, le parti communiste trompe les gens en faisant les problèmes que pose le développement du Midi et en prétendant que l'on peut se réformer sur soi-même. Quant au R.P.R., sa position me trouble. Le général de Gaulle et Georges Pompidou ont eu, les premiers, posé le problème de l'élargissement de la C.E.E. J'espère que le R.P.R. ne se privera pas à un jeu démagogique, mené à des fins partisans, de ce qui ne serait traité pas une attitude gaulliste. »

Pour le parti socialiste, les critiques que lui adresse M. Blanc sont assez semblables à celles que l'on entend chez les communistes. « Les responsables socialistes, déclare le secrétaire général du P.S., ne tiennent pas le même langage en Languedoc-Roussillon et à Paris où dans les réunions européennes. » Parti dominant, mais en difficulté dans la région, le P.S. l'a montré lors des dernières élections législatives, le P.S. s'efforce de concilier ses options européennes et la défense des populations méditerranéennes. Il ne peut être question, pour les socialistes, de s'opposer à l'entrée dans la C.E.E. de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal, pays devenus démocratiques ; c'est, pourquoi ils ont souscrit à la déclaration des P.S. européens soutenant l'adhésion de ces trois pays à l'Europe (le Monde daté 23-26 juin). Mais, le principe étant posé, la mise en œuvre entraîne des difficultés évidentes. « Politiquement, personne ne peut avoir d'objection contre l'élargissement du Marché commun à l'Espagne », déclare M. Pierre Guidoni, député de l'Aude et chef de file du C.E.S. (la minorité du P.S.).

Quelle est la position politique qui permet le mieux de répondre aux objections économiques ? Certainement pas celle du P.C.F., qui se dit « réaliste », écrit M. Jean-Matouk, conseiller municipal socialiste de Nîmes et conseiller régional. Sachant cela, la tromperie ne consiste-t-elle pas à faire comme si l'on pouvait empêcher l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. ? Comme le marché italien, les marchés espagnol, grec et portugais seraient alors « protégés » par le P.C.F. ? « Les industriels et pour les agriculteurs du nord de la France, des marchés trop protecteurs, qui ne peuvent être négligés », écrit M. Jean-Matouk (1). C'est là, estime-t-il, une donnée fondamentale dont les responsables méditerranéens doivent être conscients. Les industriels, dit-il, sont prêts à faire le marché commun, à condition de profiter de cette conjoncture pour obtenir, enfin, de Paris, une véritable politique d'aménagement du Languedoc-Roussillon et une révision de la politique agricole commune pour les produits méditerranéens. Mais cela suppose une unité d'action entre les élus et les milieux professionnels ; sinon, le gouvernement se tirera d'affaire en distribuant des crédits dans tel ou tel département ou canton et à telle ou telle catégorie d'agriculteurs.

Pour M. Guidoni, il s'agit donc

### M. Guidoni : non, jusqu'à ce que...

Il n'y aurait donc, entre communistes et socialistes, qu'une divergence sur la stratégie à adopter ? C'est ce que semble indiquer M. Tallades, lorsqu'il déclare : « Le Marché commun tel qu'il existe actuellement, n'a pas notre adhésion. L'opposition que nous marquons est très nette, parce que les conditions préalables que nous jugeons nécessaires ne sont pas remplies. » Et M. Bénard confirme : « Il ne saurait être question pour nous de voter l'adhésion de l'Espagne dans la C.E.E. si nous n'avons pas de certitudes sur l'égalité des droits, des devoirs et des charges au sein de la Communauté. » Position que M. Guidoni résume en ces termes : « Ce n'est pas un oui, mais si, c'est un non, jusqu'à ce que... » Mais, si le P.S. pense pouvoir peser sur les orientations de la politique européenne et régionale du gouvernement, le P.C. estime, au contraire, que c'est impossible. « Le gouvernement actuel est incapable de régler le problème du Languedoc-Roussillon », affirme M. Robert Jolis, vice-président du conseil général du Gard, premier adjoint au maire de Nîmes et conseiller régional. En refusant l'élargissement de la C.E.E., les communistes entendent s'opposer une fois de plus à l'Europe du grand capital et des firmes multinationales, qu'ils ont dénoncée depuis sa création et dont il est aujourd'hui prouvé, jugent-ils, qu'elle ne peut apporter rien d'autre aux travailleurs de l'industrie et de l'agriculture, qu'une aggravation de leur situation. Ainsi, la campagne menée par le P.C. dans le Midi, reprenant le mot d'ordre du mouvement ouvrier du Nord, s'inscrit dans son analyse d'ensemble de l'évolution du capitalisme européen, du rôle que jouent les partis socialistes face à cette évolution, et de celui que doivent tenir les communistes au service des victimes de cette politique.

d'établir un rapport de forces vis-à-vis du gouvernement, ce que ne fait pas le parti communiste. « Le P.C. consacre tous ses efforts à prouver qu'il est complètement isolé sur cette question. Il s'il voulait réellement défendre les intérêts de la population, les communistes rechercheraient des alliances pour peser sur les décisions du gouvernement. » Il est vrai que, par exemple, dans un tract que les militants communistes ont distribué ces deux dernières semaines, on peut lire : « N'est-ce pas une liberté fondamentale pour chaque Français et Française que de voter, tranquillement et sereinement, le seul à vous le dire. M. Giscard d'Estaing vous sacrifie sur l'autel du Marché commun, parce que cela fait rajouter des banquiers et des gros industriels. M. Chirac fait des discours, mais le R.P.R. siège dans la mortifère. Le parti socialiste soutient la position de M. Schmidt et Giscard d'Estaing. » Mais les communistes estiment que c'est le P.S. qui, par son approbation de principe, a fait le front du refus. « La position du P.S. donne aux gens de faux espoirs », dit M. Balmigère. On leur fait croire que la région peut résister à la concurrence espagnole et on les incite à prendre les avantages que le gouvernement pourra leur offrir. C'est une duperie. »

« A 3 millions de francs par hectare, les vigneron prendront la prime d'arrachage et quitteront la vigne. Les communistes ne veulent pas que les industriels et les gros industriels empêchent l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. ? Comme le marché italien, les marchés espagnol, grec et portugais seraient alors « protégés » par le P.C.F. ? « Les industriels et pour les agriculteurs du nord de la France, des marchés trop protecteurs, qui ne peuvent être négligés », écrit M. Jean-Matouk (1). C'est là, estime-t-il, une donnée fondamentale dont les responsables méditerranéens doivent être conscients. Les industriels, dit-il, sont prêts à faire le marché commun, à condition de profiter de cette conjoncture pour obtenir, enfin, de Paris, une véritable politique d'aménagement du Languedoc-Roussillon et une révision de la politique agricole commune pour les produits méditerranéens. Mais cela suppose une unité d'action entre les élus et les milieux professionnels ; sinon, le gouvernement se tirera d'affaire en distribuant des crédits dans tel ou tel département ou canton et à telle ou telle catégorie d'agriculteurs.



(1) Le Languedoc et l'Avenir, Montpellier, 1978

صكنا من الامل

Prochain article : PROVENCE ET MIDI-PYRÉNÉES

CONJONCTURE

Sans vergogne

(Suite de la première page.)

La comparaison avec l'Allemagne est trompeuse : car il y a toute la différence entre la concurrence exté-

professionnels libéraux, bénéficient immédiatement de la réduction de 20 % sur le revenu jusqu'à

Si l'on veut écarter les déductions particulières dont bénéficient certaines catégories de salariés, ou moins en contrepartie pourrait-on prendre une mesure dont les effets économiques sur les prix et sur le

Aujourd'hui, on peut constater aisément qu'il se multiplient par quatra ou par cinq. Il serait temps de mettre un terme à ce gigantesque transfert de revenu national sur la « bouffe » et la « limonade ».

Le budget ne fait pas autre chose. Pour les recettes, l'imagination n'a pas coulé à flots. On augmente l'essence, l'alcool et le tabac. Quant à l'impôt sur le revenu, quelques-unes des aggravations introduites ne seraient pas indéfendables si elles visaient essentiellement les salaires, et dépendant que les aliénements se multiplient sur les autres catégories.

On a fait fi de l'idée que rappelait le doyen Vedel dans un rapport au Conseil économique et social : « Les entreprises amortissent leurs bâtiments et leur matériel ; s'il n'y a pas un abatement particulier pour les salariés, où figurera l'amortissement du capital humain ? »

Il n'y a pas de « vérité des prix » tant que l'Etat, par des remises d'impôt, prend en charge la moitié ou jusqu'à 50 % de cette consommation des plus riches. Si cette subvention énorme et cachée disparaissait, on verrait les prix des restaurants s'élever en chaîne, depuis les plus luxueux jusqu'aux plus modestes.

Autre réforme. Depuis 1963, les plus-values sur terrains étaient taxées sans limite de temps. L'impôt commençait à peine d'être rodé que, sous la prétexte d'une généralisation de la taxation des plus-values, on a décidé de gonfler progressivement après dix ans, d'effacer complètement après trente ans celles qui étaient réalisées sur terrains. L'Etat pourrait regagner près de 1,5 milliard en revenant sur cette largesse, que le gouvernement de l'époque aurait pu le moyen de bloquer en invoquant l'article 40, qui rendit au Parlement de réduire les recettes existantes.

Dans le même temps, quand à la dévotion on demanda à M. Pepon comment il assurera une assiette plus rigoureuse pour les bénéficiaires, à la différence des salariés, ne sont pas déclinés par des biens, ni le sens que le pouvoir a assez fait en créant les centres de gestion agréés. On sait de quel il s'agit : ce même d'experts comptables, ont déjà l'intervention, dans le régime français, ne garantissent pas la praticité des comptes. Or, en contrepartie de l'inscription dans ces centres, industriels, commerçants,

A la propriété, on ne demande que de légers sacrifices. Une majoration des droits d'enregistrement sur les achats de résidences secondaires ; une réduction des abattements forfaitaires sur le revenu des locations. Et il est vrai que ces pourcentages de réduction n'étaient généralement pas justifiées. On aurait pu faire tout de même une exception pour les propriétaires de locaux à loyer contrôlé, dont les revenus peuvent être déductibles ou même négatifs. Comme ce sont ordinairement les moins fortunés, valait-il la peine de s'en soucier ?

Avant la guerre, les restaurants moyens, faits de calculer leurs prix de revient, doublant le prix au détail des plats qu'ils servaient : c'est ce qu'ils appelaient le « culbute ».

Au moment où l'on a tant de peine à trouver quelques recettes, on exonère les entreprises nouvelles des impôts sur les bénéfices. Il n'y a pas si longtemps que l'Etat a sacrifié 2 milliards pour favoriser les achats d'actions, sans poser même pour condition qu'ils procédent d'une épargne neuve, non de la liquidation d'autres avoirs, fût-ce des titres d'emprunts de ce même Etat.

De bonnes recettes, assurant plus de justice, le liste en est longue. On voudrait au moins en suggérer deux :

PIERRE URL

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Le Directeur de l'Ecole Nationale de l'Industrie Minière (ENIM) reçoit jusqu'au 18 octobre 1978, à 18 heures, les offres de prix relatives à l'équipement en matériel scientifique du laboratoire de métallurgie de l'ENIM (microscopes divers, rayons X, spectrographie, machines-outils...).

Les offres seront soit envoyées par la poste, soit déposées contre récépissé aux Bureaux de l'ENIM et doivent être présentées conformément à l'article 30 du Décret n° 274.479 du 19 Octobre 1978. Les pièces justificatives à produire sont celles prévues par l'article 11 du Décret susvisé.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

note au Palais de Justice à Paris, le jeudi 21 septembre 1978, à 14 heures UN TERRAIN d'une superficie de 3 ha 51 a 68 ca sur lequel sont édifiés

Une USINE, des ATELIERS et des BUREAUX sis communes de Heudicourt CHATTEMOUVE, AVRON et VILLEPAILL (Mayenne) et « LE GUIS » et « LE GUIS »

Mise à prix : 250.000 francs

VENTE sur saisie immobilière AU PALAIS DE JUSTICE A NANTERRE, le mercredi 27 septembre 1978, à 14 h. EN UN SEUL LOT RUEIL-MALMAISON, 183, avenue Napoléon-Bonaparte

AMEUBLE à usage de bureaux (occupé) sur jardin et UN CHALET type Canadien de 56 m2 occupé par la partie saisie tout d'une superficie de 230 m2 d'après le cadastre, section AX n° 4

MISE A PRIX : 170.000 FRANCS

VENTE sur saisie immobilière au PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le jeudi 21 septembre 1978, à 14 heures UN APPARTEMENT de 6 P. P. comprenant : entrée, salle à manger, chambre et cuisine sur cour, W.C. SURFACE TOTALE 106 m2 au premier étage

MISE A PRIX : 500.000 F. — S'adr. M. GASTINEAU

VENTE au Palais de Justice à Paris, le jeudi 28 septembre 1978, à 14 h. APPART. PARIS 6° - 3, r. HERSCHEL

MISE A PRIX : 660.000 F S'adr. M. RÉGNIER, avocat

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS, LE JEUDI 21 SEPTEMBRE 1978, à 14 heures APPARTEMENT, CAVE et EMPLACEMENT PARKING

Mise à prix : 300.000 francs

A VENDRE NORMANDIE TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ 87 HECTARES

UNE MAISON NEUVE

UN APPARTEMENT

à SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

UNE MAISON

UNE MAISON

UNE MAISON

UNE CONSTRUCTION INDUSTRIELLE INDÉPENDANTE

5 LOCAUX et UN PORCHE sur rue et cour

Mise à prix : 149.600 F - S'adr. M. Alain GASTINEAU

CUIR CENTER 2ème anniversaire: Cuir Center encore moins cher que Cuir Center! Le canapé cuir 3 places 230 x 73 x 90 : 3.330 F. Prix anniversaire : 3.160 F. Le canapé cuir + 2 fauteuils : 6.760 F. 6.420 F. Le canapé cuir et bois massif 2 places 165 x 80 x 85 : 4.140 F. Prix anniversaire : 3.930 F. Le canapé cuir + 2 fauteuils : 8.560 F. 8.120 F. Le canapé cuir et bois massif 3 places 210 x 87 x 100 : 4.250 F. Prix anniversaire : 4.040 F. Le canapé cuir + 2 fauteuils : 9.150 F. 8.700 F. Le canapé cuir 3 places 236 x 78 x 95 : 4.230 F. Prix anniversaire : 4.020 F. Le canapé cuir + 2 fauteuils : 8.690 F. 8.200 F. Le canapé cuir 3 places 215 x 80 x 100 : 5.300 F. Prix anniversaire : 5.035 F. Le canapé cuir + 2 fauteuils : 11.560 F. 10.925 F. Seul à Paris : 100 salons cuir en exposition CUIR CENTER Nocturnes: mardi, mercredi, jeudi, vendredi jusqu'à 22 h 176 à 182 bd de Charonne 75020 PARIS TEL. 373.36.13 METRO: Alexandre Dumas

# AFFAIRES

## Le gouvernement proposerait de soumettre à l'impôt les excédents d'exploitation du Crédit agricole

Selon toutes probabilités, le gouvernement proposerait, dans les prochains mois, de soumettre à l'impôt sur les bénéfices, au taux de 50 %, les excédents d'exploitation réajustés par le Crédit agricole. Ensemble de coopérateurs de droit privé à caractère mutualiste, le Crédit agricole ne supporte pas d'imposition sur ses bénéfices, qu'il qualifie d'excédents, comme le font tous les organismes à but non lucratif.

Excédents ou bénéfices, le surplus dégagé par la « banque verte » a très fortement augmenté depuis trois ans, passant de 658 millions de francs en 1975 à 1,5 milliard de francs en 1977, soit plus que le B.N.P. le Crédit lyonnais et la Société générale réunis. Cette progression est due, pour une part appréciable, au fait que le Crédit agricole, collectant plus d'argent qu'il ne peut en prêter à ses clients (25 % des dépôts bancaires), se voit contraint de prêter au taux du marché.

Elle n'a pas manqué de préoccuper l'édifice établi, qui, dès le lendemain de sa création, ont lancé une offensive contre la « banque verte », l'accusant de concurrence déloyale et mettant

en cause ses trois « privilèges » : monopole pour la distribution des crédits bonifiés à l'agriculture, extension « abusive » du champ de la « ruralité », exemption fiscale.

Les pouvoirs publics, assis de la controverse, sont fort embarrassés. Pour calmer les esprits, ils verseraient d'un bon œil la suppression de l'exemption fiscale sur les résultats ; mais ils doivent tenir compte de la législation sur les coopératives, qui exonèrent les opérations traitées avec leurs seuls sociétaires. Il est fort probable que ces derniers, au nombre de trois millions pour le Crédit agricole, groupés dans trois mille caisses locales et quatre-vingt-quatre caisses régionales, n'accepteraient d'être taxés qu'en échange d'une liberté d'action financière, au nom de l'égalité de traitement. Selon toute vraisemblance, et pour le même motif, ils demanderaient l'extension au Crédit mutuel, leur « frère ennemi », de la taxation des résultats. Le débat risque donc de prendre une ampleur certaine et d'éveiller de profondes résonances dans les milieux comme dans les campagnes. — F. R.

## Montedison ayant découvert du pétrole

### FORTE HAUSSE A LA BOURSE DE MILAN

Rome. — C'est l'euphorie à la Bourse de Milan où, depuis quelques jours, les actions ont monté de 11,4 % en l'espace de quatre jours.

Le succès du premier groupe chimique italien privé s'explique, semble-t-il, par deux raisons : la découverte de pétrole au large de Marone-Ragusa, en Sicile sud-orientale. En fait, un seul puits a été creusé jusqu'à présent, à une profondeur de 3 500 mètres. Il a indiqué la présence d'hydrocarbures liquide et gazeux. Un deuxième forage sera effectué dans une quinzaine de jours.

Le fait qu'on engage cette nouvelle dépense est considéré comme un signe annonciateur de leur troisième puits, précise-t-on au siège de la société milanaise, permettrait d'évaluer l'importance réelle de cette nappe dans une zone où l'on n'avait jamais trouvé de pétrole. — R. S.

## ROMANET MET LE QUARTZ DANS LES CUISINES

Après les montres et les réveils, la révolution de l'électronique passe maintenant les pendules. Mettant les bouchées doubles pour devancer ses concurrents (Jazz, Bayard, Vedette), la société Romanet, de Morsier (Jura), a décidé d'équiper désormais tous les modèles de sa collection avec des modules à quartz, et ce sans modifier les prix de vente.

Ce double pari sur l'avenir, pris en compte la mise au point d'un moteur du type « pas à pas », moins cher que ceux qui existent actuellement sur le marché, permettra à Romanet, déjà numéro 1 pour la fabrication d'horloges campagnardes, de prendre la première place sur le marché français dans la production de montres à quartz, et ce dans les catégories de cuisines.

Afin d'assurer son développement, la société, qui a dépensé en études 1 million de francs pour prendre le titre de « horlogerie électronique », compte obtenir maintenant une aide des pouvoirs publics dans le cadre du plan horloger. Ses dirigeants ne sont pas opposés à une association avec un grand de la profession, mais repoussent pour l'instant toute idée de fusion. « Elle ne s'impose pas », assure-t-on.

Le chiffre d'affaires de Romanet, qui augmente de 10 % à 15 % l'an, grâce à la montée régulière des exportations (53 % du chiffre d'affaires en 1977), a atteint 23 millions de francs. La moitié de ce chiffre est constituée par la vente de produits finis (pendule et horloges), l'autre par la vente de mouvements nus. La rentabilité de la firme atteint 12 % avant amortissements et frais financiers. L'objectif est d'atteindre 15 % en 1979, et la rentabilité des mouvements nus. La rentabilité de la firme atteint 12 % avant amortissements et frais financiers. L'objectif est d'atteindre 15 % en 1979, et la rentabilité des mouvements nus. La rentabilité de la firme atteint 12 % avant amortissements et frais financiers. L'objectif est d'atteindre 15 % en 1979, et la rentabilité des mouvements nus.

## COMMERCE

### LES DÉTAILLANTS ESCOMPTENT UNE REPRISE ASSEZ MARQUÉE

estime la Banque de France

« Les commerçants escomptent une reprise des ventes assez marquée en septembre-octobre après cette période de plafonnement de leur activité. Ils ont commandé au cours des premières semaines de septembre », écrit la Banque de France dans son enquête mensuelle de conjoncture, consacrée en juillet au seul commerce de détail.

La Banque de France estime : « Les trésoriers commerciaux ont continué, dans l'ensemble, de bénéficier d'une assez large liquidité, exception faite du secteur de l'habillement où la relative faiblesse des transactions s'est traduite par une contraction des ressources ».

## ÉNERGIE

### LES EXPORTATIONS PÉTROLIÈRES SOVIÉTIQUES ATTEINDRAIENT 185 MILLIONS DE TONNES EN 1985

L'Union soviétique devrait tripler ses exportations pétrolières vers l'Ouest d'ici à 1985. Telle est du moins l'opinion de Petro Studies, un institut suédois spécialisé dans l'industrie pétrolière et gazière d'U.R.S.S. Le rapport publié par cet organisme sur « les préparatifs soviétiques pour un développement majeur des exportations pétrolières » s'inscrit donc en faux contre les conclusions d'une étude réalisée en 1977 par la C.I.A., qui prévoyait une baisse importante de la production soviétique d'hydrocarbures, qui obligerait le pays à devenir importateur net en 1985.

Petro Studies évalue à 185 millions de tonnes les exportations de pétrole en 1985, l'essentiel étant dirigé vers l'Europe occidentale (la part soviétique de ce marché passera de 9,7 % en 1977, à près de 25 %).

## VERGES DE NOUVELLES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS CHEZ RENAULT-VÉHICULES INDUSTRIELS

« La non-reprise des marchés français et internationaux, si elle devait se prolonger, risquerait d'imposer à court terme », affirme-t-on dans les milieux industriels, « nos marchés réels. La recherche d'un meilleur rapport de compétitivité charge-résources est la seule façon de préserver l'avenir », a déclaré le 14 septembre à Lyon, au cours d'une conférence de presse, M. François Zanotti, P.-D.G. de Renault-Véhicules Industriels, filiale de la régie Renault, constituée de la fusion de Berliet et de Savin.

Interrogé sur les rumeurs faisant état d'un nouveau train de suppressions d'emploi et d'un abaissement à cinquante-cinq ans de l'âge de la préretraite au sein du groupe, M. Zanotti ne les a pas formellement démenties. Il a notamment déclaré : « Nous travaillons à court terme. Notre prochaine conférence de programme, qui fixera nos projets pour les trois années à venir, se tiendra après le Salon de l'automobile (qui s'ouvre le 5 octobre). Quant au problème des structures, je veux en parler d'abord avec nos services sociaux. La loi m'en fait obligation et cela va dans le sens de mon éthique personnelle. » Il a annoncé que le comité central d'entreprise de R.V.I. serait réunifié que la fusion de Savin et de Berliet serait officiellement réalisée (le 3 octobre).

## L'État prendrait le contrôle des sociétés sidérurgiques

(Suite de la première page.)

De cette façon, les prêts du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) et ceux du Crédit national — plus de 10 milliards de francs — seraient transformés en « prêts participatifs » formés de deux parts : une part assurée par le Trésor, qui pour ce dernier à trouver sur le marché les fonds nécessaires pour le garantir. Comme nous l'avons laissé précéder (le Monde du 3 août), les pouvoirs publics se verraient ainsi intervenir dans le marché obligataire, grand pourvoyeur des établissements publics et privés.

Quant aux crédits consentis par les banques à moyen et court terme, ils seraient également financés par le Trésor, tant les établissements sont discrets à cet égard, une partie seulement sera « motorisée », que ce soit en faveur des entreprises ou du gouvernement ne verrait pas l'utilité d'ajouter un second naufrage au premier. Les banques ayant besoin de liquides pour financer la mutation de l'économie française.

Dernière disposition, et sans doute la plus importante, sinon pour les montants mis en jeu, du moins pour la signification : les fonds propres des sociétés sidérurgiques, essentiellement Sacilor et Usinor, tombés pratiquement à zéro, seraient reconstitués au moyen d'un coup d'accordéon : réduction du capital nominal pour consacrer les pertes puis augmentation, par conversion de titres existants, de la puissance publique et des banques qui, de fait, deviendraient les principaux actionnaires de ces sociétés, aux côtés de Jacques Mathon et de Denain-Nord-Sek.

peu difficile, concernant, surtout, la capitalisation des entreprises de dirigeants. Bien entendu, toutes ces mesures, y compris peut-être le transfert du contrôle des sociétés, seraient effectuées dans le cadre de l'opération de restructuration des entreprises sidérurgiques, éventuellement être revendus.

## Prendre le contrôle pour assainir

Ce projet s'il n'est pas fondamentalement modifié — et il pourrait ne pas l'être — risque d'être franchement accueilli.

En premier lieu, n'aurait-il pas à procéder à une nationalisation plus ou moins déguisée ? En ce cas, la gauche triompherait à juste titre, clamant que le pouvoir est retourné aux mains de ceux qu'elle préconisait, notamment la prise de contrôle par l'Etat grâce à une conversion de ses créances en capital, chère à Michel Rocard. Pourquoi alors avoir attendu si longtemps ? A droite, M. Messmer pourra répondre que, dès avril 1973, lors de l'octroi de crédits nationaux, il avait proposé une prise de participation de l'Etat dans la sidérurgie. Mais, à l'époque, le ministre de l'Énergie, « formule rétrograde », avait-il dit alors.

En occurrence, M. Barre répondra, sans doute, qu'il n'entend nullement nationaliser la sidérurgie française et suivre ainsi l'exemple de la Grande-Bretagne et de l'Italie où, faute de procéder à des compressions d'effectifs substantielles, le contribuable se trouve obligé d'alimenter un trou sans fond. Dans l'esprit du premier ministre, il s'agit d'abord de transformer en entreprises viables de perpétuels assistés, avec une autonomie de gestion dans le cadre de l'économie libérale. A cet égard, la personnalité des nouveaux dirigeants sera significative.

## M. Mayoux nouveau président de Sacilor ?

Pour la présidence de Sacilor, le nom de M. Jacques Mayoux, inspecteur général des finances, ancien directeur général du Crédit agricole, croisé de manière insistante sur la place de Paris. Si cette désignation était effective, elle marquerait le retour du gouvernement s'est porté sur l'un des rares hauts fonctionnaires capables à la fois de gérer une affaire et de dire « non » aux pouvoirs publics, comme il l'a déjà fait dans le passé.

# LOGEMENT

## La crise du bâtiment

### Le budget de 1979 prévoit une nouvelle baisse du rythme de la construction

Il ne serait guère mis en chantier plus de 400 000 logements l'an prochain contre 556 000 il y a cinq ans

Le rythme de la construction française, qui n'a cessé de baisser depuis 1973 — diminution moyenne de 23 % en cinq ans et même de 31 % pour le secteur privé — l'Etat — va certainement fléchir encore en 1979, si l'on en croit les prévisions budgétaires du gouvernement. Le projet de budget pour 1979 ne prévoit en effet le financement que de 70 000 logements locaux, contre une prévision moyenne de 103 000 dans le projet de loi de finances de 1978 (1) : soit un recul de 33 % (- 33 000 logements) en un an et de 43 % en deux ans (le budget de 1977 formait une prévision de 123 000 logements pour le secteur local). Cette chute spectaculaire traduit les difficultés qu'éprouvent les constructeurs sociaux, essentiellement les organismes H.L.M., à poursuivre leur activité, vu les turbulences multiples qu'entraîne la réforme du financement de l'aide à la construction.

## Réduction de plus de 10 % des travaux budgétés

L'analyse des crédits inscrits au projet de budget confirme sombre pronostic. Les autorisations de programme concernent la construction neuve portant, en quatre chapitres, sur 11 491,5 millions de francs en 1978, contre 11 910,4 dans le budget de 1977. Cette diminution nominale de 3,5 % se traduira par une réduction de plus de 10 % des travaux budgétés.

Le projet de budget prévoit en outre 861,1 millions de francs d'autorisations de programme pour améliorer en 1979 111,13 appartements existants, tandis que le précédent avait inscrit seulement 719,7 millions pour rénover 85 400 appartements, une aide moyenne de 7 750 F par logement contre 8 135 F en 1978 ; ce qui, compte tenu de la hausse des prix, correspondra à peu près à une réduction de 15 à 20 % du volume des travaux financés par appartement améliorable. Notons, enfin que l'aide prévue par l'Etat pour aider certains constructeurs à supporter les surcharges foncières concernera l'an prochain moitié moins de logements que cette année : 21 970 cas contre 40 450 cette année. — G. M.

## La C.G.T. : 250 000 emplois supprimés en trois ans

Au lendemain d'une rencontre avec la Confédération générale des cadres, la Fédération nationale des travailleurs de la construction (C.G.T.) a annoncé que les deux organisations avaient procédé à un échange de vues sur les problèmes de l'emploi et de salaires dans les professions du bâtiment et des travaux publics. « Il n'est pas impossible, a déclaré M. Tauby, secrétaire général de la fédération, que l'adoption de positions communes à tous les syndicats soit discutée plus tard ».

Selon la C.G.T., la situation de l'emploi dans ce secteur est devenue « très inquiétante pour ne pas dire catastrophique », même si les effets du chômage n'y sont pas aussi spectaculaires que dans d'autres branches de l'industrie. En effet, depuis trois ans, deux cent cinquante mille emplois environ ont été supprimés. En un an, d'avril 1977 à avril 1978, le mouvement s'est accéléré, les suppressions d'emplois atteignant autour de cent mille. Depuis cette date, notamment depuis l'annonce de la loi de finances de 1978, le rythme de suppression d'emplois s'est encore accru. D'ici à 1983, le chiffre de deux cent cinquante mille nouvelles suppressions d'emplois pourrait être atteint, estime la C.G.T.

## LE ZAÏRE COMMANDE UN CENTRAL ÉLECTRONIQUE A THOMSON

Le groupe Thomson a obtenu sa première commande à l'exportation d'un central téléphonique électronique. Le gouvernement du Zaïre vient d'acheter un central AXE dans sa version temporelle, d'une capacité de six mille lignes, pour équiper la ville de Lumumbashi au Zaïre. Le groupe a également obtenu une commande pour un central AXE temporel à Madagascar (quinze mille lignes pour la ville de Tananarive).

Tous les problèmes de financement de ce contrat ont été résolus en ce qui concerne le Zaïre, encore totalement résolu. Le central AXE développé par le groupe suédois Ericsson, est fabriqué en France par son ancienne filiale, contrôlée aujourd'hui par le groupe Thomson. Les P.T.T. françaises avaient choisi en 1976 le central AXE aux côtés d'autres « centraux » électroniques (« Metacoax » d'I.T.T. et « E 10 » de la Compagnie générale d'électricité) pour équiper le réseau téléphonique français.

## M. Philip Caldwell a été nommé directeur général de l'Énergie

M. Philip Caldwell, un Américain de 52 ans, a été nommé directeur général de l'Énergie le 14 septembre. Il remplace, à ce poste, M. Lee Iacocca qui avait démissionné de ses fonctions, le mois dernier. M. Caldwell, ancien directeur de la Ford et de la suite d'une entreprise personnelle, entre les deux hommes, M. Philip Caldwell, âgé de cinquante-huit ans, était depuis avril 1977 vice-président du conseil d'administration de la firme, fonction qu'il conservera. Dès 1973, il fut vice-président de Ford, et il est, depuis 1971, adjoint du président Henry Ford II. Sa nouvelle nomination est la dernière étape d'un long processus de remaniement engagé par le président de Ford en vue de préparer son départ à la retraite, prévu pour 1982.

## Une chocolaterie Cemoi sera implantée à Epinal (Vosges)

La société D.B.C. spécialisée dans le commerce de confiserie qui a racheté récemment la marque Cemoi, recevra une aide publique pour créer, d'ici trois ans, à Epinal, quatre cents emplois. La société Cemoi, jadis implantée à Grenoble, avait connu depuis 1970 de nombreuses difficultés. Reprise par le groupe américain Di Giorgio, elle avait été de nouveau cédée par celui-ci, en 1973, à M. Manlin. Une première aide publique de 5 millions de francs s'était révélée insuffisante, mais les pouvoirs publics avaient révisé en 1976, d'accorder les nouveaux crédits nécessaires à la survie de l'entreprise. Celle-ci avait dû cesser toute activité le 31 juillet 1976, licenciant cent dix-huit salariés à Grenoble.

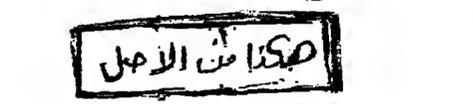
## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### elf aquitaine

La situation provisoire des comptes de l'Elf Aquitaine, arrêtés au 30 juin 1978, fait apparaître un résultat net de 540 millions de francs après impôts, amortissements et provisions (pour 440 millions de francs au 30 juin 1977). Ce résultat, tenant compte de l'effet sur les stocks de la dépréciation de la valeur du dollar US enregistré entre le 31 décembre 1977 et le 30 juin 1978. La contribution des filiales de production à la contribution de ce résultat (versement de dividendes et d'intérêts) est en hausse mensuelle d'une période à l'autre. En revanche, la persistance de résultats négatifs dans le secteur de celui du nickel justifie la prise en compte de la première semaine d'un provision pour pertes de 613 millions de francs au lieu de 150 millions de francs l'an dernier. Il est précisé que l'incidence des variations de cours de devises étrangères, et notamment du dollar, sur le taux de change de fin d'année et le taux de clôture, ne sera prise en compte que lors de l'arrêt de fin d'exercice.

## PRONUPTIA

À la suite du récent décès accidentel de M. Henri Micbacher, ancien directeur général de la société conseil d'administration exceptionnelle s'est tenu le 8 septembre dernier un conseil d'administration. M. Micbacher, veuve du disparu, a été nommée présidente et a nommé M. Micbacher, MM. Maurice Kersy et Michel Micbacher ont été nommés administrateurs. Ces diverses dispositions doivent assurer à Pronuptia la continuité de sa gestion et la poursuite de sa politique commerciale.



صوت الامم

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 14 SEPTEMBRE

Floitement

Un floitement très net a été enregistré jeudi sur le marché de Paris, et le marché, malgré la persistance d'assez forts courants d'achats, n'a pas réussi à décoller.

D'assez nombreuses ventes bénéficiaires ont, à cet égard, stoppé son envol, que l'on avait cru un moment acquis avec la reprise de l'action Peugeot-Citroën.

Quelques-uns, peut-être plus clairvoyants, ne sont pas ou ne sont plus aussi optimistes en ce qui concerne la pérennité du mouvement. « Vous pouvez vous mettre à vendre sur janvier », affirmait l'un d'eux.

Sur le marché de l'or, redoux amérique avec 5,8 millions de francs de chiffre d'affaires contre 10,2 millions la veille, le lingot a regagné 345 F à 29 445 F (après 29 440 F). Le napoleon s'est traité à 258,50 F, puis à 259,20 F contre 259,90 F.

LONDRES

Déprimé par la baisse de Wall Street, le marché a replié très fortement à la veille du week-end, jour des règlements. Peu après l'ouverture, l'indice des Industriels enregistré une perte de 12 points à 323,5. Recul des pétroles et des Fonds d'Etat. Nouvelle avance des mines d'or.

Table with columns: VALEURS, CLÔTURE, COURS. Lists various stock indices and their closing values.

NEW-YORK

Fortes baisses Amorcées depuis le début de la semaine, la baisse des cours s'est subitement et fortement accélérée jeudi à Wall Street, et en clôture, l'indice des Industriels s'est effondré à 12,56 points, la plus forte chute enregistrée depuis plusieurs mois.

Table with columns: VALEURS, COURS. Lists various US stock indices and their closing values.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GRUPE ROYAL DUTCH-SHELL. Le Royal Dutch annonce un dividende anticipé de 5 florins. En revanche, la Shell annonce le sien, qui passe de 8,22 à 8,18 florins.

UBINOR. A l'issue du premier semestre, les comptes de la société font de nouveaux records en matière de chiffre d'affaires.

ELP-AQUILAINE. Le bénéfice avant amortissements et provisions pour le premier semestre s'élève à 540 millions de francs contre 440 millions de francs en 1977.

INDICES QUOTIDIENS

Table with columns: VALEURS, COURS. Lists various daily indices and their values.

Taux du marché monétaire

Table with columns: VALEURS, COURS. Lists various monetary rates and their values.

VALEURS

Large table with multiple columns: VALEURS, Cours précéd., Dernier cours, VALEURS, Cours précéd., Dernier cours, VALEURS, Cours précéd., Dernier cours, VALEURS, Cours précéd., Dernier cours. Lists various international stock and commodity prices.

BOURSE DE PARIS - 14 Septembre - COMPTANT

Table with columns: VALEURS, Cours précéd., Dernier cours. Lists various Paris stock market prices.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: VALEURS, Précéd., Dernier cours, VALEURS, Précéd., Dernier cours, VALEURS, Précéd., Dernier cours, VALEURS, Précéd., Dernier cours. Lists various futures market prices.

COTE DES CHANGES

Table with columns: MARCHÉ OFFICIEL, COURS, VALEURS, Précéd., Dernier cours. Lists various exchange rates.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: MONNAIES ET REVERS, COURS. Lists various gold and silver market prices.

# Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDEES
- ACTION SOCIALE : « Une opportunité de psychologie », par Bernard Gerny; Répliques à Michel Lévy, par Yves Faucouep et Jack Polun.
- 3. ETRANGER
- La crise en Iran.
- Les entretiens de Camp David.
- 4. AMERIQUES
- NICARAGUA : la poursuite des combats inquiète de plus en plus les pays voisins.
- 4. ASIE
- 4. DIPLOMATIE
- Le sommet franco-allemand d'Aix-la-Chapelle.
- 5-6. EUROPE
- GRANDE-BRETAGNE : l'opposition de M. Thorpe au congrès libéral provoque des réactions diverses.
- 6. AFRIQUE
- TUNISIE : la procès des syndicalistes est renvoyé au 28 septembre.
- 7-8. POLITIQUE
- 12. SOCIETE
- 13. JUSTICE
- Daniel Debré ne s'alimente plus depuis onze semaines.
- 13. ECHECS
- 13. SCIENCES
- 13. AERONAUTIQUE
- POINT DE VUE : « La coopération européenne en question : assez jérémi », par André Turcat.
- 14. EDUCATION
- La rentrée scolaire.

**LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME**  
PAGES 17 A 20

- La Suisse au bon coin.
- Proches et lointains Méditerranée : Chypre, le temps d'une accalmie; Les nouveaux paysages d'Alger.
- Plaisirs de la table : des livres pour la fête.
- Jeux, hipisme, philatélie.

21-24. CULTURE

30. EQUIPEMENT PREPARATION NAVALE : les propositions de rochet de Terro par la Ville de Marseille.

31 à 34. ECONOMIE

— MARCHÉ COMMUN : « Comment éviter une nouvelle guerre du vin » (I), par Patrick Joreau.

**LIRE EGALEMENT**

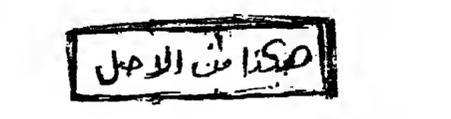
RADIO-TELEVISION (25)  
Annuaire classés (27 et 28) : Aujourd'hui (28) ; Carnet (15) ; « Journal officiel » (28) ; Loto (28) ; Méthodologie (28) ; Mots croisés (28) ; Bourse (25).

**HUPFELD**  
un piano de qualité à un prix très étudié

construction robuste  
large choix de modèles  
Revendeur exclusif  
**hamm**  
5 étages d'exposition  
135/139 rue de Rennes  
75006 Paris Tél. 544.38.66  
Exportateur: Demusa Berlin RDA.

du 15 au 30 septembre  
offre spéciale d'avant-saison  
**NICOLL**  
COSTUME SUR MESURES  
formule industrielle **1030 F**  
avec gilet 1180 F  
NICOLL LA TRADITION ANGLAISE DU VÊTEMENT  
29, RUE TRONCHET/PARIS 8<sup>e</sup>

Le numéro du Monde daté 15 septembre 1978 a été tiré à 558 229 exemplaires.



## EN ITALIE Une nouvelle arrestation dans l'affaire des Brigades rouges

**Roma.** — Moins de sept heures après la capture à Milan de Corrado Alunni, l'un des chefs présumés des Brigades rouges, une autre personne a été arrêtée : il s'agit de Marina Zoni, trentine et un ans, enseignante de français dans un institut de la province de Varese, dont le mari est journaliste d'extrême gauche. Cette femme s'est présentée, le jeudi 14 septembre, à une heure du matin, au domicile d'Alunni, sans savoir qu'il venait d'être pris. Elle se considérait, elle aussi, « prisonnière politique ». Marina Zoni intéressa d'autant plus les enquêteurs qu'elle présente des ressemblances avec un portrait-robot établi, à partir de certains témoignages, après l'enlèvement d'Aldo Moro.

A-t-on trouvé dans l'appartement de Corrado Alunni des indices quelconques — armes ou documents — se rapportant au rap et à l'assassinat du président de la démocratie chrétienne ? « No comment », ont répondu laconiquement les responsables de la police milanaise au cours d'une conférence de presse. On sait néanmoins que le brigadiste vivait au milieu d'un arsenal comprenant notamment des pistolets de fabrication hongroise. Il possédait tout un matériel pour fabriquer de faux papiers. Dans ses armoires, les enquêteurs ont décou-

**Auteur présumé de deux attentats UN JEUNE HOMME EST EN DETENTION PREVENTIVE DEPUIS VINGT-SEPT MOIS**

La demande de mise en liberté de M. Jean-Louis Lascoux, âgé de vingt et un ans, inculpé de « destruction volontaire d'édifices par substance explosive », a été rejetée mardi 12 septembre, par un arrêt rendu par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. M. Lascoux — appréhendé alors qu'il était âgé de dix-neuf ans, comme l'un des auteurs présumés de deux attentats commis, les 29 et 30 mai 1978, contre le commissariat de police du boulevard Garibaldi et une agence de la banque Rothschild — est détenu depuis le 11 juin 1978 (le Monde daté 12-14 juin 1978).

Dans une lettre adressée le 30 août dernier aux magistrats de la chambre d'accusation de Paris, M. Lascoux écrivait : « (...) Si l'on en juge par les condamnations rendues pour des faits identiques (dans les faits), ce maintien en détention est des plus abusifs. En effet, que ce soit par la Cour de sûreté de l'Etat ou par un tribunal correctionnel, seuls les libérés qui ont eu à juger les destructions d'édifices à motivations politiques — les auteurs d'attentats contre des édifices publics n'ont été condamnés qu'à des peines allant de trois mois à un grand maximum d'un an par attentat. Force m'est de considérer comme révélateur de la justice que le fait que nous avons fait plus de détention provisoire — et nous sommes toujours détenus — que les militants d'extrême droite en tant que prévenus ou condamnés. »

De notre correspondant

vert des permis pour conduire des véhicules militaires, un billet de train portant le nom d'un officier et deux uniformes de l'armée. Ce sont les documents qui représentent, semble-t-il, la part la plus intéressante de ce butin : cartes topographiques, divers plans (ceux de la prison de Bergame et de l'aéroport de Varese), fiches détaillées sur des magistrats, des policiers et des industriels — probablement de futures victimes des Brigades rouges. Un indice important : certains papiers d'Alunni établissent que les B.R. sont en rapport avec Prima Lina et les Brigades prolétariennes armées, deux autres organisations terroristes. Jusqu'à présent, on leur connaissait surtout des liens avec les Noyaux armés prolétariens (NAP).

Corrado Alunni sera immédiatement jugé pour détention d'armes. Mais la magistrature a cent autres raisons de le maintenir sous les verrous : le Romain de trente et un ans est recherché pour une longue série de méfaits dont plusieurs assassinats. Son nom n'a cessé d'être associé aux attentats des Brigades rouges, depuis qu'il est entré dans la clandestinité, en janvier 1974, après avoir été un employé modeste de la firme milanaise SIT-Siemens. De nombreux journaux italiens le présentent comme le chef des Brigades rouges. En fait, on n'en sait strictement rien. Il est curieux qu'un personnage aussi important ait possédé chez lui tant de pièces compromettantes.

C'est un vrai travail de bénédictin qui a conduit la police milanaise et les carabinieri, jusqu'à sa cachette. Depuis l'enlèvement d'Aldo Moro, les propriétaires de logements sont tenus de déclarer dans les quarante-huit heures l'identité des personnes auxquelles ils ont cédé un local — vente ou location. Le terroriste avait commis une faute irréparable en se déclarant architecte travaillant à Bologne. Pourquoi un architecte bolognais habitait-il à Milan ? De fil en aiguille,

et après quelques jours de recherches, Alunni a été pris au piège, sans qu'un seul coup de feu ait été tiré.

Peut-il rattacher cet exploit des enquêteurs à la nomination récente du général Della Chiesa, commandant en chef des carabinieri, à la tête de la lutte contre le terrorisme ? Il est frappant en tout cas que tout arrive en même temps : l'arrestation d'Alunni, la publication de huit lettres inédites de Moro, de nouvelles polémiques entre les partis, et toutes sortes de déclarations étranges de ce côté. Les communistes recommencent à insister sur la thèse du complot, mais ils n'avancent pas la moindre preuve à cet égard. Le seul élément vraiment troublant est la publication des lettres de Moro ; elle montre une volonté de renouer la polémique sur la manière dont l'otage avait été sacrifié à la raison d'Etat, et peut-être de « déstabiliser » le cadre politique.

Qui a pu fournir ces lettres au *Corriere della Sera* ? Ce ne peut être leurs destinataires, dont les opinions ne coïncident pas. Restent les intermédiaires (la famille Moro), ceux qui les ont eues entre les mains (la police dont l'usage avait été sacrifié à la raison d'Etat, et peut-être de « déstabiliser » le cadre politique).

Quant à pu fournir ces lettres au *Corriere della Sera* ? Ce ne peut être leurs destinataires, dont les opinions ne coïncident pas. Restent les intermédiaires (la famille Moro), ceux qui les ont eues entre les mains (la police dont l'usage avait été sacrifié à la raison d'Etat, et peut-être de « déstabiliser » le cadre politique).

**ROBERT SOLÉ**

Il y a eu des hypothèses à été avancées par le *« Gazzetta del Sud »*, de Messine, que « les huit lettres appartenaient aux actes du procès » cités au groupe allemand Springer pour 5 milliards de lire, en vue d'une coalition en Europe et aux Etats-Unis à la veille des élections européennes. L'objectif serait de rendre publiques les conversations entre le P.C.I. et la démocratie chrétienne, dirigées par Aldo Moro. Mais, de Bonn, un démenti formel a été opposé à cette rumeur, qui, a priori, n'était pas tout à fait invraisemblable.

## UNE OPERATION DE POLICE A FAIT TROIS MORTS DANS UN BIDONVILLE DU CAP

**(De notre correspondant)**

Le Cap. — Trois morts, dont deux africains tués à coups de feu par la police et un nourrisson tué tombé des bras de sa mère piétinée par la foule en débâcle, tel est le bilan d'une nouvelle journée de violence, jeudi 14 septembre, entre policiers sud-africains et quelques milliers d'occupants illégaux du bidonville tristement célèbre de Cross roads près du Cap.

Ces incidents constituent le dernier épisode de la campagne tenace menée depuis plus d'un an par quelque vingt-cinq mille squatters africains, originaires pour la plupart du Transkei, pour éviter la destruction de leur bidonville illégalement construit à proximité de leur zone d'emploi, dans une région du Cap réservée à la population blanche.

Dans la communauté ecclésiastique du Cap, le raid sanglant de jeudi a provoqué la consternation et une indignation d'autant plus vive que deux prêtres, le R.P. Desmond Curran, président du conseil des Eglises de la province occidentale du Cap, et le Révérend Wesley Malaba, ont été arrêtés par la police à Cross roads. Le parti fédéral progressiste, d'opposition, a également protesté contre cette intervention policière, par la voix de Mme Helen Suzman, députée.

Quant au premier ministre du Transkei, M. Kaiser Matanzima, il a qualifié l'opération de police d'« acte d'agression contre une communauté sans défense attirée par la faim vers les zones industrielles ».

« Attentat contre la mairie de Lyon. — Le jeudi 14 septembre, à 4 heures du matin, deux cocktails Molotov ont explosé contre les portes de la mairie de Lyon, place des Terreaux. Les pompiers n'ont pas eu à intervenir, les portes ayant seulement été noyées par le feu. Cet attentat a été revendiqué par le Groupe d'auto-défense pompiers dans un appel au bureau de l'A.F.P. Le correspondant, qui est resté anonyme, a déclaré : « Ceci est un aversissement à tous les services de coercition de l'Etat. C'est une réponse à la seule violence reconnue : celle de l'Etat. » — A.F.P.

## QUATRE NOUVEAUX MEMBRES AU JURY DU PRIX MEDICIS

Ont été élus à l'unanimité par le jury du prix Médicis de la littérature française de la rentrée littéraire, quatre nouveaux membres d'un jury qui porte son effectif à douze, contre onze les années précédentes.

Martin Robert, critique et essayiste connu par ses travaux sur Freud, Kafka, Cervantes, le roman, Prix des critiques 1977 pour son dernier ouvrage *Le Livre de lecture* (Grasset), François-Régis Bastide, romancier, critique de théâtre, cofondateur du « Masque et la Plume », directeur littéraire aux éditions du Seuil, auteur notamment de *Les Adieux* (Gallimard), Prix Fémina 1966, *La Vie rêvée* (Le Seuil, 1962) et *La Fantaisie du voyageur* (Le Seuil, 1976), son dernier livre ; Dominique Fernandez, essayiste et romancier, auteur, entre autres, de *Mère Méditerranée* (Grasset, 1965), *Porporino* (Grasset), Prix Médicis 1974, et *l'Étoile rose* (Grasset), son tout récent roman ; notre collaborateur Jacqueline Piatier, critique littéraire au Monde depuis 1960, responsable du « Monde des livres » à partir de 1967.

Après la déclaration de Mme Pelletier

LE P.C. : la condition féminine appelle autre chose que des déclarations d'intention.

Après la nomination de Mme Monique Pelletier comme ministre de la condition féminine, Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique du parti communiste, a déclaré : « L'aspiration des femmes à vivre mieux est une condition de la vie qui le gouvernement ne peut ignorer. Il veut donner à nouveau l'impression qu'il s'occupe de leurs problèmes. »

« La politique actuelle conduit à la dégradation de la situation des familles, et les droits nouveaux concédés par les femmes ne sont pas utilisés. Les circonstances précédentes », estime Mme Vincent, ont montré que la condition féminine appelle autre chose que des déclarations d'intention. »

**Breguet**

LE VRAI CONFORT.

Le vrai confort d'une maison individuelle, c'est avant tout l'espace. Aussi Breguet ne construit que des maisons spacieuses (90 m<sup>2</sup> pour la plus petite 4 pièces, 275 m<sup>2</sup> pour une 7 pièces) dans de grands jardins. On peut y recevoir tout en préservant les habitudes et l'intimité de chacun : vastes living de 30 à 65 m<sup>2</sup> ouverts sur le jardin par des portes-fenêtres, 2 à 3 s.d.b., chambre des parents traitée comme un véritable appartement indépendant. Leur construction est traditionnelle ; leurs équipements et finitions de grande qualité : lavabos, vasques encastrés, moquettes et papiers peints luxueux. Et elles sont si près de Paris que vous y vivrez au large et au calme en conservant vos activités parisiennes. (Nouveaux crédits P.I.C.)

**BREGUET CONSTRUIT VOTRE MAISON SUR DES TERRAINS DE 500 A 2000 M<sup>2</sup>. TOUT PRES DE PARIS.**

**DANS CHAQUE DOMAINE, VISITE DES MAISONS MODELES TOUS LES JOURS DE 10 H A 19 H.**  
Écrivez ou téléphonez aux domaines pour recevoir notre brochure de documentation gratuite.

ABCDEF G